

Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable  
Programme « Evaluation et prise en compte des Risques Naturels  
et Technologiques »

# La part du public dans l'événement de catastrophe naturelle

Les inondations dans l'Aude (novembre 1999) et  
la tempête de vent dans le Limousin (décembre 1999).

Jacques Roux  
Christian Magro  
Philippe Brunet

Août 2003

*Jacques Roux, responsable scientifique du projet, est l'auteur du présent rapport. Christian Magro a conduit les entretiens dans l'Aude. Philippe Brunet a réalisé l'enquête dans le Limousin. La présente recherche n'aurait pas eu lieu sans l'impulsion de Frédéric Ogé, qui en outre dans la première année, a réalisé un important travail de terrain dans l'Aude, avant de quitter l'équipe.*

## Table des matières

Résumé .....	3
Introduction .....	5
Chap. 1 : Le public dans l'événement.....	14
* Faire l'épreuve de criticité .....	16
* Exécuter les premiers gestes .....	20
* Agir en solidarité .....	24
* Partager l'événement affectif .....	28
* Quand l'événement s'estompe .....	32
Chap. 2 : Elaborer l'événement : le public expert.....	35
* Documenter à toutes fins utiles .....	37
* Le « travail psychologique » du public .....	40
* Parler en public .....	43
* Evaluer, nettoyer, reconstruire .....	46
* Imputer la catastrophe naturelle .....	49
Chap. 3 : Mémoire et responsabilité : le public aguerri.....	54
* Un attachement renforcé au territoire atteint.....	57
* Se sentir en état d'alerte .....	59
* Les limites des retours d'expérience .....	64
* Les procès en responsabilité .....	66
* A qui appartient la catastrophe naturelle ? .....	69
Leçons : Renforcer la vigilance publique.....	74
Note complémentaire .....	78
Bibliographie.....	103

## Résumé

Qu'en est-il de la participation du public dans l'événement de catastrophe naturelle ? Comment réagit-il dès lors que les premiers signes annoncent l'exceptionnalité de ce qui est en train de se passer ? Comment se mobilise-t-il, déjà pour son propre compte, à partir du moment où il se sent directement menacé ? Comment intègre-t-il la présence des organisations de secours et d'assistance dans sa propre recherche de sauvegarde ? Qu'attend-on de sa participation et comment répond-il à cette attente ? Voilà le premier point de cette enquête : le public, dans sa posture active face à l'événement, ne peut se restreindre à une catégorie comme celle de sinistrés, d'aidés ou de témoins. Il prend une part active en tant qu'acteur sur la « scène catastrophique ».

Mais son rôle ne se limite pas à une activité, à une série de gestes, à des prises de parole. Le public est aussi engagé, et ceci dès les premières manifestations de l'événement anormal, dans un « travail » d'évaluation de ce qui lui arrive, de dotation de sens, d'imputation des faits à un ensemble de causes, afin de statuer sur la qualité catastrophique de la situation. Le public, engagé dans ce travail d'élaboration de l'événement, intègre dans de l'explicable, du dicible, voire du familier, ce qui se donne *a priori* comme de l'étranger, de l'irruptif, de l'intempestif. Ce travail d'appropriation de la catastrophe, qui est aussi un travail réparateur de mise à distance, permet au public, à la société, de reprendre ses droits sur le territoire, pour un temps contestés par le déroulement de la catastrophe elle-même. Dans cette activité de compte-rendu, d'explication, le public se révèle comme doué d'une capacité d'expertise attachée à la connaissance du proche, complémentaire de la connaissance technique. Cette dimension fait l'objet de notre deuxième partie.

Enfin, et c'est l'objet de notre troisième chapitre, le public n'oublie pas l'événement. Ce dernier acquiert une durée sensible, dans les mémoires, dans les souvenirs, dans les images gravées. Cette durée de l'événement, qui ne se clôt pas au moment où les secours quittent le terrain, où se font les dernières commémorations, est attestée par notre enquête elle-même. Les personnes rencontrées ont une envie de témoigner, de revenir sur l'événement, de dire ce qu'elles ont à en dire. Elles se constituent en tant

que représentants de la catastrophe, de manière à ce que des leçons puissent être tirées de ce qui s'est passé. Nous retrouvons, de manière différenciée dans le cas de l'inondation dans l'Aude et de la tempête dans le Limousin, la question de l'intégration ou non de l'événement dans une série qui lui donne un sens. Dans le cas de l'Aude, pays de tradition inondable, l'événement est rapporté à cette culture du risque d'inondation qui traverse toute l'histoire du territoire. Dans le cas du Limousin, l'effet de surprise apparaît plus fort, comme si l'événement était orphelin d'une généalogie de précédents qui aurait justifié des mesures de précaution. A ce titre, mémoire du risque et responsabilité partagée par le public se rejoignent dans la question de la vigilance collective.

Notre travail se conclut par la présentation d'une série de leçons, avancées à toutes fins utiles par le chercheur, qui pointent en particulier des médiations entre l'activité du public telle qu'elle apparaît dans le cours même de l'événement et de ses suites prolongées, et l'activité des dispositifs publics d'alerte, de secours, d'assistance, qui dépendent de l'action publique. La pédagogie sur le terrain à partir des événements de moindre amplitude, la continuité des liens entre Sécurité Civile et communes particulièrement exposées, l'entretien d'un travail de mémoire et de culture du risque, la poursuite sur longue durée d'un travail renforçant l'élaboration de l'événement, autant de pistes suggérées ici pour contribuer à reconnaître, voire à stimuler, la prise de part du public dans l'événement catastrophique.

## Introduction

La catastrophe naturelle, avant d'être un sujet de recherche, est un événement public. On peut même dire qu'à une époque où l'information sur les drames du monde est activement recherchée par les fabricants d'émotion publique, la catastrophe naturelle vient en bonne place sur nos écrans, à côté des guerres, des famines, des accidents technologiques et des grands événements sportifs. Ce sont des événements à fort pouvoir émotionnel et cela leur doit cette notoriété. Qu'une ville, une région, un pays, soit touché par un cataclysme, par une irruption volcanique, par une tempête, et aussitôt la télévision, la radio, la presse, dépêchent sur place leurs professionnels, pour rapporter dans chaque foyer, des images, des reportages, des témoignages, sur ce qui s'est passé là-bas. On dénombre les victimes, on présente les secours, on discute des causes de la catastrophe, on fait parler les témoins, les sinistrés. Il y a quelque chose de la socialisation de la fatalité, dans cette manière par laquelle la société donne à voir, rend public, exhibe même, telle ou telle partie d'elle-même aux prises avec un phénomène climatique, géologique, hydrologique exceptionnel, comme si d'une certaine manière, par la diffusion de la nouvelle, s'exerçait déjà une première forme de solidarité, d'affirmation d'un être collectif qui se reconnaît concerné par ce qui se passe d'anormal sur une partie de son territoire.

Cette facilité par laquelle la catastrophe naturelle accède au statut d'événement public est à la fois une chance et un piège pour le chercheur. Une chance parce qu'il bénéficie, dans une certaine mesure, de l'intérêt que suscite l'événement dans la conscience des personnes qu'il rencontre. Pour le public, c'est *a priori* une bonne chose que la recherche s'intéresse à ce genre de situations, sur lesquelles il pense qu'il y a beaucoup à dire, à réfléchir, à faire. Et le chercheur, notamment quand il mène son enquête dans le cadre d'une recherche publique, est parfois perçu comme un médiateur qui peut faire remonter des avis, des remontrances, des recommandations. Cela peut aussi représenter un piège, dès lors que la catastrophe est déjà formatée, mise en forme, construite comme telle, dans le moment même où elle est mise en événement. Les documents publics qui existent (par exemple les rapports officiels, les articles de presse, les émissions de télévision), tout autant que les témoignages oraux qu'il est possible de collecter dans l'après-

catastrophe, ne sont pas indemnes de cette construction préalable. Tout en bénéficiant de ces apports documentaires qui représentent, nous le verrons dans ce rapport, autant de traces vives qui le conduisent à l'événement, qui le représentent au sens propre en le présentant à nouveau, le chercheur est tenu de mettre en place son propre dispositif de recherche pour découvrir, dans sa problématique à lui, le « travail » de l'événement qui en fait une expérience publique.

C'est dans cet espace, à la fois déjà nourri de publicité, mais qui donne des prises pour voir, derrière les évidences, les ressorts de publicisation, que se situe notre enquête. Elle s'est portée dans deux dimensions apparemment distinctes de la participation du public au phénomène lui-même, qui se révéleront, au moment de notre compte-rendu, comme les deux versants d'une seule et même question : en quoi une catastrophe naturelle émerge-t-elle au domaine du public, entendu cette fois-ci, comme le dit John Dewey, aux choses du monde qui échappent au seul ressort de la prise de part des individus privés, à ces choses qui appellent une prise de responsabilité collective, qui en appellent au public et pas seulement à l'Etat <sup>(1)</sup>.

La première de ces dimensions, qui nourrira notre première partie, concerne la prise de part du public dans l'événement lui-même. Alors même qu'il apparaît sous les figures du sinistré, de la victime, du témoin, voire du responsable, qu'en est-il du public comme figure représentative de la collectivité en tant qu'elle est engagée dans le déroulement de l'événement, des premières opérations de sauvegarde et de secours, dans l'accueil et la participation aux secours, dans les opérations de nettoyage, dans les premières estimations des dégâts, dans l'élaboration des comptes rendus, dans la présentation publique de ce qui s'est passé, dans les opérations de déblaiement, de reconstruction, dans ce qu'il faut appeler la gestion des affects, sur le coup et à plus long terme, à un niveau individuel ou collectif. Alors même que la recherche anglo-saxonne accorde une grande importance à l'enquête sur cette participation du public dans le déroulement de la catastrophe (les *communities in disaster studies*), à notre connaissance cette dimension est beaucoup moins étudiée dans la recherche de langue française. Et il ne nous est pas interdit de penser que cette désaffection de la recherche sur cette participation du public à l'événement, va de pair avec une

---

<sup>1</sup> J. Dewey, *The public and its problem*, Athens, Swallow Press, 1991.

certaine manière par laquelle les services publics spécialisés et les médias approchent cette question du public, qui du point de vue de l'organisation des secours, qui du point de vue des comptes-rendus d'information.

Nous voudrions nous faire ici l'avocat d'une autre conception du public. Notre enquête nous confirme la mobilisation immédiate, sur le champ, des habitants, des personnes directement impliquées dans le processus catastrophique, de manière individuelle ou dans le cadre de groupes de connaissance, de famille, de voisinage, de résidence, de proximité au moment où ça se passe. On n'attend pas d'être victime, d'être sinistré, on n'attend pas les secours. Pour le public, une part essentielle de l'expérience de l'événement se joue dans l'agir, dans la réactivité face à la violence des éléments naturels et de leurs conséquences. Avant même que d'être une victime, un sinistré, le public représente l'ensemble des personnes qui sont là, qui sont touchées par la catastrophe, qui doivent faire quelque chose de leur corps, de leur famille, de leurs biens, de leur environnement proche. Oserions-nous dire cette expérience collective de la catastrophe a lieu avant même que l'événement ne soit rendu public (au sens où les autorités s'en occupent, que la nouvelle apparaisse dans les médias).

Mais, et c'est une deuxième dimension qui ressort de nos enquêtes rétrospectives (où nous demandons aux personnes rencontrées de nous raconter *leur* catastrophe), la posture du public ne se limite pas au régime de la réactivité. Dans un processus qui s'enclenche dans le corps à corps entre l'individu ou le groupe et l'exceptionnalité des conditions physiques à affronter, processus qui va se poursuivre tout au long de l'onde de portée de l'événement, donc plusieurs années après la catastrophe, le public est engagé aussi pourrait-on dire dans une réflexivité, dans un travail d'enquête, d'interprétation dont l'enjeu consiste à établir, à éprouver, à étayer le fait de savoir à quoi on a affaire, à quoi on a eu affaire. Le public est une instance qui n'existe pas seulement dans la passivité, dans l'affect, dans l'atteinte ; il n'existe pas seulement dans la réactivité, dans l'agir, dans la reconstruction ; le public est aussi dans une posture d'interprétation, d'inventivité pour donner un sens à ce qui lui arrive, dans un travail d'inscription, d'appropriation du phénomène qui le marque et qui l'embarque.

Cette activité spécifique du public, qui fait le pendant de ce que nous voulons mettre en évidence du point de vue de l'agir, est congruent avec ce que nous entendons saisir dans la nature de la catastrophe naturelle. Cette dernière se donne sous la forme d'un événement d'une violence irrépressible, sans commune mesure avec l'échelle humaine. La violence du vent qui traverse en bande passante une région, de l'eau qui dévale un fond de vallée au moment où ce qui faisait barrage cède, cette violence se donne *a priori* comme étrangère, comme dépassant tous les cadres d'intelligibilité humaine, comme insensée. Face à une telle manifestation de puissance, et ce dès l'origine de l'événement, la posture personnelle ou des groupes est d'engager un travail d'élaboration, de mise en forme, de compréhension. Les psychologues mettent l'accent sur l'importance de ce travail, qui permet de passer de l'affectivité brute, immédiate (sans médiation), à une affectivité raisonnée, à une appropriation de l'affect, à une réappropriation et à une socialisation de la violence catastrophique. C'est le phénomène exceptionnel qui est anormal, et qui le reste ; les réactions que l'on a face à lui, qu'elles soient de l'ordre de la peur, de l'angoisse, de la solidarité, sont des réactions normales. C'est l'enjeu de ce travail d'élaboration des affects : réinscrire dans du normal ce qui se donne comme de l'exceptionnel, comme de l'irrationnel.

Mais ce travail d'interprétation, de dotation de sens, comme celui de réactivité face à la catastrophe, ne laissent pas indemne la question de la dimension publique de l'événement. Nous l'avons dit, nous le répétons ici : ce qui se joue alors dans le public et par le public, ne concerne pas seulement un état du public (par exemple sa bonne tenue ou sa désintégration). Ce qui se joue, c'est aussi la modalité selon laquelle l'événement prend une dimension publique. Une catastrophe n'est pas publique uniquement parce qu'on en parle à la télévision ou parce que les secours publics sont mobilisés, ou parce que les autorités officielles sont apparues sur le terrain. Avant les images, avant les aides, avant les politiques, la catastrophe est publique parce qu'elle se donne comme un problème à résoudre pratiquement pour tous ceux qui y sont impliqués, et qui dépasse la portée de chaque personne ou groupe privé. La catastrophe représente (est représentée par) cette multitude de manifestations conjointes qui peuvent toutes se rapporter au même événement, dont elles sont autant de facettes, de grains d'expérience. La catastrophe se construit ici comme une expérience publique distribuée. Dans la pluralité de ses développements, dans des enceintes privées,



professionnelles, ou sur la place publique, dans ce va-et-vient entre des aires de concernement différenciées, la catastrophe se développe comme une expérience commune inédite.

Ces questions se révèlent à même la méthodologie suivie pour mener à bien notre recherche. D'une part, cette recherche qui initialement a été proposée pourrait-on dire à chaud – il s'agissait d'enquêter rapidement sur le terrain, avant que l'effet de la catastrophe, disions-nous, ne s'estompe, d'être au plus près du vécu des sinistrés, des secouristes, des territoires - cette recherche a pris un certain temps. Nous avons envie de dire qu'elle a pris son temps, qu'elle s'est emparée du temps, à tel point qu'en menant des interviews, parfois plus de trois ans après l'événement lui-même, nous avons l'impression d'en être toujours aux prises, d'en être les contemporains. De fait, si la collecte de documents et de témoignages a démarré dès qu'il a été possible de le faire (notamment les enquêtes dans le Limousin), les enquêtes de témoignage que nous avons menées dans l'Aude ont eu lieu en 2002 voire début 2003, soit plus de trois ans après les événements eux-mêmes. Pourtant, au cours de nos entretiens, nous avons été aux prises avec une persistance très forte, très impressionnante, de l'événement dans la conscience des personnes interrogées. Alors même qu'un des premiers soucis des responsables politiques, des secouristes, des aménageurs, est d'effacer les traces de la catastrophe, nous avons constaté, au fil de nos entretiens, une mobilisation, une raison de témoigner, quasi intactes de la part des acteurs impliqués. Comme si l'événement était toujours vivace dans leur mémoire, dans la mémoire collective, comme si l'événement était encore là. Cet étirement temporel de l'événement, question que nous rencontrons dans le cadre de notre pratique d'enquête, a fait retour sur notre appréhension du phénomène catastrophique lui-même. De question méthodologique, cela est devenu une question épistémologique. Est-ce qu'une catastrophe naturelle est un événement qui est clos dans le temps, laissant derrière lui ce qu'on appelle couramment des séquelles, des traces, des conséquences ? Ou bien les traces de la catastrophe ne sont-elles pas partie prenante de l'événement lui-même ? Dans les témoignages recueillis, l'événement se donne, s'actualise, à la fois dans une pure événementialité physique, et aussi dans une « tracéité », dans un pouvoir de laisser des traces, de se mettre en réserve dans des signes, dans des restes, dans des souvenirs, comme autant de grains d'expériences qui persistent, tant au niveau individuel que collectif. Le temps catastrophique se déploie dans le temps, dans la

durée, dessinant un tracé de présence bien au-delà de sa seule effectivité à un moment donné et sur un territoire donné. Nous parlons à ce titre du modèle physique de la ré-percussion. Le choc est une chose, mais les contrecoups du choc, l'onde de choc, les répliques, font aussi partie de l'événement ; elles en sont la manifestation décalée, transmise, encore vivace. Ces traces *a posteriori* de l'événement lui-même ne sont pas seulement des représentants d'une absence : elles tracent aussi les lignes d'une présence, d'un travail du trauma toujours à l'œuvre. Le travail de compte-rendu s'attèle à l'établissement de la catastrophéité de l'événement, ce qui le rend catastrophique, et ce aux différentes étapes de son existence. A partir de quel seuil, de quelle limite, de quels signes, dit-on que ce qui se passe est ou n'est pas d'ordre catastrophique, que ce qui s'est passé est ou n'est pas de cet ordre ? Qu'est-ce qui, dans ce qui en est dit longtemps après, participe encore de cette qualité de l'événement, qui lui confère la longueur de sa portée, son effectivité continuée ?

La relation de témoignage, telle que nous l'avons mise en œuvre, pose aussi, de fait, la question de la saisie de la catastrophe comme expérience publique. Alors même que la dimension des affects qui s'y expriment - ce que Louis Quéré appelle la partie passive de l'expérience collective ou la passibilité <sup>(2)</sup> - fait du corps même de nos entretiens la surface sensible sur laquelle s'imprime la présence de l'événement, ces entretiens se donnent dans leur singularité et leur individualité. Est-ce qu'une catastrophe touche séparément, d'un côté les individus et de l'autre la collectivité ? En quoi consistent précisément les épreuves par lesquelles ce qui se passe pour un individu, dans sa vie privée ou professionnelle (par exemple pour un sinistré ou pour le membre d'une équipe de sauveteurs), relève d'un intérêt pour la collectivité, pour le public ? Alors même qu'ils répondent pour eux-mêmes, en racontant ce qu'a été pour eux *leur* catastrophe, les témoins rendent possible, par la mise en série de leur expérience qu'opère l'événement lui-même, mise en série répétée de manière analogique par notre propre dispositif de recherche, une mise en équivalence dans laquelle chaque vécu particulier (ma catastrophe) est une trace de *la* catastrophe, de ce qu'elle a été ici, pour cette personne, pour ce village, pour ce corps de métier, pour cette équipe de secours. Le caractère public de la catastrophe ne réside pas (seulement) là où on

---

<sup>2</sup> L. Quéré, « La structure de l'expérience publique d'un point de vue pragmatiste », in D. Cefaï, I. Joseph, *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, L'aube éditions, La Tour d'Aigues, 2002.

l'attend : dans l'intervention des responsables publics, des autorités, des médias. Le phénomène catastrophique est public en ce sens qu'il y a une distribution de ses empreintes dans la collectivité, tant du côté du plus intime et du plus personnel que du côté du plus visible, du plus présent dans l'espace public. Nous pourrions alors percevoir dans la situation catastrophique une exemplification de ce que Dewey appelle la problématicité du public (qui culmine par exemple quand un des acteurs de terrain dans l'Aude, lors de l'émission de télévision *Prise Directe* enregistrée à Lézignan, déclare tout de go « l'Etat c'est nous »).

Du coup, la question posée pourrait bien être celle de la dimension politique de la catastrophe naturelle. Entendons-nous bien. Quand nous disons politique, nous ne voulons pas parler de ce qui aurait trait à la sphère des partis politiques. C'est plutôt de dire que la catastrophe renouvelle, appelle du moins à renouveler, les bases du contrat collectif, de la société, en tant que cette dernière représente l'instance collective, reconnue, légitime, habilitée pour faire face aux événements exceptionnels de la nature. La « cata-strophé » dans la tragédie grecque, c'est la dernière scène de la dramaturgie, au cours de laquelle le chœur, représentant la cité, vient récapituler l'histoire, les événements auxquels les héros ont été confrontés, et tirer les leçons qui vaudront pour l'avenir commun. L'enjeu de la mise en histoire du *drama*, de sa récapitulation, c'est d'établir le sujet collectif qui peut se présenter publiquement comme représentant la société dans sa continuité, dans un avenir, dans une ouverture. La crise ouverte par la catastrophe naturelle est une crise qui touche à la dimension politique du sensible. Ce qui se joue d'immédiatement commun dans la relation entre l'organisme collectif et son environnement, est mis en cause par l'événement. C'est à ce titre qu'est explicitée comme problématique la fameuse limite entre ce qui ressort d'une responsabilité humaine et ce qui provient de la nature extra-humaine. Ces questions affleurent l'ensemble de notre matériau, de manière différenciée entre les deux catastrophes étudiées. Est-ce que l'événement était prévisible ? Est-ce que les dégâts auraient pu être évités ou diminués si les dispositions d'alerte avaient fonctionné différemment ? Est-ce que l'aménagement des territoires n'a pas une part de responsabilité dans la manière par laquelle le phénomène naturel s'est attaqué aux présences urbaines ? Jusqu'à quel point peut-on parler de catastrophe naturelle ? Et quelles mesures réelles sont prises pour éviter le retour d'expériences similaires ?

En menant l'enquête par le bas, nous sommes sur la piste qui nous permet de dépasser le clivage entre services publics, administration, action publique et société civile, même si la relation en question peut prendre un tour problématique en termes de responsabilité (y compris sur un plan juridique). Comment, dès lors que la dimension affective de l'événement touche des individualités (territoriales, professionnelles, personnelles), peut-on inscrire ce qui arrive ou ce qui pourrait arriver dans une dimension collective, dans une mémoire qui dure, dans une culture du risque et de la vigilance ? Comment la catastrophe naturelle, qui se donne comme une altérité irrépressible, comme ce qui outrepassse les cadres de réalité habituels, peut-elle être apprivoisée, re-naturalisée, et accéder à une dimension humaine ? Ici l'opérativité de la représentation narrative de l'événement public, qui permet de passer de « ma » catastrophe à « la » catastrophe, pointe aussi les enjeux collectifs attachés à la définition de l'événement : si il est circonscrit dans le temps (il a eu lieu, c'est fini), la société se reconnaît comme ce qui se poursuit (« on est là pour le dire » répète cette femme sinistrée dans l'Aude au cours de l'émission déjà citée ; vs cette personne en Limousin qui se suicide pensant que « c'est la fin du monde »). Au contraire, le travail de déni de l'événement dans sa traçabilité, dans sa durée (tout est reconstruit, il n'y a plus de traces, ce n'est qu'un mauvais souvenir), entretient paradoxalement l'étrangéité de la catastrophe, qui, comme un cancer, continue à travailler la communauté, à agir à l'insu des acteurs individuels et collectifs.

Si notre enquête a une visée scientifique, la problématique qui la soutient nous oblige à considérer cependant que nos conclusions ne se développent pas dans le seul univers de la recherche. L'événement catastrophique porte avec lui une exigence de prise de part, d'implication, qui ne laisse pas indemne la recherche elle-même. D'une certaine manière, dire que la catastrophe naturelle émerge dans l'espace public comme un événement collectif, c'est dire que la manière par laquelle le chercheur en rend compte fait aussi partie de la mobilisation collective qui travaille à socialiser et à publiciser l'événement. Nous développerons en conclusion une série de leçons qu'il est possible de tirer de notre enquête, qui pourraient représenter autant de modalités visant à prendre en compte la présence du public dans le déroulement, la compréhension, voire la prévention de l'événement catastrophique. Il s'agit peut-être moins, à notre niveau de chercheur, d'avancer des propositions qui intégreraient une plus grande participation du public

dans la conduite de l'action publique, que de contribuer, déjà dans un premier temps, à faire reconnaître une prise de part « déjà là » du public dans les événements observés, d'en prendre la mesure et d'en situer l'opérativité. La profondeur de champ de l'expérience publique suscitée, manifestée, accomplie, en situation de catastrophe naturelle institue une subjectivité collective qui contribue à la constitution de l'événement, non seulement au moment de son irruption, mais aussi dans sa durée. L'action publique, au risque de passer à côté ou de répéter les mêmes erreurs, se doit d'une certaine manière d'intégrer cette participation du public à l'état de la catastrophe naturelle et à ses développements dans le temps.

## Chap. 1 : Le public dans l'événement

A moins d'être lui-même pris dans l'événement catastrophique, le chercheur vient après, il vient toujours après. Il peut toujours se reporter aux documents qui retracent ce qui s'est passé, il peut interroger les personnes qui y étaient, qui étaient dedans, il ne fait jamais que documenter une situation qui a perdu de son intensité, de sa vivacité. Il travaille déjà sur des traces. Cette question du décalage entre ce que vit le public dans l'événement et l'enquête correspondante (que nous reprendrons dans la section suivante de manière positive, pour montrer comment ce handicap peut être retourné comme un atout dans une relation méthodologique avec l'événement) n'est pas le propre du chercheur. Une grande partie des secours, ceux qui ne relèvent pas des premières interventions « locales », issus des collectivités impliquées dans l'événement (les maires, les services municipaux, les pompiers locaux, les médecins...), viennent sur place, se déplacent pour intervenir, montrant par là même qu'ils sont en décalage par rapport à la situation d'emprise catastrophique (même si, à l'inverse, ces mêmes services peuvent aussi, à leur tour, être « pris » dans l'événement, à leur place : des casernes de pompiers inondées, des services de préfecture paralysés par les coupures de courant). On pourrait donc dire qu'il y a, d'une part un public directement impliqué dans l'événement et d'autre part des « intervenants », des acteurs qui réagissent, qui viennent sur place, qui participent aux secours en se déplaçant depuis l'extérieur de la zone touchée.

On peut dire que cette différence n'est pas seulement chronologique mais ontologique. Ou du moins, qu'elle pourrait nous aider à fonder ontologiquement ce que nous appelons le public. Le public de la catastrophe pourrait être défini comme l'ensemble des personnes, des collectifs, des groupes, des localités, qui sont primitivement submergés par l'inondation, atteints par la tempête, investis par le processus naturel exceptionnel. Cette définition du public est à la fois très ouverte et très restrictive. Ouverte en ce sens que ce qui fait public, le public, tient à la fois aux collectifs, aux individus, mais aussi aux autres formes de l'existence vivante et matérielle. Dit d'une autre façon, on pourrait parler

de milieu touché, le milieu fait de toutes les composantes qui se trouvent « embarquées » par la catastrophe, ce milieu qui se constitue comme milieu de l'expérience publique. Mais définition restrictive aussi : les secours, les organisations d'aide, les interventions publiques de type plan Orsec, en définitive tout ce qu'on envisage quand on parle de l'intervention publique, sont dans un rapport d'extériorité avec le public tel qu'on l'entend ici. Non pas que ces acteurs ne prennent pas aussi leur part de la catastrophe, qu'ils ne vont la vivre que de l'extérieur. Mais précisément, ils viennent y prendre leur part, et ils en repartiront. Cette question de la présence originaire, une présence dont on verra aussi qu'elle se continue, qu'elle se poursuit, qu'elle ne s'éteint pas, ne serait-ce que parce qu'on continue à habiter dans les lieux, ou parce que les souvenirs ancrés ne disparaissent pas, les souvenirs liés à l'événement, toutes ces histoires personnelles, privatives, en tant qu'elles ont lieu, qu'elles ont pour lieu le site de l'événement, constituent autant de manifestations de la catastrophe comme événement public.

Mais dès lors que le public se définit comme le milieu touché par la catastrophe, si on résout la question du point de vue de l'espace touché, comment cela se passe-t-il du point de vue du temps. Comme si la question de la délimitation de l'événement passait aussi par la manière par laquelle s'impliquait ou était impliqué le public dans le déroulement temporel. Nous tombons ici sur la question de la forme de l'événement. Un événement catastrophique est construit à la manière d'une structure de récit. Une catastrophe se raconte : les signes annonciateurs, les épreuves de confirmation, l'arrivée des secours, la durée dans l'exceptionnalité, les bilans, le début des réhabilitations, le retrait des organisations d'aide, les projets de reconstruction, les premières commémorations..., autant d'étapes de l'événement, avec des phénomènes de climax, de relâche, d'accélération, de détente, d'apparente extinction, de résurgences.

Cette dimension narrative, ce tempo narratif de l'événement, ne se tient pas seulement dans le moment de sa reconstitution. L'événement « réel » lui-même a une structure narrative, dès lors qu'on le considère comme un événement public. En effet, pour le public, être dans l'événement, y être immergé, en être, ne veut pas dire abandonner toute relation réflexive avec ce qui se passe, être complètement absorbé dans l'immédiateté de ce qu'il y a à faire, comme s'il y avait une suspension de la réflexivité. Le public en action, en réactivité à ce qu'il lui arrive, est

engagé de fait dans une activité de compréhension, dans des tentatives pour mesurer l'ampleur de l'événement, ne serait-ce que pour ajuster la réaction adéquate. Le public, avant même que d'être sinistré, est acteur de ce qui lui arrive, il est à même d'en prendre la mesure, d'en mesurer l'ampleur, de faire l'expérience que ça a lieu. Donc de s'en faire une histoire compréhensible, un scénario plausible.

Les cadres d'intelligibilité et de compréhension de l'événement, sont pluriels. Cette connaissance *in vivo* du public, qui est contemporaine du déroulement dans le temps de l'événement, n'est pas du même type que la connaissance experte, officielle, par exemple celle des organismes publics de secours ou des organisations d'aide aux victimes. C'est dans le moment même de l'urgence, dans l'immédiateté du contact avec le déroulement de la catastrophe, que s'élabore cette relation constitutive, qui définit le public dans l'événement. Ce que nous voulons dire ne va pas à l'encontre des cadres élaborés par les autorités, par les organisations professionnelles. Ce que nous voulons dire c'est qu'il existe, à condition de pouvoir les documenter, ce que nous tenterons de faire, des cadres de compréhension publique de l'événement qui sont enracinés dans la « passibilité » de l'expérience du public <sup>(3)</sup>. Ou encore de dire que le public, tel que nous l'avons défini, ne reste pas impassible : il prend une part active au déroulement de l'événement, il prend des initiatives, il observe, il agit, et il contribue, à ce titre, à donner à la catastrophe à la fois sa dimension catastrophique et sa dimension d'événement public.

### \* Faire l'épreuve de criticité

Un des résultats des enquêtes que nous avons menées sur "comment cela s'est passé pour vous ?", c'est que nos interlocuteurs rendent compte d'un travail, engagé dès avant le déclenchement du phénomène exceptionnel, précisément pour tenter de décrypter dans les signes disponibles ce qui

---

<sup>3</sup> « C'est cette passibilité qui fait de la confrontation aux événements une épreuve, c'est-à-dire une traversée dans laquelle celui à qui l'événement arrive s'expose, court des risques, voire des dangers, met en jeu son *self*. Mais cette traversée est aussi un facteur d'individualisation de l'événement : celui-ci y trouve une partie de sa signification. », in L. Quéré, *o.c.*, p. 140.



permet de situer le phénomène sur une échelle de criticité <sup>4</sup>: est-ce que ce qui se passe relève de l'habituel, du rare mais du déjà vu, ou bien est ce qu'on a affaire avec une "vraie" catastrophe. Cette limite n'est pas donnée d'emblée. Beaucoup de témoignages montrent au contraire qu'il faut un faisceau de relevés, d'indices, de croisements de sources, à la fois dans le visible proche, mais aussi de branchement sur des informations venant soit de personnes de la même famille, d'amis, dans des régions différentes, d'informations de la radio ou de la télévision, qui permettent d'établir le degré de gravité de la situation. Cette évaluation n'est ni automatique ni naturelle.

Elle dépend déjà du positionnement géographique du point de vue à partir duquel est considéré l'environnement jugé en tant que possiblement critique. Le public de la catastrophe ne se réduit pas à l'ensemble des habitants d'une zone atteinte. D'une part ce qui compte, c'est la situation au moment de l'événement. Un même territoire, un même village peut comporter des zones plus exposées et d'autres moins. Parfois à quelques mètres près, à quelques rues, à quelque étage auquel on habite, on peut être impliqué ou non dans l'événement. Nous avons croisé par exemple une personne à Durban, dans l'Aude, qui légèrement sur les hauteurs de la ville ne s'était aperçu de rien, alors même qu'à quelques dizaines de mètres de là, le long de la rivière, sa fille, commerçante dans Durban, était profondément sinistrée. Ce n'est qu'au petit matin que le père avait pu se rendre compte des dégâts alors même qu'il avait dormi sur ses deux oreilles pendant la nuit catastrophique. On pourrait ici avancer l'idée que l'épreuve de criticité est un travail non seulement pour définir la qualité du processus à l'œuvre, mais que c'est aussi une épreuve qui atteste, au sein du public ou du territoire affecté, des zones de plus ou moins grande affectation, de plus ou moins grande exposition effective à la catastrophe. De ce point de vue, le territoire n'est pas homogène, il est différencié.

Mais l'épreuve de criticité est aussi temporelle, en ce sens qu'elle se déroule dans le temps. Un événement catastrophique n'est pas instantané. Il peut être précédé par une série de phénomènes annonciateurs, ou du moins de production de manifestations dans l'environnement qui peuvent se prêter à interprétation, comme autant de

---

<sup>4</sup> Nous reprenons cette formulation, à partir du langage de la sécurité nucléaire. Dans ce domaine aussi, les spécialistes sont conduits à étalonner la gravité des incidents et accidents sur une échelle de référence comportant des niveaux de criticité.

signes annonciateurs ou prémonitoires. La couleur du ciel, d'un noir inhabituel, la hauteur du niveau des eaux dans la rivière qui court derrière les digues de protection, les arbres qui se penchent de manière exagérée sous les rafales, les objets qui commencent à voler dans la rue (par exemple des plaques de tôles), le nombre de tuiles arrachées, autant de micro événements qui, rattachés les uns les autres, peuvent commencer à faire série et contribuer à mettre en état d'alerte : tiens, cette fois-ci, c'est plus fort que d'habitude. Un témoin de l'inondation à Sommières, en septembre 2002, nous dit avoir ainsi suivi la montée de l'eau dans la ville à l'aide des repères qui, sur les murs, gardent la trace du niveau des crues précédentes. Tant qu'on reste en deçà du niveau des crues les plus connues (comme 1956, comme 1933), on reste sinon dans du courant, du moins dans du déjà connu. Dès lors qu'on commence à dépasser ces limites, cela est signe que c'est cette fois-ci une grosse vidourlade <sup>(5)</sup>. On sait ainsi par expérience qu'il va y avoir des dégâts, que c'est du sérieux.

Mais il ne faudrait pas réduire le champ d'expérience de la recherche de criticité à la seule relation immédiate entre l'observateur (la personne ou le groupe impliqué) et l'environnement. Dans le même moment, ces personnes, ces collectifs, ont aussi à leur disposition ce qui leur revient de l'intervention extérieure, des secours, des informations qui donnent l'alerte. De ce point de vue, le moment et la manière par laquelle le public capte des informations complémentaires, contribuent aussi à éveiller dans son propre dispositif perceptif des réalités signifiantes qui sinon pourraient passer sinon inaperçues, du moins insignifiantes. La présence d'une alerte radio, qui diffuse sur tout un département un programme exceptionnel ou des messages officiels demandant à la population de prendre ses précautions, comme c'est le cas de Radio France Limoges dans le Limousin, facilite du point de vue du public la prise de conscience que l'événement est de portée nationale, qu'il est catastrophique. Si, dans le même temps, peuvent être entendues les sirènes des pompiers, peuvent être rendues sensibles les coupures de courant ou de téléphone, ce seront autant de signes qui viendront confirmer les sensations dans l'environnement proche (la maison qui vibre, l'eau qui monte dans la rue, les personnes autour qui commencent à appeler au secours) et leur conférer un sens « catastrophique ».

---

<sup>5</sup> Nom populaire donné à Sommières pour désigner le débordement en ville de la rivière Vidourle.

Ces places et ces moments dans lesquels le public est à même d'opérer ce travail d'appréciation, de jugement, pour évaluer ce à quoi il a affaire, sont des places et des moments de grande importance pour la suite des événements. Cela peut commencer avant même que la catastrophe ne soit engagée, cela peut mordre sur le temps où la catastrophe est déjà avérée régionalement mais pas à la même hauteur dans toutes les zones touchées. L'importance n'est pas seulement dans l'ordre du sens, de l'intelligence de la situation. C'est que de cette appréciation, qui tend à jauger de la qualité de ce qui se passe, dépend en fait, également, les postures de précaution ou de prises de risque qui vont parfois être décisives dans le déroulement de l'impact de l'événement pour le public. Selon que l'événement est évalué à telle ou telle hauteur de risque, cela va entraîner des gestes de prudence ou inversement d'accentuation de la prise de risque. On peut par exemple, dans certains cas, commencer à organiser le repli de la maisonnée, des personnes ou des objets les plus exposés (personnes âgées, enfants, archives) dans les parties moins exposées de la maison (en hauteur), alors même qu'on va consolider la tenue des portes soumises à la pression des eaux montantes. A l'inverse, on peut faire le calcul qu'il est préférable de terminer son parcours en voiture, malgré les signes inquiétants aperçus sur la route (barrière sous les ponts, déviations), alors même qu'une posture de prudence consisterait à abandonner le véhicule et à trouver refuge dans un village voisin.

Les données sur l'évolution du processus catastrophique, qui peuvent faire pencher une situation concrète du côté du grave ou du moins grave, sont à leur tour mises en circulation dans les collectifs concernés et au-delà. Ces moments de démarrage du processus catastrophique sont aussi des moments intenses de communication. On se téléphone, on se prévient entre voisins, on consulte la radio, on se renseigne à la mairie, auprès des pompiers. Les services publics mobilisés dans ces moments pré-catastrophiques ne sont pas toujours outillés pour faire face à la demande, et la prudence avec laquelle ils répondent aux demandes est à la hauteur de l'importance de l'impact, en termes de mobilisation ou non du public, de ce qui pourra être dit. On est dans des phases de sur-intensification de l'interprétation des données, et aussi de sur-transmission de ces informations, de leurs comparaisons. Il nous a été rapporté que dans la même famille, des données ont été transmises entre La Rochelle et Limoges sur la violence du vent, ce qui avait permis à une

famille « en aval » de prendre ses précautions avant le passage de la tempête. Mais à l'inverse, il est rapporté, *a posteriori*, que telle famille disposait des informations qui auraient pu lui donner l'alerte, mais qu'elle n'en avait pas tenu compte. La mise à l'épreuve des données critiques sur l'événement ne se rapporte pas seulement au niveau d'intensité physique du phénomène en cours, mais également à la disponibilité, aux opportunités par lesquelles un individu, une maison, un village sont connectés sur les "bons" réseaux d'informations. C'est-à-dire sur ceux qui permettent d'introduire un prédictible fiable de l'événement dans un processus en cours de "dramatisation".

Ce travail d'évaluation, de mise en état d'alerte, dans lequel le public est engagé, est fonction d'une multiplicité de facteurs qui se combinent entre eux et qu'il sera opportun, en fin de parcours, de ramasser dans un même ensemble. Insistons ici sur la vigilance, sur une culture de la vigilance. Il est clair que dans ces moments où s'engage le travail d'évaluation de la gravité du processus en cours, intervient ce fait que le public peut rapporter ce qu'il voit, ce qu'il entend, à des expériences passées, mémorisées, qui lui servent de référence. A ce titre, interviennent non seulement les événements importants classés dans la mémoire collective (le public aura ainsi tendance à "adapter" la notion de crue centennale en parlant de crue centenaire), mais beaucoup plus primitivement un fond d'expérience ancrée dans la succession des expériences personnelles, vécues ou entendues, plus ou moins importantes, qui permettent de se doter d'un fond de référence sur lequel stabiliser et étalonner l'événement en train d'être vécu. Il y aurait à ce niveau intérêt à dégager toute une zone intermédiaire entre d'une part le public aguerrri, qui prend de toutes façons, par habitude, par précaution, les mesures pour faire face à l'événement, et d'autre part le public insouciant, qui découvrirait trop tard qu'il est embarqué dans une catastrophe dont il ne maîtrise aucun paramètre, aucune donnée. C'est dans cette situation des premiers jugements sur la stature et la nature de l'événement que se font (ou ne se font pas) les premières attitudes de réactivité du public face à l'événement.

### \* Exécuter les premiers gestes

La première réaction de toute personne, de toute collectivité impliquée dans les commencements d'un événement exceptionnel et menaçant est

de se protéger. Déjà pour son propre compte, pour soi-même, pour son entourage proche, pour son domaine privé, et ensuite, par cercles élargis, pour le voisinage, pour la famille, pour les amis. Ensuite vient l'aide qui peut être proposée à un échelon plus public. On aurait tort de voir dans cet effet de la catastrophe qui engage les espaces personnels ou privés, une perte de solidarité ou d'esprit public. Ce que nous restitue les personnes enquêtées, c'est que dans ces situations on porte le souci de l'efficacité, et donc qu'on évite de se disperser et de papillonner. Dans ces situations, il est préférable de bien s'occuper d'une situation réduite, rapprochée, que de circuler dans un espace élargi mais de ne rien faire vraiment. D'ailleurs, la distinction entre le proche et le public perd de sa pertinence dans ces situations. L'expérience publique de la catastrophe est une expérience distribuée. Ce qui se passe à l'intérieur d'une maison, d'un quartier, fait partie de l'expérience commune. Tout espace, à la limite, fait partie de l'espace public de la catastrophe. Ou, dit autrement, la catastrophe comme événement public déborde, s'étale, s'actualise dans tout type d'espaces, à commencer par les espaces personnels.

Les premiers gestes de précaution, de secours, concernent donc l'espace de la famille, de la maison. La maison apparaît comme le premier rempart, la première protection, ou du moins elle retrouve, à ces moments-là, sa fonction première d'abri. C'est à l'intérieur de la maison, et à condition que cet intérieur conserve son intégrité vis-à-vis des atteintes possibles venues du phénomène naturel, qu'est recherché l'espace qui garantit l'intégrité des personnes et des biens. Est-ce que l'eau va pénétrer la maison, et à quelle hauteur dans le cas de l'inondation ? Est-ce que les fenêtres et les portes vont résister aux bourrasques ? Est-ce que le toit va tenir ? Est-ce que les cheminées vont résister dans le cas de la tempête de vent ?

Mais le réflexe corporel de préservation de soi conduit à trouver un abri de protection là où on se trouve, et à attribuer à l'espace opportun les vertus de la carapace de protection. L'automobile représente cette fonction abri dans le cas des personnes qui sont surprises par l'événement en cours de déplacement. C'est l'automobile qui endosse alors ce nouveau rôle dévolu à la maison (sans qu'elle soit pourvue des mêmes qualités de stabilité, de renfort, ce qui conduit certains à surestimer cette fonction de protection et à prendre des risques inconsidérés).

Les premiers gestes de protection, exécutés de manière personnelle ou en coopération, se portent et intègrent cette dimension du cadre disponible, ce qui est à portée de main, et dont il s'agit de vérifier la tenue, de garantir la tenue, de manière à se protéger soi-même. Le commencement de la catastrophe consiste, pour le public, à enquêter sur cette tenue, d'en faire le bilan, d'évaluer ce qui tient et ce qui risque de céder, les parties de la maison les plus sûres et celles qui sont les plus exposées. Fermer les volets, s'assurer que les portes ne claquent pas, éviter de se retrouver sous les cheminées ou à proximité des vitres sont les réflexes spontanés dans des situations de tempête. Monter au premier étage ou sur la mezzanine les objets de valeur, s'assurer que les protections devant les portes sont en place (dans certains villages de l'Aude, ce sont des plaques métalliques prévues devant les portes les plus exposées, qui permettent d'empêcher les rentrées d'eau ou du moins d'élever le niveau d'eau nécessaire avant que la maison ne soit inondée), s'assurer des ouvertures possibles par le toit afin de s'échapper grâce à des secours hélicoptérés, autant d'attitudes "naturelles" dans le cas des inondations.

Mais la situation catastrophique ne conduit pas seulement à mesurer la capacité de résistance de la dimension matérielle du proche. L'événement catastrophique met à l'épreuve, à travers les premiers gestes de précaution et de secours, la dimension psychique et collective des relations avec le milieu dans lequel on vit. Qui prend le souci de qui ou de quoi, et à quel titre ? Telles sont les questions ouvertes par les attitudes. Notre enquête permet ici de répondre en gardant ouvertes les hypothèses. Il serait hasardeux de conclure par une leçon de solidarité spontanée et généralisée, comme si les collectifs, les familles, les voisinages transcendaient totalement dans ces moments-là les clivages traditionnels qui font qu'on ne se parle pas ou plus, que pour rien au monde on irait à côté pour demander du sel, que cela ne se fait pas... Les témoignages sont ici contrastés. Nous pensons par exemple à une femme dans un village sinistré de l'Aude qui attendra en vain dans sa maison inondée en pleine nuit, avec un enfant en bas âge, que sa belle famille, qui habite dans le haut du village et qui est donc à l'abri pour son propre compte ne vienne lui porter secours. Il s'en suivra une rupture familiale. Mais nous pensons aussi à ces personnes qui nous disent à cette occasion avoir découvert qu'ils avaient des voisins qui depuis sont devenus des amis. A Cuxac d'Aude, une personne âgée nous dit qu'elle n'oubliera jamais ce voisin qui est venu au risque de sa propre vie la prendre dans ses bras pour la sortir de sa maison devenue un piège. Ce sont ici les

circonstances, les relations telles qu'elles étaient ou qu'elles pouvaient devenir au moment de la catastrophe qui sont comme intensifiées, dans un sens ou un autre. La solidarité n'est pas automatique, l'égoïsme non plus.

Mais l'ordre de cette mise à l'épreuve des relations interpersonnelles, au moment de l'effectuation des premiers gestes, ne se limite pas aux relations préalables, ni aux relations proches. Une situation catastrophique mobilise les relations familiales ou amicales, en tant qu'elles peuvent être utiles. Et ceci même à distance. On prend du souci pour des membres de sa propre famille qui habitent dans des villages voisins, au besoin on s'hébergera mutuellement le temps qu'il faudra pour que les choses reviennent à la normale. Cela peut donc être à distance que les liens de prise en charge par les réseaux affectifs préalables peuvent jouer. Mais ces premiers gestes peuvent aussi englober des relations dans l'ordre de la proximité, établies avec des organisations de secours. Que ce soit avec les services locaux, par exemple ceux qui dépendent de la commune (services techniques municipaux, pompiers, médecins) ou avec des services publics venant de l'extérieur (sécurité civile, armée, gendarmerie, organisations caritatives), très vite les premiers gestes s'associent avec des dispositifs professionnels de secours. Il ne s'agit pas seulement de se prêter main forte, pour soi et pour les proches, il s'agit d'adopter la bonne attitude avec des organisations spécialisées, qui viennent sur le terrain avec un objectif précis de secours. Les formes d'association requièrent alors, non seulement un certain équipement et une culture des services publics de secours, mais également un certain savoir pour adopter des codes techniques et sociaux qui ne sont pas donnés *a priori* dans les habitudes locales. Dans le cas de la tempête dans le Limousin, de nombreux exemples sont donnés où des agriculteurs viennent seconder, notamment avec leurs tracteurs, des équipes d'EDF dépêchées sur le terrain pour rétablir les lignes. De même, dans le cas des inondations dans l'Aude, le public est invité à suivre des consignes de sécurité annoncées par les autorités à partir de données sécuritaires établies en dehors d'une expertise rapprochée.

Le public est ainsi sollicité (et même d'une certaine manière constitué sur un plan institutionnel et de la représentation publique du public) par un ensemble de mesures, de décisions, de règles, dans lesquelles il est attendu de lui qu'il vienne confirmer le bien fondé des dispositions des

politiques de secours. Le public tel que nous l'avons défini est mis à l'épreuve de ces attentes. Sa compétence, son équipement (au sens de savoir faire), vont se trouver confirmés ou infirmés dans cette rencontre entre public réel et public attendu. Les premiers gestes, la rencontre entre les premières intentions portées par le public et les premières opérations déclenchées par les organisations publiques vont jouer ici un rôle décisif pour favoriser ou empêcher une collaboration effective dans la conduite des opérations de secours. Et c'est bien la reconnaissance de cette prise de part du public dans l'imagination et l'efficacité des premières postures, et ce de la part des autorités publiques, qui permettront l'établissement des conditions qui favoriseront une telle rencontre.

### \* Agir en solidarité

Une certaine méconnaissance du déroulement concret des opérations de secours en situation catastrophique peut conduire à mettre en avant l'action des secours organisés, supportés directement par le milieu local (comme les mairies, les services techniques, les pompiers), au détriment de la part prise par les bénévoles, les personnes privées, associées ou non. Pourtant tant les documents écrits que nous avons pu collecter que les témoignages recueillis attestent de l'importance prise par ces comportements de solidarité qui germent spontanément à l'intérieur du public. Répétons encore ici qu'il ne s'agit pas d'opposer dans l'ordre de l'interprétation ce qui, dans le déroulement réel, se fait en coopération, en complémentarité. Il s'agit de rendre compte de faits observés, observables, attestés et souvent passés sous silence ou minimisés par une sociologie des catastrophes naturelles habituée à mettre l'accent sur l'action publique instituée, celle qui relève des pouvoirs publics, des autorités officielles, des services professionnels de secours. La prise de part du public aux diverses situations de secours peut prendre plusieurs formes, selon que le point d'ancrage de l'intervention du public s'attache du plus privé au plus public.

Une première forme de mobilisation du public, au delà des actions de protection de l'espace privé, se coule pour ainsi dire dans les formes de socialisation primaire préalables à la catastrophe. L'événement dans ces cas-là ne vient pas créer de la sociabilité, il vient activer et rendre opérationnels des réseaux d'inter-connaissance, qui imposent tout naturellement le cadre de l'intervention en solidarité. C'est d'abord le



réseau de voisinage, de proximité qui peut s'imposer. La similitude des situations vécues (un lotissement inondé crée de fait une solidarité de sort entre les différents habitants qui sont logés à la même enseigne), la dépendance mutuelle par rapport à des équipements atteints par la catastrophe (par exemple le village menacé par une digue qui cède ou les habitants d'un hameau touché par une rafale de tempête), la simple présence "sous les yeux" de situations devant lesquelles on ne peut pas faire comme si on les ignorait, autant de facteurs qui impliquent mutuellement les résidents d'une même zone, d'un même quartier, d'un même groupe de maisons. Quand il s'agit, au matin de la tempête, de dégager les routes, ce sont les hommes d'une même commune, d'un même hameau, qui se regroupent avec leurs tronçonneuses et leurs tracteurs pour se répartir le travail, pour commencer à dégager les arbres. C'est dans le public qu'une certaine information de base est relayée, sur ce qu'il faut faire en priorité, sur les besoins d'aide dans le voisinage, et ceci bien avant que toutes les données ne soient centralisées par les organismes de secours officiels. Ces formes d'implication du public peuvent s'appuyer sur des réseaux associatifs, des groupes de loisirs, des clubs sportifs, qui représentent, au moment d'agir, des points de fixation des énergies, de ralliement. Nous parlons ici des premières formes d'action en coopération (les clubs pouvant par exemple, dans un deuxième temps, investir le domaine public de l'aide afin de cultiver un certain esprit associatif et de visibilité publique).

Une deuxième forme de mobilisation publique des bénévoles peut prendre la forme de réactions de solidarité venant de la part de personnes ou de groupes qui se trouvent en quelque sorte "libres de leurs mouvements", soit parce qu'ils ne sont pas directement impliqués dans la catastrophe pour leur propre compte, soit parce qu'ils se sont garantis qu'ils ne risquaient pas pour leurs propres proches et pour leurs biens. C'est par exemple un groupe de jeunes réunis dans un café le vendredi soir dans un village de l'Aude, qui prend l'initiative d'aller porter secours dans les zones les plus sinistrées du village. C'est par exemple le cas d'une personne qui habite dans la partie haute de Sommières qui ne se sent pas de rester inactive et qui descend en ville pour voir s'il n'y a pas des points sensibles où se rendre utile. Ces formes de présence du public, relativement libres de toutes attaches, soit trouvent à s'employer en se greffant sur des points déjà actifs, en venant en renfort dans un site dans lequel elles sont accueillies et intégrées, soit peuvent se proposer comme forces bénévoles auprès des mairies, des

services de secours déjà à l'œuvre. Dans cette mise à disposition des forces disponibles, le bénévole pourra se proposer avec ses propres compétences, ses propres outils. C'est le médecin qui prend sa place dans une équipe de soins de la Croix Rouge, pour renforcer l'équipe sur place, c'est le paysan qui sort son tracteur pour dégager un arbre qui barre la route aux secours, c'est la ménagère qui propose le ravitaillement d'une équipe d'électriciens d'EDF qui travaillent au rétablissement des lignes.

La relation qui s'établit au moment d'une catastrophe entre le public et les formes institutionnelles et organisées des secours représente une troisième forme importante de l'investissement du public dans l'activité de prise en charge de l'événement. Au premier chef, il nous faut mentionner que c'est le public qui est sollicité comme destinataire des consignes, des ordres, des règles à suivre, des informations à recevoir et à donner. Sans l'accueil bienveillant du public et l'activité qu'il déploie pour prendre en compte ce qu'on lui demande, ce qu'on lui dit, les organisations de secours pourraient se retrouver comme « orphelines » de leur public, sans relais, sans prise avec la réalité à secourir. Cette transmission des ordres, cette mise en oeuvre des consignes, cet alignement des comportements sur ce qui est demandé, représentent un véritable "travail" de la part du public qui porte son effet à l'intérieur des organismes de secours institués. Si une consigne est comprise et respectée, c'est autant de soutien qui vient en retour conforter l'instance qui en assure la responsabilité. Au contraire, qu'un ordre ne soit pas respecté, et c'est l'autorité en situation de celui qui l'a donné qui s'en trouve affecté (et en situation catastrophique, le public se sent en position de pouvoir prendre parti, d'apprécier la valeur de ce qui est demandé, voire de remettre en cause les hiérarchies, d'imposer d'autres échelles de valeur).

La mobilisation de solidarité du public en situation de catastrophe est régie, en principe, par un certain nombre de règles que nous avons pu documenter. Tout d'abord, il y a un principe d'efficacité par non dispersion. On ne peut pas être efficace si on court dans tous les sens et qu'on n'a pas le temps de réaliser vraiment une tâche, si minime soit-elle. C'est tout l'échelonnement des opérations à faire qui est mis en examen dans la pragmatique du secours du point de vue du public. Il ne dispose pas, comme les organismes officiels, des moyens pour hiérarchiser les points les plus urgents, les plus sensibles. Le public intervient pour l'essentiel là il se trouve, afin d'apporter sa contribution, *hic et nunc*. C'est

là que l'occupation territoriale par le public représente une force quasi naturelle que ne peuvent avoir les organisations d'aide, structurées sur un plan formel pour occuper le terrain, pour répartir les forces, pour mettre les composantes en plan d'action. Le public n'obéit pas à la même logique. C'est à sa place qu'il est et qu'il s'active. Une grande distribution de l'action relevant du public, et, en parallèle, une grande concentration sur les sites dans lesquels le public se trouve investi.

Le deuxième point que nous avons observé consiste dans le traitement de l'information, des données relatives à la situation catastrophique. Par sa présence distribuée sur le territoire, le public représente une force informative, de constitution des données sur l'événement. Le rôle de Radio France Limoges au soir de la tempête et dans les jours qui suivent est de ce point de vue remarquable. L'antenne est ouverte pour toutes les personnes qui peuvent, en mentionnant d'où elles appellent, attester de ce qui se passe dans la région, de l'état matériel et moral du territoire, des besoins en aide, en outillage, en ravitaillement. Le public est aussi mobilisé pour assurer un rôle de surveillance du territoire, afin de répertorier les points en difficulté, qu'il faut aider en priorité, mais également de surveillance dans un sens plus classique pour éviter que certains ne profitent de la situation de désarroi et de baisse de la surveillance publique pour réaliser des vols sur les biens désormais accessibles. De ce point de vue, le public peut jouer au sens propre un rôle de maintien de l'ordre public.

Enfin, même si cette dernière dimension de la participation du public au sens de l'événement se laisse difficilement documentée, la présence du public dans la catastrophe remplit un rôle décisif du point de vue de l'habitabilité des lieux, du territoire. Le même phénomène exceptionnel peut avoir une résonance très différente dans une région sans habitant et une région habitée. La présence du public donne une raison à l'intervention d'urgence des secours publics. C'est cette présence qui peut potentiellement accentuer le caractère catastrophique de l'événement. En prenant sa part dans les opérations de secours, soit pour son propre compte privé ou en solidarité, le public vient manifester aux yeux de tous que le territoire lui-même est une chose commune, qu'il impose que le public s'en charge. C'est en étant en situation de passibilité (de ne pas rester impassible) que le public, presque sans rien faire, par sa seule

présence affectée, rend le territoire obligeant, relevant d'un *munus* <sup>(6)</sup>, d'une charge à prendre en considération et qui constitue la communauté. Nous reviendrons dans notre troisième chapitre sur cette dimension publique de la catastrophe comme chose commune. Mais nous voulons souligner ici que cette effectivité de la présence du public est déjà à l'œuvre au moment même de la catastrophe (et que cette dimension n'apparaît pas seulement dans un après-coup).

### \* Partager l'événement affectif

Vivre une catastrophe naturelle représente d'abord une expérience physique et sensible que chaque être ressent dans son corps, individuellement. Le bruit du vent, la violence d'un torrent d'eau et de boue, l'odeur des eaux qui charrient toutes sortes de déchets, les vibrations qui se répercutent dans les murs de la maison, la couleur d'un ciel qui vous tombe sur la tête, la vue des éléments matériels de votre entourage protecteur soumis à rude épreuve, tous les sens sont en éveil, en alerte, le corps est comme sorti de lui-même, prêt à réagir au moindre danger. L'expérience de la catastrophe naturelle est aussi une expérience de la peur. Le corps et l'esprit sont alors arqués boutés ensemble pour accommoder l'événement, pour en faire quelque chose, pour faire sien quelque chose qui se présente comme étranger, destructeur, irrépressible. L'expérience du corps est aussi une expérience intérieure, qui met en branle ce qui repose d'archaïque dans chaque individualité. L'emploi des mots de cataclysme, de fin du monde, de déluge n'est pas qu'une métaphore : l'expérience de tout un chacun, dans une situation de catastrophe naturelle, est faite de ce retour au primitif, au primaire, aux racines essentielles de l'existence et du néant.

Cette expérience quasi ontologique de soi dans les situations de catastrophe naturelle est souvent passée sous silence par les chercheurs en sociologie ou en science politique, car ne relevant que de la seule discipline psychologique. Cette division du travail entre disciplines qui partageraient l'espace du public en tranches de réactivité et d'opérativité ne nous convient pas dans la mesure où nous pensons que ces

---

<sup>6</sup> C'est par cette expression que le philosophe italien Roberto Esposito entend désigner la chose commune en tant qu'elle implique une communauté de prise en charge. R. Esposito, *Communitas, Origine et destin de la communauté*, Paris, PUF, 2000.

dimensions, modalisées fortement par l'événement dramatique, participent directement à la constitution du public et à son activité propre. Déjà, à un titre collectif, il est clair que cette expérience commune, partagée entre chaque individu pour son propre compte, participe de la reconnaissance d'une communauté, celle des êtres qui sont « dedans », qui sont touchés, qui sont soumis à la même épreuve (7). Ce fond commun de l'expérience partagée est efficace non seulement par lui-même, dans les situations immédiates de sauvegarde, de secours, mais il permet également d'assurer vis-à-vis de l'extérieur, au moins le temps que dure l'événement, l'existence énoncée d'un Nous : une collectivité qui se reconnaît comme ayant en commun cette histoire à prendre en charge, à assumer, chacun à sa place, avec sa part singulière.

Ensuite, il nous paraît, suite à notre enquête, qu'une des activités qui mobilise le public pendant le déroulement de la catastrophe, et ceci avec des rayons différents d'extension, c'est le partage de cette expérience, de manière directe, corporelle (par exemple dans le partage des gestes, des regards, des signes de soutien), ou de manière verbalisée sous forme de paroles échangées, de comptes rendus réciproques, de premières interprétations de l'événement. Ces premiers partages de l'expérience peuvent se passer dans des enceintes privées (dans un couple, une famille, entre amis très proches), dans des cercles semi-publics (comme des voisins, des habitants d'un quartier, d'un lotissement), comme dans des situations plus publiques (un journal, une assemblée municipale, une émission de radio ou de télévision). Mais, d'une manière ou d'une autre, c'est l'expression du public qui se fraie une voie, qui répond à un impératif d'expression, de mise en forme. L'expérience de la catastrophe naturelle a quelque chose de brutal, d'inhumain, d'insensé. Spontanément les individus sont amenés à mettre en commun cette expérience, à communiquer à son propos, afin de se l'approprier, pour la faire exister comme une expérience réelle, non rêvée, pour la symboliser. Nous reviendrons dans la partie suivante sur cette notion d'élaboration du trauma utilisée par les psychologues. Mais nous pouvons d'ores et déjà inscrire ce travail d'élaboration dans le cours même de l'événement, et non pas seulement dans un travail *a posteriori*, qui viendrait comme le

---

<sup>7</sup> Il est intéressant à ce titre de noter que les animaux sont régulièrement cités dans les mémorisations de l'événement catastrophique, comme des acteurs à part entière, qui réagissent à leur manière, parfois avec un sens naturel du geste à faire (par exemple des chevaux et des bœufs à Sommières qui parviennent à se sauver en se laissant dériver dans le courant).

seul résultat des organisations d'assistance psychologique. Le public est amené à faire par lui-même ce travail, quand il le peut. On peut même dire que ce travail d'appropriation collective de l'émotion suscitée par l'événement est un travail fondateur du public. C'est dans le partage de l'émotion, dans la prise de conscience qu'il y a une émotion partagée, partageable, que le public se reconnaît comme tel, se délimite, se trouve.

Mais cette dimension affective, qui mobilise le public, est aussi une dimension qui interfère directement dans la relation du public avec l'extérieur. Les organisations qui viennent sur le terrain pour porter secours, pour construire des réseaux d'action et d'assistance, pour produire de l'information, n'ont pas affaire à des personnes ou des collectivités qui obéiraient à une seule définition objective en termes de places, de niveaux de « sinistrabilité », de formes d'habitat... Le public affecté est aussi ce public fait par l'émotion, fait d'émotions. C'est la situation elle-même qui porte avec elle cette forme d'excitation, d'exacerbation des sentiments collectifs, ce ressenti qui se traduit par beaucoup de paroles, de tensions, de fraternisation ou de colère ; les relations interpersonnelles sont empreintes de cette émotivité partagée.

Une des caractéristiques de cet état affectif du public, c'est sa transitivité. Les organismes de secours, les responsables de l'action publique, les journalistes, les bénévoles des organisations humanitaires sont eux-mêmes touchés par cette émotivité. Même si leur travail consiste pour une part à faire abstraction de cette dimension, pour pouvoir conserver la lucidité de l'opération pratique à accomplir, cette mise à distance des affects représente une activité en soi, qui est sensible pour le public, qui se voit. Le public est très sensible à la tenue de cette bonne distance entre efficacité et froideur, mais aussi entre compassion et respect de l'intimité des personnes et des lieux. D'un côté, on attendra d'un membre de la sécurité civile ou d'un pompier d'abord de l'efficacité dans son geste de secours, mais aussi une attention aux situations humaines dans lesquelles il intervient. Et on lui saura gré d'être capable du geste ou de la parole qui marque une sympathie, un échange émotif. A l'inverse, le public pourra réagir fortement devant toutes les formes de « spectacularisation » de l'émotion, à des fins événementielles. Les témoignages recueillis dans le cadre de notre enquête abondent de descriptions de scènes où des équipes de télévision cherchent activement à capter ce qui pourra faire émotion sur l'écran, au mépris de ce que vivent les personnes.

L'intégrité psychique des milieux touchés devient une véritable chose en soi. Des spécialistes sont dépêchés par des organisations de secours ou humanitaires pour une prise en charge psychologique. Les organisations de secours comme la sécurité civile et les pompiers ou l'armée sont dotées de services spécialisés pour prendre en charge cette dimension dans leurs propres rangs. Les journalistes sont préparés à faire face à cette question et à faire la part entre la demande de leurs rédactions et les conditions pratiques d'exercice de leur métier en situation critique. Le public assiste et participe à toute cette activité de formalisation de l'émotion. Il peut être conduit à rejouer son émotion, à la produire comme telle, à l'attester, voire à l'instrumentaliser ou à la voir en train d'être instrumentalisée. Cette situation est paradoxale. En un sens, il s'agit bien de la reconnaissance que la dimension affective de la situation traumatique est importante et qu'elle mérite d'être prise en compte par les dispositifs de secours, par les organes de communication. Le public y gagne là une légitimité, une présence sur l'arène publique de la catastrophe, il peut y gagner une place pour prendre la parole. C'est ainsi que l'émission de Michel Field, *Prise directe*, est pensée et réalisée pour permettre une prise de parole collective dans la suite immédiate de la phase critique de l'événement. Mais inversement, dès lors que cette dimension est objectivée en tant que telle, à tel point qu'elle peut être dotée d'une grande publicité, se posent les questions : d'une part, de l'intégrité du public qui se trouve là, sur la place publique, face à une certaine révélation de ce qui fait son intimité ; d'autre part, de la hiérarchisation des facteurs, qui peut sembler à certains égards forcée, conduisant à mettre en avant ces aspects émotionnels du public, au détriment d'autres aspects comme ceux relevant des questions de responsabilité ou de l'évaluation des pertes matérielles.

Le travail du public devient dès lors aussi un travail de présentation de soi, de contrôle de ce qu'il dit et de ce qu'il montre, de veille sur ce qui est dit et montré de lui, par exemple dans les journaux ou les émissions de télévision. Le public de la catastrophe a déjà fort à faire comme public atteint par l'événement, et la prise de part, parfois l'enrôlement, dans l'espace de la représentation de la catastrophe peut venir comme un surplus d'activité incongru ou gênant dans l'exercice même de l'activité de s'occuper de soi ou des autres sur le terrain. C'est comme s'il lui fallait redoubler sur la scène de la relation au monde extérieur son statut de victime. Or, nous l'avons dit, le public ne se réduit pas à une

collectivité de victimes. Ne voir ou ne donner à voir du public que le côté apitoyant et désespéré de personnes ayant subi le choc de l'événement est un rétrécissement de la réalité qui peut vite devenir insupportable pour les intéressés. Comme si, sur la scène de la représentation publique, l'événement était à nouveau le plus fort puisqu'il dicte les conditions de la représentabilité du public.

Mais, n'en doutons pas, cette question se pose aussi au chercheur. Selon le matériau qu'il recueille, selon les catégories qu'il mobilise pour en rendre compte, il pourra, même sans s'en rendre compte, annexer lui aussi le public à l'événement. Le public *dans* l'événement n'est pas le public *de* l'événement. Le public s'institue à l'épreuve de l'événement, mais sa définition déborde ce que l'événement lui fait, lui fait faire. Les ressorts du public, et notamment les ressorts affectifs, donnent au public une consistance propre, une dynamique propre qui est plus large qu'une simple réactivité face à la catastrophe.

### \* Quand l'événement s'estompe

Parmi les multiples épreuves par lesquelles le public doit passer en situation de catastrophe naturelle, il y en a une qui consiste à faire face au reflux de l'événement, quand les médias n'y font plus référence, quand les secours repartent, quand la vie reprend son cours habituel. Cette « dépression », qui peut se traduire effectivement par des problèmes psychiques de décompression, est la conséquence directe de la mobilisation des énergies dans le public pour faire face aux situations multiples et très engageantes qui se sont multipliées pendant le temps fort de l'événement. L'impression d'être oubliés, d'être laissés pour compte, d'être renvoyés à eux-mêmes, le sentiment de perdre progressivement l'émotion collective qui avait, pour le bien ou pour le pire, animé la société locale, peuvent correspondre à un deuxième choc. C'est le moment où, sans le relais de la publicité qui malgré tout symbolise et rend collectif ce qui se passe pour chacun, la catastrophe est ou devient un problème à gérer dans les espaces privés ou hiérarchisés de manière traditionnelle.

Le temps critique de l'événement a laissé entrevoir des ressources dans le collectif, des formes possibles d'organisation, de mobilisation des compétences, des formes de démocratie, très liées à la situation



d'urgence, mais configurées par d'autres modalités que celles qui déterminent la représentation collective habituelle. Des personnes qui se sont révélées très actives pour la communauté pendant l'événement peuvent progressivement désertier la scène publique, alors même qu'elles ne se sentent plus nécessaires. A l'inverse, les représentants traditionnels peuvent réapparaître, avec le reproche toujours possible de vouloir capitaliser à leur propre compte une mobilisation collective largement déterminée par ce qu'il y avait à faire.

Ce « travail » du retour à la normale, là aussi, se déroule pour une large part dans l'espace privé ou semi public des groupes primaires (les familles, les voisins, les collègues de travail). Ce sont dans ces lieux que l'événement continue d'être discuté, commenté, qu'on continue à y faire référence alors même que les écrans de télévision suivent désormais d'autres problèmes de l'actualité. D'autres médias, comme les journaux régionaux, certaines radios régionales, entretiennent le début de mémoire, en organisant les premiers « retours sur l'événement ». Mobilisant des archives, des bilans, des analyses plus officielles, ces manifestations publiques de capitalisation publique de l'expérience accompagnent en fait un processus qui a cours dans le public. Le public y est sollicité pour apporter des témoignages, pour raconter ce qui s'est passé dans telle ou telle localité, pour évaluer les dégâts et les réparations.

On retrouve ici, comme au plus fort de l'événement, le rôle des maires et des municipalités. L'instance de la commune s'impose « naturellement » pour représenter le public d'une entité géographique donnée. Elle en a d'ailleurs les attributs et les responsabilités. C'est le maire qui juridiquement doit assurer la sécurité de ses concitoyens. C'est sur lui que se concentre, durant l'événement, l'intensité des responsabilités, des choix, des informations ; et c'est lui qui fait l'interface sensible entre les responsables officiels de l'action publique (services de secours, assistance aux personnes, personnalités, médias) et les demandes ou besoins du public. Au moment du bilan, quand les maires rendent compte de leur action, ils soulignent à la fois la difficulté de leur position, mais aussi son côté pourrait-on dire exaltant, qui sort de l'ordinaire, et gratifiant. Les réunions publiques, les commémorations, les bulletins municipaux sont des lieux où l'événement est rappelé en référence à la mobilisation collective, à cette prise de part du public dans le déroulement des

opérations de secours, dans les gestes d'entraide, dans les attitudes de solidarité.

Sortir de l'événement, enfin, c'est commencer un travail du souvenir. L'événement ne disparaît pas, ne s'efface pas, il se transforme. Sa publicité apparente perd de son acuité, mais il est pris en charge par d'autres relais, d'autres opérateurs. Le public ne disparaît pas non plus, il se transforme aussi. Les modalités de mise en commun des expériences privées n'ont plus l'ancrage immédiat dans la situation d'urgence. L'événement se glisse désormais en interstice dans une vie qui reprend son cours normal. Publiquement, il passe au second plan. Mais il demeure, dans la démultiplication des points d'effectivité, une affaire collective. Tout un chacun est concerné, à un titre singulier, par ce qui s'est passé, et par ce qui est en train de disparaître de l'actualité. La communauté du public, d'un engagement au faire dans la situation d'urgence, devient une communauté d'expérience de la « disparition » de l'événement. La catastrophe devient une individualité négative. Le public y est attaché parce que son histoire en est dorénavant marquée.

## Chap. 2 : Elaborer l'événement : le public expert

La réflexion que nous proposons dans ce deuxième chapitre nous est suggérée par les conditions mêmes de notre enquête. Les personnes que nous avons rencontrées, tant dans l'Aude que dans le Limousin, nous ont manifesté un grand appétit pour répondre à nos questions. Aucune appréhension, dans l'ensemble, pour les prises de rendez-vous, une grande liberté de parole, une initiative pour raconter leur point de vue, une facilité avec laquelle les souvenirs remontent à la surface du conscient pour s'exprimer devant l'interviewer. Alors même que l'expérience directe de l'événement remontait à deux ou trois années, nous pouvions noter une envie d'en faire part, de le retrouver dans son histoire, de le faire vivre à nouveau dans les conditions de l'entretien. Cette constatation, notée en particulier dans l'Aude, nous la retrouvons dans des entretiens réalisés dans les environs de Limoges, alors même que des étudiants de deuxième année recevaient la consigne de collecter des entretiens auprès de personnes ayant été touchées, d'une manière ou d'une autre, par la tempête de vent de décembre 99. Là aussi, surprise des enquêteurs, notée parfois dans les mémoires : l'entretien se déroulait tout seul, les personnes avaient envie de parler, de faire part de leur expérience.

Cette disponibilité du public à retracer devant un interlocuteur extérieur les circonstances de leur « vécu catastrophique », rencontrée au fait même de notre enquête et ce y compris plusieurs années après l'événement, avec toujours la même vivacité, nous souhaitons la prendre à notre tour comme une pièce importante de notre dispositif pour appréhender la question du public dans la catastrophe naturelle. Ce qui se donne dans cette ouverture à l'enquête, c'est que les personnes rencontrées, même et surtout si elles parlent d'elles-mêmes, ont le sentiment de faire partager quelque chose qui s'est passé pour beaucoup de monde, pour tout un chacun, pour une collectivité, et que cela regarde la collectivité dans son ensemble. Alors même que le récit restitué reste entièrement arrimé au singulier de la situation vécue et connue du point de vue de celui qui parle, le parlant (et l'enquêteur) a bien conscience de parler d'une expérience générale, de documenter à sa place, avec ses propres données, un événement qui le dépasse, qui l'a dépassé à l'époque, et qui mérite qu'on en parle. Les enquêtés, les personnes mises

en situation de raconter leur expérience et de faire part de leur réflexion, comprennent sans qu'il soit besoin de le dire, que leur témoignage personnel « rapporte » quelque chose de l'événement, de ce qu'il a été pour eux. Ils en parlent comme s'ils en répondaient, comme s'ils en étaient les porteurs.

Et, de fait, ils en sont les porteurs, les représentants <sup>(8)</sup>, les archives vivantes, pour des chercheurs qui ne disposent, hormis leur propre expérience personnelle, que de traces écrites, d'images, éventuellement de traces dans le paysage, pour leur permettre d'avoir accès à l'événement lui-même. Le public dont nous abordons quelques représentants est ici le véhicule qui nous donne accès à l'événement dans sa portée effective : la catastrophe naturelle a eu lieu ici et ces personnes répondent de cette effectivité. Elles répondent aussi des tournures prises ici par l'événement. De ce point de vue, la question de la représentativité ne se pose pas dans les mêmes termes que dans le cas d'une enquête à visée générale : ce sont ces descriptions là, c'est cette série de témoignages, pris dans la singularité de leur collecte, qui valent ici en eux-mêmes et pour plus larges qu'eux-mêmes.

Mais le public, dont on voit ici le rôle essentiel comme porteur de mémoire, de transmission de l'événement, de transport dans le temps d'un événement qui se donne dans une temporalité ramassée sur elle-même, ce public se prête aussi volontiers au jeu des questions de l'enquêteur parce qu'il en a envie. Ce n'est pas par pur altruisme, par pur esprit public, qu'il accepte de répondre à la demande de récit : la prise de parole, transmise à travers un magnétophone, une caméra ou un carnet de note, permet de mettre à distance l'expérience, de la faire exister à l'extérieur de soi, de la mettre en forme. Les psychologues parlent à ce propos d'un travail d'élaboration, de symbolisation, pour désigner cette manière par laquelle le sujet d'une expérience traumatique met à distance ce qui lui arrive, ce qui lui est arrivé, pour se familiariser avec cette « marque » de sa propre histoire, pour se l'approprier de manière apaisée, pour la faire sortir d'un statut de trace non dite, non reconnue, et d'autant plus agissante qu'elle n'est pas identifiée et verbalisée. Le public est à l'ouvrage, est sans cesse à l'ouvrage, dans cette activité de reconnaissance de l'événement, pour le comprendre, pour le

---

<sup>8</sup> Nous retrouvons ici, au sens propre, ce que Louis Marin appelle la re-présentation, la présentation à nouveau : à notre demande, les témoins présentent à nouveau l'événement (cf. L. Marin, *Le portrait du roi*, Paris, Les éditions de Minuit, 1981).

faire sien. C'est cette double dimension du rôle du public dans le travail d'élaboration – porter l'événement dans le temps, le transmettre ; et le reconnaître comme familier, se l'approprier – que nous voulons détailler présentement dans la suite de ce chapitre.

### \* Documenter à toutes fins utiles

La catastrophe naturelle est un phénomène marquant, exceptionnel. Quand elle se produit, quand elle se confirme, les membres du public prennent conscience que ce qu'ils vivent, ce qu'ils voient, ce qu'ils remarquent, restera dans la mémoire, devra rester dans la mémoire, que cela fera date. Il y a un appel, issu de l'événement lui-même, de sa force, de sa radicalité, à enregistrer ce qui se passe, pour garder une trace, pour garder un document-témoin. Pour certains, ce sera *a minima* l'enregistrement mémoriel dans des images ou des visions qu'on n'oubliera pas. C'est le souvenir personnel, dans chaque conscience ou subconscient. La catastrophe s'imprime de manière immédiate dans la mémoire, sans support intermédiaire, sans objectivité. Pour d'autres, prédisposés à l'usage de tel ou tel outil d'enregistrement ou de collecte d'informations (photo, vidéo, notes journalières, coupures de presse), ce sera l'occasion de mettre en œuvre une compétence, un goût pour l'enregistrement, la conservation de l'événement. Dans cette activité de reportage sur l'événement, parallèle à celui qui peut être fait par des organismes professionnels comme la presse ou les médias, le public possède des atouts qui peuvent compenser, du point de vue de l'authenticité des documents et de leur productivité documentaire, le côté amateur de leur réalisation.

La qualité des documents constitués ou collectés par le public tient pour une part à la situation objective à partir de laquelle ces documents sont réalisés. La personne dont la maison est soumise aux bourrasques de la tempête et qui filme un après l'autre les incidents qu'elle répertorie et qu'elle commente (le volet qui lâche, le portail qui s'envole) ; celle qui prend sa caméra pour capter le mouvement des eaux qui entourent sa maison, tout en commentant ce qu'elle voit et qu'elle filme ; celle qui depuis le toit de sa maison filme les voisins en détresse dans le lotissement inondé ; celle qui tient jour par jour son journal personnel de l'événement, notant les principaux événements et les commentaires qu'elle en tire ; tous ces exemples (ceux qui sont parvenus à notre

connaissance mais qui valent pour tous les autres qu'on peut facilement imaginer) présentent d'abord cette originalité et cette opérativité de point de vue. C'est depuis la maison soumise à la tempête, c'est depuis le toit dans le lotissement inondé que ces images sont captées. Elles sont tournées à partir du regard du public, elles nous donnent son « point de voir ». Il ne s'agit pas d'un reportage fait par un journaliste venu sur le terrain, il s'agit de capter ce que voit une personne du public, comme elle le voit, là où elle se trouve, dans son environnement.

Ces qualités objectives des documents en question tiennent tout autant à l'espace – le point à partir duquel les films sont tournés – que du point de vue du temps – le moment où ils sont tournés. La personne qui filme l'inondation autour de sa maison, dans l'Aude, reste suffisamment longtemps à tourner dans son jardin et dans les rues adjacentes pour capter différents épisodes de la crue. Il peut noter l'évolution de la situation, le portillon qui n'est pas encore tombé, puis le même portillon qui a cédé sous la pression de l'eau. Il peut faire état du moment où l'eau de la rivière déborde au-dessus de la petite digue en bordure du champ. Il a le temps pour transformer véritablement les alentours de sa maison en terrain d'expérience, pour montrer ce que c'est concrètement une inondation. Un journaliste professionnel n'aurait pas eu, ne serait-ce que la possibilité de rentrer à ce point dans le détail du phénomène, dans sa transformation continue au fil du temps. De ce point de vue, le public est en résonance sensible avec la réalité du phénomène physique, qui se manifeste dans la matérialité de l'environnement, et cette résonance se sent dans les documents-conservatoires. Alors que le journaliste professionnel viendra en prélever des fragments significatifs.

Mais la deuxième qualité de ces documents, intimement liée à la celle d'objectivité, c'est inversement la subjectivité, l'engagement personnel de celui ou de celle qui les réalise, qui les commente, qui les transmet. Ces matériaux n'obéissent pas au principe de publicité qui régit l'élaboration des matériaux professionnels. Ce sont des documents qui conservent une trace de l'événement, à toutes fins utiles. Cela pourra trouver sa place dans un cercle personnel, privé, semi collectif (des amis), cela pourra être présenté à une personne extérieure, par exemple une équipe de recherche. C'est bien à ce titre que nous avons été sollicités pour visionner tel ou tel film réalisé au moment des inondations dans l'Aude, pour accéder à tel dossier de presse, à tel journal personnel de l'inondation. Ces documents portent en eux-mêmes le commentaire qui

les rend accessibles aux personnes qui n'ont pas vécu l'événement. Ils sont pensés et réalisés pour être partagés, pour que l'expérience dont ils sont la trace puisse se partager. Ils portent en eux-mêmes une qualité de transmission, de conservation et de mémoire. Et aussi de pédagogie : afin qu'on puisse prendre des précautions, afin de savoir ce que c'est.

Ces commentaires, pris sur le vif, ont aussi un effet de marqueur d'authenticité. Le fait que le son sur les films vidéo soit capté sur le vif, qu'il est donc possible d'entendre la violence du vent dans la véranda filmée, de sentir l'émotion de la situation dans le souffle de celui qui filme ou dans les cris au loin qui demandent de l'aide, y compris les défauts de cadrage qui font comprendre que l'heure n'est pas au figolage de l'image, qu'il s'agit de faire ce qu'on peut, dans une situation d'urgence où filmer n'est peut être pas le seul souci, tous ces signes attestent d'une vérité du document qui enregistre un contexte sans un projet filmique d'embellissement (il peut y avoir cependant un projet de tournage, par exemple de panoramique pour donner à voir l'ensemble du paysage, ou de circulation autour de la maison avec retour sur les pas, pour donner un aperçu d'ensemble des environs).

En fait les qualités de ces documents, tant objectives (se trouver au bon endroit, au bon moment) que subjectives (ils portent la marque personnelle de ceux qui les réalisent) tiennent au fait et attestent que ce sont des documents qui sont en prise avec l'événement. Au sens de Pierce <sup>(9)</sup>, on pourrait dire que ce sont des signes indexicaux, qui renvoient au phénomène dont ils sont la trace par empreinte physique, plus que par construction symbolique ou par représentation mimétique. Ces documents sont des médiations actuelles entre l'événement au moment où il se déroule et la personne, le corps filmant, qui les réalise. Ils sont imprégnés de cette situation, de la tension portée par cette situation, et c'est cette valeur-trace qui est restituée dans le document, par le document.

Du coup, ces matériaux prennent une valeur publique et c'est en tant que tels qu'ils peuvent être mobilisés, rassemblés dans des dispositifs de publicisation de l'expérience collective. La presse régionale sert de relais, par exemple à travers le courrier des lecteurs, pour une expression écrite du public qui témoigne de ce qu'il a vu, de ce qu'il a à dire, et ceci sur

---

<sup>9</sup> C.S. Pierce, *Ecrits sur le signe*, Paris, Seuil, 1978.

une scène publique. Les radios régionales comme Radio France Limoges se font fortes également, et ceci dès les commencements de l'événement, d'ouvrir l'antenne aux personnes qui appellent et investissent le canal public de la radio pour témoigner, pour informer, pour demander de l'aide, pour remercier ou pour encourager. D'autres formes de publicisation de ces documents personnels existent, par exemple sous la forme d'expositions pour lesquelles un appel est lancé auprès du public pour qu'il alimente, le temps de l'exposition, en documents relatant la catastrophe. Dans l'Aude, une exposition de ce type a été réalisée avec des enfants des écoles. Un site Internet a fonctionné sur les mêmes bases de documents et d'écrits collectés et réalisés par des collégiens.

Le public apparaît ainsi, soit directement dans une activité pour lui-même, soit quand cette activité apparaît également sur une scène publique, comme un opérateur majeur de la documentation du phénomène catastrophique, à côté, mais sans perdre sa propre consistance, d'autres opérateurs professionnels comme les journalistes. Ces documents attachés aux personnes qui en sont les auteurs représentent une collection distribuée d'archives attestant, à chaque fois de manière singulière, d'un point de vue, d'une situation, d'une place. Le public est donc à ce titre, non seulement l'élaborateur de cette version archivistique de l'événement mais également il en est le conservateur. Cette disposition du public à garder une trace de l'événement, à le faire exister à l'état de trace, contribue, nous aurons l'occasion d'en reparler, à faire du public un acteur central de la question de la mémoire de l'événement et d'une culture de la vigilance.

#### \* Le « travail psychologique » du public

L'aide psychologique dans le cadre des opérations de secours et d'assistance en situation de catastrophe naturelle a acquis, depuis une vingtaine d'années, droit de cité. Les techniques employées, dérivées de celles expérimentées par l'armée en situations de guerre, sont distribuées tant du côté des « victimes » de la catastrophe que du côté des « aidants » (pompiers, militaires, protection civile, bénévoles). Notre propos n'est pas, dans cette section, de décrire ces techniques pour elles-mêmes, mais plutôt, en examinant ce qu'elles font, comment elles sont promues, de montrer en quoi elles sont symptomatiques d'un « travail » qui, de fait, a cours au sein du public, de manière plus ou moins spontanée, travail qui



permet, comme disent les psychologues, d'élaborer le traumatisme, de le symboliser et de l'apprivoiser.

Même s'il serait abusif de donner ici une représentation unifiée du travail psychologique, tant les différentes écoles de pensée et de pratiques psychologiques ne développent pas le même modèle et qu'elles sont à ce titre jalouses de leurs distinctions, nous prenons le risque de présenter quelques caractéristiques de ce travail, telles qu'elles nous ont été restituées par les spécialistes que nous avons rencontrés. D'une part, le trauma de l'événement exceptionnel ne se développe pas sur un terrain psychique vierge. Tout être, toute individualité possède une histoire, un cheminement façonné par une succession d'épreuves qui laissent des traces, plus ou moins symbolisées, intégrées, qui le façonnent, et qui lui donnent le moment venu des aptitudes plus ou moins disponibles pour faire face aux nouvelles épreuves de réalité qu'il peut rencontrer. La catastrophe naturelle est un de ces événements qui peut actualiser et mettre à l'épreuve les compétences psychiques de l'individu : c'est en tout cas en puisant dans son histoire, dans son bagage, dans son outillage, qu'il réagira aux situations exceptionnelles actuelles. D'où l'idée qu'un travail sur soi, dans les cas où l'intégration de l'événement est difficile ou douloureux, peut être nécessaire, pour faire advenir face à soi, dans le domaine conscient, des mécanismes de concentration et de travail des affects qui peuvent, sans cela, opérer de manière d'autant plus « impressionnante » que c'est à l'insu de la personne. On tire de ce constat et de cette pratique une première leçon : l'événement, dès lors qu'il se traduit sous la forme d'un traumatisme durable, est souvent le prétexte, l'occasion saisie par des constructions psychiques déjà là chez l'individu, pour faire jouer à plein leur propre efficacité.

La deuxième caractéristique développée par les spécialistes psychologues, c'est l'importance du passage au symbolique, notamment par la verbalisation des affects, par la parole, par la mise en mots. L'expérience traumatique puise son pouvoir d'atteinte continue sur l'individualité d'être présente de manière im-médiate, de manière brute, voire brutale, dans le corps de la personne. La violence d'une catastrophe naturelle se présente comme une sorte de viol, d'imposition d'une force irrépessible, qui vient marquer, pour ceux qui y sont soumis, une limite de puissance ou d'impuissance, comme si un corps étranger s'imposait par la force en soi. Cette situation d'anormalité

produit chez l'individu des réactions normales de peur, de terreur, des sentiments de perte de sa propre consistance, de sa propre identité. Ces sentiments sont, eux, tout à fait normaux, par réaction à une situation qui, elle, reste anormale. Mais le travail consiste précisément à faire la part entre ce qui est normal et ce qui ne l'est pas. Cela passe par un travail de symbolisation, de distanciation de l'expérience par la production d'un discours, d'un propos, qui permet de se réapproprier de manière positive l'événement, comme un événement anormal mais qui fait partie désormais de la vie et de l'expérience de l'individu atteint, sans pour autant cesser de le considérer comme exceptionnel et étranger. De ce point de vue, il est intéressant de relever dans les propos d'un psychiatre de Limoges, cette remarque : d'après ce spécialiste, la relative longue durée de la tempête de vent (environ 6 heures) a permis d'éviter un choc trop brutal qui se serait traduit par de plus nombreuses difficultés psychologiques, le public étant à même, sur cette durée, de prendre la mesure de qui était en train de se passer et de commencer à faire ce travail d'apprivoisement de l'événement.

La troisième caractéristique que nous relevons de ce travail de réappropriation de l'événement, c'est que l'individu est plus ou moins armé pour faire ce travail seul. Qu'en fait, cette activité, menée sur soi, peut conduire à mobiliser des affects déjà là, tels que le processus de symbolisation se bloque en quelque sorte, et que seule une aide extérieure, sous la forme d'une écoute, d'une assistance personnalisée ou dans des groupes de paroles, peut permettre de réactiver. Cette dernière dimension du travail psychologique, qui pose la question de la relation à l'autre dans la constitution des identités individuelles, a l'avantage, pour nous autres sociologues, d'ouvrir sur l'opérativité de la relation collective. Dans le partage d'expérience, que ce soit sous la forme de séances de débriefing ou d'entretiens personnalisés, ce qui se joue c'est justement la prise de conscience que l'expérience de la catastrophe n'est pas une expérience singularisante, isolante. Pour sûr elle est attachée dans chaque cas à une histoire personnelle, incomparable, mais elle présente aussi des apparentements avec des expériences similaires chez d'autres. Ce travail de désintrinsication entre l'affaire personnelle et l'affaire collective ou publique est la voie suivie pour conduire, paradoxalement, vers une réappropriation positive de ce qui est arrivé au moment du choc traumatique.

Nous sommes ici au cœur de la question du public, en tant qu'il se trouve impliqué dans un « travail » pour intégrer, pour faire sien, un événement qui se donne *a priori* sous la forme d'un corps étranger se manifestant par une violence irrépressible. Le public en tant que tel, et chaque membre ou composante du public pour son propre compte, est engagé dans un travail de symbolisation, de distanciation, pour faire la part du normal et de l'anormal, à la fois dans l'événement et dans la manière de le vivre. Ce travail s'opère sans qu'il apparaisse nécessairement sur une scène publique de visibilité, à la fois dans chaque individualité, mais dans des milieux privés, intimes ou semi collectifs (groupes de voisins, de travail, de loisirs, au café, sur la place...). Lors de notre visite à Sommières, 3 semaines après l'inondation de la ville, nous avons été frappés par l'appétit de paroles manifesté par les personnes présentes dans les rues, sur les places, dans les cafés. Raconter, prendre des nouvelles, s'informer, se lamenter, rire, autant de manifestations d'un besoin de sortir d'une expérience lourde qui reste pesante tant qu'elle n'est pas partagée.

Nous en venons à penser que les interventions des spécialistes (tout à fait nécessaires) auprès des cas difficiles (de ceux qui précisément ne trouvent pas dans leur entourage les conditions de cette verbalisation salutaire de l'expérience traumatique) révèlent en creux, au dire même de ces spécialistes, tout un travail non visible du public pour lui-même et dans ses propres réseaux de familiarité, de sociabilité, qui lui permet d'élaborer l'événement, de le rendre sinon familier du moins acceptable, y compris dans sa violence et son inacceptabilité. Ce travail est difficilement documentable, il se glisse dans les interstices de vie des individus, dans des rencontres non formalisées, dans des espaces de l'intime ou du privé. Il peut à l'occasion faire irruption sur une scène publique, notamment quand cette scène est dédiée à ces modalités d'expression de l'expérience affective. La communication publique de l'expérience prend alors la forme d'une conjuration du sort, d'une catharsis.

### \* Parler en public

Nous avons déjà mentionné cette épreuve désormais instituée dans laquelle, au cours d'une catastrophe naturelle, le public est convié à jouer son rôle de public, à présenter devant la caméra, le journaliste ou le

chercheur, ce qui s'est passé pour lui, comment il a vécu l'événement, qu'est-ce qu'il en pense, où en quelque sorte il lui est demandé de faire retour sur son expérience, de la raconter, de l'interpréter à nouveau, non plus comme acteur pris dans la violence des éléments mais comme acteur d'un travail de publicisation, de communication, à destination d'un public extérieur, défini par un média. On lui demande de parler publiquement de lui-même mais en tant que public, en tant que représentant du public. On lui demande de tenir ensemble les deux sens de l'expression « parler en public » : parler de manière publique, parler en tant que public. Ces moments où le public s'exprime en tant que tel, par la voix d'un de ses représentants, sont des moments clés dans le déroulement de la catastrophe, dans la définition même de l'événement comme catastrophe : le public s'y découvre sous une forme incarnée, élargie, vivante, au-delà de toutes les identifications en termes de victimes, de sauveteurs, de résidents, de témoins... Nous détaillerons ici une de ces scènes, en l'occurrence télévisuelle, non pas parce qu'elle serait emblématique de toutes les autres, mais parce qu'elle se prête relativement bien à l'analyse du public qui y prend part et des compétences qui lui sont alors requises pour tenir son rôle.

Il se trouve qu'après chacune des deux catastrophes naturelles que nous avons étudiées dans cette recherche, l'homme de télévision Michel Field organise une des émissions qu'il anime à l'époque, dénommée *Prise directe*. Dans les deux cas, il s'agit de réunir, quelques jours après la catastrophe, dans une salle publique (à Lézignan, c'est le centre culturel ; à Limoges, c'est une salle de la ville) un ensemble de personnes, soit pour elles-mêmes, soit en tant qu'elles représentent des organisations, des collectifs, des services publics, des professions. Le principe de l'émission n'est pas tourné autour du débat raisonnable devant conduire à un consensus. Son déroulement est « travaillé » comme une succession de témoignages, plus ou moins en résonance, en éclairages réciproques, en alternant des places et des statuts différents des milieux représentés, selon un ordre dosé qui permet d'assurer un rythme et une dynamique à l'émission. L'animateur de la rencontre, Michel Field, circule au milieu des personnes interviewées tour à tour, dans une attitude faite de sympathie et d'encouragement à dire ce qu'on a sur le cœur. Il prend garde à l'équilibrage des temps de parole entre les différentes composantes représentées, soit en termes de professions, soit en termes d'institutions. Il peut à l'occasion marquer une limite pour conserver à

l'émission son caractère de retour d'expérience face à certains intervenants qui pourraient s'en emparer à des fins « partisans ».

Sur cette scène de *Prise directe*, il y a différents publics. Sont représentées les institutions officielles, les autorités qui ont assuré l'encadrement de l'action publique au nom de l'Etat et des collectivités : secrétaire général de la Préfecture, président du Conseil régional, gradés de l'Armée, de la Gendarmerie, de la Sécurité civile, représentant des grandes municipalités. On peut dire que pour ces représentants, il s'agit d'une épreuve de bilan, quand il leur est demandé d'expliquer publiquement comment ils ont agi, avec quelles difficultés, avec quels résultats. Ils sont là pour répondre de l'action publique dont ils ont assuré la responsabilité. Sont également représentés les services publics (comme Météo France), les entreprises publiques (EDF, France Télécom), les professions touchées (viticulteurs, agriculteurs, forestiers), les assurances, les élus. Là aussi, il leur est demandé de commenter leur action d'urgence, de tirer un premier bilan de l'événement, de faire un premier commentaire sur la situation. Et puis il y a des personnes qui ne représentent qu'elles-mêmes, ou leur corporation mais à titre individuel. Ces intervenants ne sont pas rompus, par métier ou par engagement, à prendre la parole en public, pour représenter un groupe, un collectif. C'est alors le public ès-qualité qui parle.

Nous ne passerons pas ici en revue toutes les attitudes du public répertoriées dans le cadre de ces deux émissions de *Prise directe*. Nous faisons par ailleurs une analyse détaillée de celle enregistrée à Lézignan<sup>(10)</sup>. Elles se répartissent sur un spectre continu, allant du simple témoignage personnel mais dit avec suffisamment d'émotion pour qu'il parle de lui même, au propos beaucoup plus « politique », énoncé au nom du Nous de la communauté, du milieu touché, en appelant à l'autocritique et à la reconstruction. Nous pensons, par exemple, à ce viticulteur audois qui commence son témoignage à partir de ce qu'il a vécu comme professionnel et qui enchaîne insensiblement dans un appel au courage adressé à ses collègues viticulteurs en difficulté. C'est, en fait, collectivement que ces prises de parole renferment cette force et cette authenticité qui constituent chacune d'elles en pièces d'un dispositif de

---

<sup>10</sup> J. Roux, C. Magro, « Une émission de télévision, archive vivante d'une catastrophe naturelle ? L'enregistrement de *Prise Directe* à Lézignan Corbières (Aude), le 18 novembre 1999 », colloque *Le traitement médiatique des catastrophes naturelles dans l'histoire : entre oubli et mémoire*, HESOP, Grenoble, avril 2003.

représentation du public. Bien sûr, il en va du professionnalisme de l'équipe de télévision ; bien sûr, il en va aussi de la bonne volonté des représentants institutionnels qui acceptent de jouer le jeu de la confrontation sans imposer tout le discours du côté de leurs prises de responsabilité. Il n'en reste pas moins, et c'est plus clair dans le cas de l'Aude que dans celui de Limoges (où des représentants agriculteurs débordent les limites de l'émission pour en faire un forum pour défendre leur cause), une présence du public qui donne toute sa profondeur de champ à l'émission. Par la circulation entre les différentes corporations touchées, entre les différentes localités mentionnées, la catastrophe naturelle prend de fait une dimension humaine et identifiable à travers des personnes. Elle prend corps. Ce faisant, le passage au témoignage, à la verbalisation, joue aussi son rôle pour faire exister l'événement autrement qu'à travers les images dramatiques, présentées d'ailleurs sous la forme de « sujets » à l'intérieur de la série des témoignages. L'émission organise ainsi le va et vient entre l'événement dans la violence de son actualité et l'événement en tant qu'il peut être parlé, qu'il peut être partagé dans une assemblée. Le public, en prenant sa part dans ce genre de situation de communication, contribue à faire exister la catastrophe dans le registre d'une symbolique partagée (sinon unanime), qui contribue pour une part à élaborer l'événement traumatique selon une modalité collective et à l'insérer dans une histoire commune.

### \* Evaluer, nettoyer, reconstruire

Une fois passées les premières mesures d'urgence permettant d'assurer l'intégrité des personnes et des biens, ce qui s'impose au public – en fait à chaque point d'impact de la catastrophe, il y a un public concerné : une maison, un hameau, une entreprise, un commerce, une école – c'est de dresser un état des lieux, de considérer et de consigner ce qui a résisté et ce qui a cédé, de mesurer et d'évaluer les dégâts (déjà pour soi-même, aussi pour les déclarations aux assurances ou aux organismes d'aide). Ce travail d'évaluation de l'impact de l'événement sur ses propres biens va de pair avec les opérations de nettoyage. En déblayant les décombres d'un hangar agricole, en rangeant le terrain qui entoure la maison, en nettoyant un rez de chaussée inondé, on prend la mesure de ce qui a été touché par la tempête, par l'inondation. Un des premiers effets de la catastrophe est en effet de masquer l'étendue de son effet et cela

représente une première étape dans la reconquête de sa maison que de commencer à la ranger.

Mais les opérations d'évaluation et de nettoyage ne peuvent pas être considérées indépendamment de la charge symbolique qu'elles représentent. En considérant ce qui a été détruit dans son environnement, le public prend conscience de ce qu'il vient de perdre, de ce qu'il a gardé. De même, en nettoyant, il se rend compte de ce qui est irrémédiablement perdu et de ce qui peut être récupéré. La dimension affective de ce travail est présente au moindre geste de déblaiement, de découverte, de rangement. Par ces opérations de réappropriation de son espace proche, la personne touchée réaffirme son droit de présence qui lui a été temporairement interdit par le phénomène exceptionnel lui-même. Elle reprend en mains son territoire, qui est aussi une manière de se reprendre en mains soi-même.

Cette dimension de ré-acquisition de son chez soi est également sensible dans le processus d'élaboration des projets qui viendront prendre place à la suite de l'événement : est-ce qu'on va reconstruire ou déménager, est-ce qu'on va replanter la forêt, est-ce qu'on a les moyens de refaire mieux qu'avant. La catastrophe peut arriver à un moment où des projets étaient réfléchis et constituer en quelque sorte une opportunité. Elle peut aussi arriver au mauvais moment, par exemple dans les cas où les personnes venaient juste d'aménager ou de faire construire. La catastrophe représente alors une mise à l'épreuve de soi, dans sa capacité à rebondir, à faire face, à réagir.

Cette « vertu » de l'événement catastrophique est reconnu pour des organisations, des entreprises, des services publics, et tant dans l'Aude que dans le Limousin nous voyons en effet que des équipements, des services, des activités économiques ont d'une certaine manière « bénéficié » de la catastrophe pour se moderniser, pour faire évoluer leur activité ou leur structure, pour adapter leur offre aux nouvelles conditions du marché. Ce que nous pointons ici, c'est que cet effet mobilisateur de la catastrophe n'est pas le propre des formes organisées de la société. Il vaut aussi dans le public et pour le public. Cet effet boomerang de l'événement est passé sous silence par la sociologie des crises sous la raison que cela regarde chaque foyer, chaque personne dans une logique privée et que cela ne concerne pas les relations collectives.

Or c'est bien là que nous voulons insister. En prenant en charge, dans sa propre logique privative, la reconstruction de ses biens, le nettoyage de sa maison, la conservation ou l'évolution de son patrimoine forestier, le public n'agit pas seulement dans l'espace clos de ses seuls intérêts. Il participe à une reconstruction collective, à une réappropriation de la société par rapport à son environnement. Ce faisant, il contribue également à « élaborer » l'événement exceptionnel, qui certes s'est manifesté sous son aspect destructeur, mais qui, au moment du nettoyage et de la reconstruction, cède à nouveau la place à l'intervention humaine qui se retrouve chez elle. Oui, la catastrophe a eu lieu mais elle n'a pas eu le dernier mot. Ceux qui sont là se chargent de remettre de l'ordre, de réinstaller de l'habitabilité là où cette dernière a été mise à mal par l'ouragan, par la furie des eaux.

L'opérativité des opérations d'évaluation, de nettoyage, de reconstruction, pour le public, en tant qu'elle a pour conséquence de mettre à distance l'événement et commencer à se l'approprier, est attestée par le côté très sensible de ces activités quand elles sont prises en charge par des acteurs extérieurs (experts de compagnie d'assurance, bénévoles d'associations caritatives). Nous avons recueilli des témoignages de personnes qui disent avoir été « choquées » une deuxième fois, au moment où on était venu chez elle pour nettoyer la maison. Le temps n'était pas accordé pour participer à ces opérations, pour faire le tri entre les objets personnels qu'on souhaitait garder, même s'ils étaient abîmés. Même si, pour des raisons techniques, il faut faire vite avant que le limon ne colle sur les murs ou sur les objets, c'est comme si la maison était violée à nouveau par des agents extérieurs, cette fois-ci avec le sentiment de bien faire. C'est comme si, dans l'urgence, la personne « aidée » était sommée ou mise devant le fait accompli de perdre une partie de ses souvenirs matérialisés dans des objets, des images, des traces. A l'inverse, ce que raconte une directrice d'école primaire de Lézignan, c'est l'importance qu'elle accorde, de manière rétroactive, au temps qu'elle a pris, avec d'autres institutrices et des parents d'élèves, pour nettoyer un à un les jouets de l'école, les livres, les murs, comme si ces tâches de nettoyage étaient une manière de reprendre la main sur leur environnement, sur leur lieu de travail, sur le sens de leur mission éducative. On imagine bien, même si nous n'en avons pas de témoignage direct, des situations similaires, dans le cas des missions d'expertise pour les assurances, où l'expert extérieur intervient



sur les lieux pour faire le bilan de ce qui a été perdu, pour en évaluer le prix, c'est-à-dire pour en fixer une mesure objective, non affective.

Dans ce travail de réhabilitation de l'environnement matériel privatif, se joue une prise de part du public dans la reprise en charge de son existence *ici*, du même type que celle à laquelle sont attachés les responsables de l'action publique vis à vis du territoire commun. Un des soucis des maires, des conseils municipaux, des élus départementaux ou régionaux, des responsables de services publics, c'est bien de remettre rapidement en place les éléments de l'espace public endommagés par la catastrophe, d'en effacer les signes, et d'attester aux yeux de tous que la collectivité a le ressort pour surmonter l'épreuve. Mais ce travail, qui est reconnu et encouragé quand il s'agit des composantes des espaces publics (les routes, les places, les bâtiments publics), est également à l'œuvre dans les espaces personnels. Le public y fait un travail distribué de réhabilitation – de réhabitation – des lieux, qui est aussi pour lui, individuellement et collectivement, une manière de mettre à distance l'événement, de le tenir en respect, de ne pas en être l'esclave.

### \* Imputer la catastrophe naturelle

En fait, dès les premiers signes avant-coureurs de l'événement exceptionnel (ce que nous avons appelé l'épreuve de criticité), le public est engagé dans un travail réflexif pour comprendre la ou les raisons du phénomène. Ce travail d'enquête, de « causéification » de l'état des choses, de compréhension pour tenter de répondre aux questions « pourquoi cela se passe comme cela et pas autrement ? », « est-ce qu'on aurait pu être prévenu plus tôt ? », « que faudrait-il faire pour que cela ne se renouvelle pas ? », ce travail court le long de la durée de l'événement et il participe également à une mise à distance rassurante pour le public : la catastrophe n'est pas inaccessible, on peut lui appliquer un raisonnement de causalité, on peut la juger, on peut la mettre en question.

Nous l'avons dit, ces premières formes d'interrogation du public visent à adapter les gestes d'urgence en fonction de la prévision que l'on se fait de l'évolution de la situation. Selon que l'on apprécie qu'il s'agit d'un phénomène classique, sur lequel on a des références, pour lequel on connaît les parades efficaces ou bien qu'il s'agit bel et bien d'un

phénomène qui dépasse toutes les mesures connues, les comportements de précaution et de secours ne seront pas les mêmes. Pour mener à bien cette enquête et statuer, le public est conduit à interroger les signes qui sont à sa disposition, à accumuler des hypothèses, à se faire sa propre idée. Répétons ici qu'il ne s'agit ni de dire que cette expertise de base de la part du public se réalise en vase clos, sans interférence avec les informations officielles qui peuvent être diffusées par exemple par la radio, ni de dire que cette expertise du public est meilleure que l'expertise provenant des institutions. Nous voulons seulement attester ici, et c'est notre enquête qui nous le permet, qu'il y a bel et bien de la part du public un travail de compréhension de ce qui se passe, qui dépasse une seule réactivité réflexe de survie.

Ce travail de réflexion du public peut s'inscrire dans des formes plus instituées et organisées de regroupement et de manifestation sur la place publique. Nous pensons par exemple à des associations de sinistrés qui, dans l'Aude, prennent des positions et des initiatives relativement à des problèmes d'aménagement du territoire ; nous pensons à des organisations professionnelles dans le Limousin qui investissent l'après-catastrophe pour intervenir dans l'avenir forestier de la région ; nous pensons à certaines associations environnementalistes ou politiques (voire certaines municipalités) qui ont également un discours et une activité qui interrogent les causes de la catastrophe, et qui militent publiquement pour un développement alternatif qui permettrait de réduire les risques en cas de retour d'un événement du même type.

Ce même travail peut aussi être le fait d'individualités qui « oeuvrent » pour elles-mêmes tout en ayant en tête le souci du bien public. Nous avons ainsi rencontré des personnes qui, à partir de compétences acquises durant leur vie professionnelle (ils sont maintenant retraités), ont développé une véritable expertise personnelle, associant des connaissances sur les phénomènes physiques en jeu dans l'événement (connaissance hydrologique, météorologique) et la connaissance de leur environnement proche (les alentours de leur maison, leur localité, leur région).

Pour M. B., il s'agit de prendre sa caméra vidéo, au plus fort de l'inondation, et de détailler visuellement tout en les commentant, les différents processus relatifs à la crue : les courants, les obstacles, les murets, les ponts, les embâcles, les renversements de niveaux... Ce film,

que la personne tient à nous montrer à nous chercheurs, qu'il tient donc à rendre public, à toutes fins utiles, est un véritable documentaire sur ce que c'est physiquement une inondation. La situation décrite est transposable, et surtout elle atteste, elle objective des processus généraux qu'habituellement on ne garde pas, on ne conserve pas. Cette pédagogie n'a pas un but purement privé (même si on peut imaginer que le film a déjà été projeté en privé). Elle a pour but d'éduquer le public, de l'aguerrir du point de vue de la connaissance des phénomènes. Une inondation, on ne sait pas forcément comment ça marche : moi je l'ai filmé, je vais vous l'expliquer.

Pour M. S., il s'agit de monter de toutes pièces un véritable petit laboratoire météo, à partir d'un ordinateur et un branchement Internet et la lecture d'une abondante littérature. Retraité de la météorologie marine, M. S. est devenu expert pour collecter sur la toile les données des grandes bases de données étrangères (américaines, anglaises, australiennes). Il a appris à croiser ces données avec un modèle théorique d'interprétation du temps, qu'il s'est lui-même construit en s'appuyant sur les différentes controverses qu'il a pu consultées. Il a pris le temps d'étalonner son modèle, en comparant le temps qu'il pouvait prévoir et le temps réel. Cette compétence développée de manière autonome, il la met à la disposition de son réseau personnel, de ses amis dans la région, de ses connaissances. Il n'intervient pas sur la place publique, pas plus que M. B.. Ce qui l'intéresse, ce qui le passionne, c'est de progresser dans son savoir et de le faire partager de manière utile autour de lui.

Nous avons également rencontré des formes semi collectives, sous forme de réseaux de familiarité, d'amitié, qui développent aussi un travail d'expertise pour comprendre les causes de l'événement catastrophique et pour peser pour qu'un tel événement ne se reproduise pas à l'identique. Nous pensons notamment à un groupe de personnes dans la région de Cuxac qui s'est constitué comme un véritable groupe-expert sur la question de l'histoire des protections contre les inondations et des aménagements de cette partie de la plaine basse de l'Aude, sur l'histoire des crues, sur les raisons techniques ou d'urbanisation qui ont augmenté les risques des dégâts, sur les modalités de reconstruction des digues et des ouvrages d'art après les crises. Le travail de ce groupe consiste à accumuler des documents, à enquêter sur le terrain, à faire jouer des réseaux de connaissance, à discuter, à évaluer les opérations publiques et les projets, à faire « remonter » des propositions... Ce groupe n'a pas pris

une forme militante, même si certains de ses membres peuvent s'engager à titre personnel dans une association ou une liste municipale. Ils représentent beaucoup plus une mouvance d'opinion, sur place, qui en interrogeant les raisons de la catastrophe en arrive à poser des questions générales sur l'aménagement du territoire, sur l'information des populations, sur l'attitude des élus et des administrations, sur la consultation du public.

Cette activité compréhensive du public vis à vis de l'événement catastrophique, au-delà de la diversité de ses formes d'accomplissement, est importante au moins à deux titres. D'une part, elle permet d'attester de l'existence d'une expertise publique alternative, distribuée, non institutionnalisée, qui forme le fond sur lequel s'appuie le jugement du public. Nous aurons l'occasion de revenir sur la question des liens entre cette expertise décentralisée et les formes répertoriées de l'action publique institutionnalisée. Ce qui nous intéressera ici, c'est plutôt d'insister sur le fait que ces formes de savoir par accointance (où ce qui est mis à profit, c'est une relation de proximité, de familiarité, voire de connivence avec l'environnement proche, un connaître *avec* plus qu'un connaître *sur*) représentent des formes de mise à distance de l'événement, de son élaboration par le public <sup>(11)</sup>. En engageant une interrogation sur le comment, on entame une interrogation sur le quoi, sur le pourquoi. L'événement exceptionnel y perd de son impérieuse nécessité, il devient discutable.

D'autre part, cette connaissance portée par le public est une connaissance « engagée ». Il ne s'agit pas de connaître pour connaître, mais de connaître pour améliorer le sort d'une région, d'une population, pour éviter des retours identiques. La naturalité de l'événement est ici mise en question. Sur une ligne de partage nuancée, qui tient comme deux extrêmes les positions de ceux qui pensent que tout est d'origine naturelle et ceux qui pensent à l'inverse que tout vient de l'intervention anthropique, ces savoirs mobilisés par et pour le public sont d'abord des savoirs d'enquête : qu'est-ce qui s'est passé, à tel endroit, est-ce que cela ressemble à des situations répertoriées dans l'histoire, pourquoi a-t-on construit dans telle zone inondable, comment se fait le développement des villages, de la région, comment les lieux sont-ils habités, par qui,

---

<sup>11</sup> Nous développons cette notion d'expertise par accointance dans l'article « L'expertise par accointance. La portée politique de la connaissance sensible », in CERAT, *Le recours aux experts. Raisons et usages politiques*, à paraître.

comment se fait l'alerte en situation de crise, qui détient l'initiative pour prévenir les habitants, qui coordonne les secours, comment est assurée la couverture d'information sur l'événement, comment y sont figurés les différents intervenants, le public, quelles seraient les mesures adéquates, sinon pour se garantir contre le retour d'événements similaires, du moins pour limiter les dégâts éventuels, comment tirer les leçons de l'expérience ?

### Chap. 3 : Mémoire et responsabilité : le public aguerri

La comparaison entre les deux catastrophes qui nous ont servi de témoins nous invite à mettre l'accent, dans cette troisième partie, sur la question de la vigilance. Dans un cas, la tempête dans le Limousin, l'événement est survenu pratiquement sans mémoire publique. Certes, des tempêtes traversent régulièrement cette région, venant de l'océan, mais pas de cette intensité. Des recherches de précédent équivalent obligent à remonter à la fin du XIX<sup>ème</sup>, soit quatre à cinq générations en arrière. De plus, les conditions mêmes dans lesquelles cette tempête s'est inscrite à même le territoire ont fait jouer des facteurs qui n'étaient pas présents lors de ces tempêtes « anciennes » (distribution d'énergie par lignes électriques, communication par téléphone, type de forêt). Il est possible de dire que cette tempête est donc passée par le Limousin sans s'inscrire dans une tradition, dans des habitudes, qui auraient pu établir dans le public (comme d'ailleurs dans les institutions) une culture du risque de la tempête, des dispositions d'urgence adaptées, des réflexes déjà rodés par des expériences antécédentes, soit directement vécues, soit racontées par les anciens.

A l'inverse, dans l'Aude, nous sommes en plein dans une région à tradition inondable. L'histoire longue de la plaine de l'Aude est « marquée » par le passage de ce fleuve. Le cours même de l'Aude, à une échelle géologique puis historique, a été détourné à plusieurs reprises, soit sous l'effet de processus naturels (comme le dépôt des alluvions) soit sous l'effet de l'action anthropique. Nous sommes ici sur une terre où, depuis des siècles, l'homme a gagné sur des zones inondables des surfaces cultivables, des terrains pour construire des villages, des villes, des ouvrages d'art. La société s'est ici construite avec une relation intime avec les cours d'eau, avec une expérience régulière de débordements suite à des pluies abondantes, notamment à l'automne et au printemps. Alors même que dans le Limousin, il faut remonter une centaine d'années en arrière, ici, dans l'Aude, les crues de référence s'égrènent à plusieurs pour une même génération : 1916, 1940, 1996... Chaque crue laisse derrière elle ses souvenirs, ses marques, ses images, ses témoignages, ses récits. Les habitants de l'Aude savent qu'ils habitent une région à risque, de ce point de vue de l'inondation. Ils font régulièrement l'expérience, même si cela n'est pas à chaque fois

dramatique, des pluies torrentielles et des montées du niveau des rivières affluentes de l'Aude et de l'Aude. Cette connaissance n'est pas le seul fait des institutions, des responsables. C'est un savoir réparti, distribué dans le public, suffisamment présent pour qu'on ne puisse pas dire, comme c'est souvent fait, que les néo-résidents ne sont pas au courant, même si on peut comprendre qu'ils le sont moins ou autrement. Nous sommes ici dans une région, sur une terre à risque.

Cette différence entre deux catastrophes naturelles nous introduit directement à la question de la place de la mémoire du risque dans l'appréciation des différences de comportement du public que l'on aurait pu constater ici dans le Limousin, là dans l'Aude. Est-ce qu'un événement exceptionnel qui se présente *a priori* sans antécédent remarquable, se traduit en une expérience publique du même type qu'un événement exceptionnel qui prend place, de mémoire d'une génération, dans une série d'événements du même type, événements qui génèrent régulièrement des dégâts similaires, qui réclament des postures de précaution du même ordre, qui suscitent des débats et des interrogations que l'on retrouve d'événement en événement : faut-il construire des digues de protection, faut-il accepter de construire en zones inondables, l'aménagement du territoire n'est-il pas à revoir en fonction des risques quasi coutumiers de précipitations très fortes et d'inondation ?

Nos observations nous conduisent à un constat moins tranché qu'il y pourrait paraître de prime abord. L'examen des circonstances dans lesquelles sont vécues la tempête et l'après-tempête dans le Limousin montre que le public n'est pas dépourvu de toute culture du risque. Il se pourrait même que cette tempête de 1999 représente un début de prise de conscience collective de ce risque et la mise en place d'une première mémoire de vigilance qui conduise à des précautions, à des mesures intégrant l'éventualité d'un retour de ce type d'événement. A l'inverse, dans l'Aude, le débat public est complètement ouvert, pendant et après les inondations, pour savoir ce qu'il en est de la culture de vigilance qui devrait pourtant être de mise dans une telle région à risques : n'a-t-on pas reconstruit à l'identique telle digue, tel pont de chemin de fer, ne laisse-t-on pas les rivières à nouveau en proie aux embâcles meurtrières, n'a-t-on pas autorisé de manière trop laxiste des constructions dans des zones inondables ? Il nous faut donc démêler les facteurs et éviter les conclusions hâtives.

Nous proposons, pour avancer dans notre démarche, de revenir sur la notion d'événement public. Suivant en cela le philosophe Claude Romano, il est possible de distinguer deux approches de la notion d'événement <sup>(12)</sup>. Dans la première, l'événement est une circonstance délimitée dans le temps, avec un début et une fin, avec un déroulement, des épisodes. Cet événement peut laisser des conséquences, des restes, qui ne font pas partie de l'événement, qui prennent la suite en tant que conséquences, que suites. Une autre conception de l'événement consiste à intégrer dans le corps même de l'événement tout ce qui est d'habitude rejeté au dehors, sous couvert de traces, d'empreintes, de marques. L'événement ne se clôt pas avec sa phase la plus visible ; il se continue, il se perpétue à travers une présence indexicale, celle des signes de l'événement tracés à même le territoire, à même le public qui l'a connu, qui en a des souvenirs, une mémoire. L'événement se perpétue dans des traces mémorielles, qui le font exister alors même qu'il n'est plus apparent.

Cette dernière manière de considérer l'événement à travers ses traces s'impose à nous à partir de notre enquête. Nous avons déjà souligné à quel point le public que nous rencontrons est à même de nous mettre en relation directe avec l'événement dans sa force vive. Le public ne prend pas en charge une « représentation » de l'événement, il en est la mémoire vive, la mémoire active. C'est lui qui peut en parler, qui peut en témoigner, qui peut attester de ce qui s'est passé. Le public est dépositaire de cette qualité de présentification d'un événement qui n'a plus cours. Il en porte non seulement les traces, mais également il manifeste le pouvoir traçant de la catastrophe. Du coup, notre enquête ne nous a pas distancié de l'événement, elle nous le fait toucher du doigt, à travers le public qui en témoigne. Rencontrer des témoins n'est pas seulement quelque chose qui ressort d'une méthode : enquête qualitative dirait-on. Il s'agit de bien autre chose : de la question simple mais délicate de savoir qu'est-ce qu'une catastrophe naturelle, qu'est-ce que ce type d'événement, comment le caractériser en termes de sociologie ?

Avant d'entrer dans le détail, il nous faut encore mettre en valeur un point correspondant au caractère public de l'événement. C'est bien parce que l'événement déborde le cadre de chaque partie privée de la société, parce qu'il apparaît comme un événement qui touche tout un chacun,

---

<sup>12</sup> C. Romano, *L'événement et le temps*, Paris, PUF, 1999.



qu'il n'est pas possible qu'il disparaisse de la mémoire. La collectivité joue ici un rôle de conservatoire de l'événement, ce qu'une individualité seule ne pourrait suffire à faire. C'est en étant d'emblée public que l'événement « catastrophe naturelle » se perpétue dans ses propres traces, dans son propre tracé. Le pouvoir traçant de la catastrophe, en s'appliquant dans chaque espace privatif tout autant que dans l'espace public, en appelle à une hypothèse « continuiste » de l'événement public.

La catastrophe naturelle comme événement public obéit au modèle de la percussion et de la répercussion. Cette dernière n'est pas un épiphénomène qui viendrait derrière, de manière dégradée, rappeler la percussion. La répercussion est une réplique, différente certes mais une réplique tout de même, de la percussion. La percussion s'y rejoue une deuxième fois, dans un nouveau contexte. La percussion percute une deuxième fois, une troisième fois... Dans la série des répercussions, se donne la percussion initiale, qui trouve là la puissance de son déroulement dans le temps. La répercussion, c'est de la percussion continuée. Ce que nous enregistrons durant nos enquêtes, ce sont ces percussions continuées de l'événement, qui trouvent dans notre enquête l'occasion de se manifester à nouveau, de faire acte de présence. C'est l'événement lui-même, en tant que pouvoir traçant, que nous enregistrons dans nos entretiens. Nous n'avons pas affaire avec des « conséquences », des « suites ». Et c'est le public qui fait le lien, qui fait le porteur d'événement, qui fait le passeur de l'événement dans le temps. En ce sens, il en est la mémoire. Nous pouvons maintenant commencer à détailler les différents aspects de cette proposition, notamment en ce qu'elle permet de poser à nouveau frais la question de la vigilance et de la culture publique du risque.

#### \* Un attachement renforcé au territoire atteint

Sur un plan matériel, une fois l'épisode critique de la catastrophe passé, il reste sur le territoire touché des séquelles, des atteintes, des signes de ce qui s'y est passé. Pour partie, ces signes vont être effacés par le travail de nettoyage et de réhabilitation. C'est même un des impératifs affichés par les dispositifs de secours et d'assistance que d'effacer ce qui peut faire penser aux moments dramatiques que le public vient de vivre. Une manière de déni, comme s'il ne fallait plus y penser et rapidement reprendre une vie normale. On peut comprendre ce qui pousse la société

à effacer au plus vite ce qui, en fait, sous couvert de catastrophe naturelle, l'a elle-même remise en cause dans sa capacité à assurer la sécurité des personnes et des biens. On retrouve ici un des sens premiers de la société humaine, qui est de se prêter mutuellement assistance face à l'adversité de la nature. Remettre un village en route, nettoyer les murs de la ville, enlever le limon qui a envahi les maisons, c'est reprendre pied dans un espace qui a été dérobé à la société, c'est réinstaller le pouvoir collectif sur un territoire « dissident » à ses dépens.

Le public, lui, vit de manière sensible ce double choc. Nous l'avons déjà souligné, même s'il n'y réfléchit pas consciemment, il assiste, voire il participe, à cette double usurpation de la relation qu'il entretient avec ses lieux familiers, ses lieux d'habitation, ses lieux de travail, ses lieux d'existence. D'une part, au moment de l'excès catastrophique lui-même, quand la tempête ou l'inondation s'en prend directement à son environnement ; d'autre part, au moment de la réparation, quand les organisations de secours viennent « travailler » à effacer les traces, à reconstruire, à rouvrir les routes, les lignes de chemin de fer, les voies de communication.

Ce disant, nous ne voulons pas avancer l'idée que c'est une erreur de venir au secours d'une région touchée par une catastrophe naturelle (même si on pourrait réfléchir à donner au public résident une plus grande place dans l'élaboration des choix et la réalisation des opérations elles-mêmes). Ce que nous voulons avancer comme idée, c'est que l'événement catastrophique lui-même, dans sa continuité, est aussi une épreuve qui vient aiguïser la relation sensible du public avec son territoire. D'une manière générale, les personnes rencontrées n'ont pas manifesté un dégoût pour une région dans laquelle ils ont connu une catastrophe. Peu de déménagements, peu de vente de maison. Plutôt un approfondissement de la connaissance du terrain, une réflexion sur le sens du choix d'une maison, des leçons tirées de l'expérience qui pourraient être appliquées dans le futur. Dans les cas déclarés de désir de changer de lieu d'habitation, il faudrait faire la part entre ce qui s'est passé et une décision qui était déjà là, en attente de se réaliser. Dans l'ensemble de notre enquête, nous sentons au contraire une capitalisation de l'expérience de l'habiter ici à travers l'épisode catastrophique. Comme si l'épreuve venait alors resserrer le lien intime entre l'individualité d'un foyer, d'une famille, et son milieu de vie.

Le public n'efface pas les traces de l'événement à la manière des secours dépêchés sur les lieux. Il continue d'avoir sous les yeux, les murs, les lits de rivière, les digues, les ponts qui ont été au centre de l'événement. A travers les éléments marqués du territoire, toujours là, toujours en place, encore détruits ou maintenant réparés, il a toujours à sa disposition les prises pour se remémorer l'événement, même si il ne le fait pas en permanence (ce qui serait à l'inverse un signe de fixation pathologique). En voyant un panneau de signalisation près de son lotissement, un habitant de Cuxac nous dit à chaque fois s'étonner et se rappeler de la hauteur de l'eau qui dépassait ce signal. Le lieu devient effectivement dépositaire d'une signalétique distribuée qui peut faire se souvenir de ce qui s'est passé : ici l'eau montait à ce niveau, là le vent avait arraché le toit, là encore les arbres barraient la route. Le territoire, en tant qu'il porte les traces visibles ou invisibles de l'événement, fait médiation entre la temporalité de la crise et la temporalité actuelle, continuée, du public.

Cette opérativité mémorielle du territoire touché, des lieux sur lesquels a eu lieu l'événement, est lourde d'un sens public. L'événement y gagne une corporéité, une réalité, inscrite dans la matérialité de l'environnement. Ce n'est pas un rêve, un cauchemar, qu'il s'agit d'effacer au plus vite. C'est bel et bien ce qui s'est passé ici, on ne peut pas faire comme si cela n'était pas le cas. C'est bien notre histoire qui est ainsi, c'est la nôtre, personne ne peut rien y faire, personne ne peut nous enlever cela. Le public, parce qu'il peut lire dans son environnement proche ce qui a été fait de cet environnement au moment de l'événement (tant dans la phase destructrice que dans la phase réparatrice), peut ressentir une accentuation de son sentiment d'appartenance au lieu. Son histoire est désormais riche des expériences associées à l'événement, aux douleurs mais aussi aux gestes de soutien qui se sont manifestés à cette occasion. Ces liens, de l'ordre de l'affectivité, peuvent être portés, dans une famille par tel ou tel membre du foyer : les enfants souvent ne mettent pas en cause la maison, c'est leur maison ; dans un couple, c'est peut-être la femme qui souhaite continuer à rester vivre ici. Des liens peuvent s'être créés à l'occasion de l'événement : on y tient désormais comme à une richesse nouvelle.

\* Se sentir en état d'alerte

Pourtant les propos que nous recueillons plusieurs mois, voire années, après la catastrophe, tant dans l'Aude que dans le Limousin, manifestent une grande sensibilité rémanente du public au moindre signe d'un possible retour d'un événement du même type que celui qui a causé le traumatisme. Les psychologues connaissent ces processus de mobilisation d'une trace mnésique, qui font "revenir" les sensations incorporées dans l'affectivité de la personne quand cette dernière est mise en relation avec une situation équivalente à la situation d'origine. Quand la pluie dépasse une certaine intensité, quand le vent atteint un niveau qui se traduit par une série de symptômes de tempête, quand le ciel rappelle ce ciel qui avait précédé le déferlement des pluies torrentielles, c'est comme instinctivement que se met en route une disposition d'alerte, de veille, d'observation renforcée, de préparation à réagir. Pour certaines personnes, cette mise en alerte transite par un sentiment de peur.

Cette mise en état d'alerte, inscrite dans la disposition de chaque individualité dans le public, transite certes par chaque affectivité individuelle mais présente une dimension collective que l'on peut interpréter dans le cadre d'une culture du risque. Si l'on suit un auteur comme Luigi Zanzi, qui a étudié les habitudes de précaution et de veille des peuples de montagne <sup>(13)</sup>, la culture du risque consiste dans cette relation de familiarité entre l'habiter et l'environnement, qui fait qu'on garde toujours un oeil sur cette nature qui peut, à tout moment, se mettre en mouvement de manière violente et causer des dommages. Cette relation de familiarité est nourrie par le travail de détection continu des signes qui peuvent annoncer un danger. La culture du risque consiste dans cet ajustement permanent, largement de l'ordre de l'inconscient, entre une appréciation de ce que la nature peut réserver de surprise et la marge de manœuvre qui reste à la disposition de l'homme. Ce dernier sait, par expérience, que dans tous les cas ce n'est pas lui qui détient le dernier mot. La meilleure précaution est donc d'anticiper, de prendre les devants, de ne pas s'exposer en se mettant dans une situation qu'on ne pourrait plus contrôler.

Ce travail ne s'improvise pas. Il passe par une capitalisation continue de l'expérience, par des observations, des mises en corrélation entre des

---

<sup>13</sup> L. Zanzi, « Les Etats alpins et extra-alpins face aux risques de catastrophe naturelle dans les Alpes », in R. Favier (sous la direction de), *Les pouvoirs publics face aux risques naturels dans l'histoire*, HESOP, Grenoble, MSH-Alpes, 2002.

signes et des événements, des comparaisons entre différents cas de crise, directement mais aussi indirectement quand des personnes plus anciennes sont capables de commenter ce qui se passe actuellement, de rapporter leur propre expérience, leurs propres souvenirs, de transmettre une compréhension intime de ce qui entoure. Mais ce que ce travail accomplit, c'est en fait une imprégnation de la culture des habitants par la présence de l'élément naturel qui peut présenter une menace. C'est le territoire, en tant qu'il est habité, qui trouve là à s'incorporer dans des dispositions de surveillance. Habiter ce territoire, cela n'a de sens que dans la mesure où cette surveillance s'exerce, où cet état d'alerte est mobilisable au premier signe de menace. Comme pour les gens de mer, les peuples de montagne savent distinguer les conduites à risque, inconscientes, et les conduites raisonnées, possibles, étant donnée la nature de l'environnement.

Cette culture du risque s'entretient dans la continuité des expériences de la relation entre l'habiter et les événements plus ou moins critiques. Elle se nourrit des épreuves de criticallité dont nous avons parlées au début de ce rapport. Autant d'épreuves, même d'ordre de grandeur minime, autant d'occasions de faire le point avec les dispositions en place, avec les ressources dont on dispose pour faire face, avec les raisons explicatives qui peuvent donner un sens à l'événement, qui peuvent en rendre compte, qui peuvent permettre de l'élaborer. De ce point de vue, la culture du risque « Inondation » dans l'Aude est sans conteste plus affirmée que la culture du risque « Tempête » dans le Limousin. Parce que régulièrement des manifestations du risque, même en mode dégradé, permettent de mobiliser les traces mnésiques des catastrophes passées et de faire le point sur les dangers toujours présents.

L'appel à des exemples de peuples exposés directement à des risques naturels est significatif en soi. La culture de ceux qui vivent dans des conditions dirait-on extrêmes, au sens où ils ne disposent pas d'une garantie totale de leur sécurité par l'Etat ou une institution, mais dont la sauvegarde passe par une mobilisation publique incessante et indispensable sur les gestes à faire et à ne pas faire, est éloignée, du point de vue qui nous occupe, du mode de vie des populations qui vivent en situation de protection et de garantie, soit parce que l'environnement est accueillant, soit parce que la collectivité a établi des dispositifs de protection réputés suffisants pour assurer au territoire une qualité d'accueil qui ne nécessite pas, de la part du public, le maintien d'une

culture de vigilance. De l'avis d'un spécialiste japonais du risque sismique (14), le plus grand risque correspond à cette montée en puissance des protections publiques, officielles, dont le pendant est la perte d'une culture de précaution de la part du public lui-même. Car, dit-il, une fois les limites de protection dépassées, non seulement cela est le signe que la crise est plus forte que tout ce qui avait pu être prévu, mais surtout que le public n'est pas préparé à y faire face parce qu'il a perdu l'habitude de se confronter avec des crises, même de niveau inférieur, de manière régulière.

Cette question fait partie du débat de l'après-crise, tant dans l'Aude que dans le Limousin, mais elle se pose à différents niveaux. Elle se pose d'abord dans ce qui touche au plus près de la vie quotidienne du public : y a-t-il une préparation, une conscience de ce que l'environnement peut réserver comme menace, et est-ce que cela se traduit dans des aménagements immédiats des maisons, dans des règles de base de la vie courante, dans des quasi réflexes de précaution comme de ne pas prendre la route en cas de tempête menaçante ou de fortes pluies, de se renseigner auprès des organismes de prévision en cas de nécessité, de prendre des mesures de précaution (fermer les volets, mettre à l'abri les objets de valeur) comme réponse aux premiers signes d'une situation qui pourrait devenir critique.

Mais cette question du maintien d'une culture du risque malgré les mesures publiques de précaution se pose également à un niveau que nous dirons intermédiaire, qui consiste à reconstruire plus ou moins à l'identique des aménagements publics de protection contre les inondations, ou même d'en construire de nouveaux, pour faire face de manière plus sécuritaire au retour d'un événement critique. A Sommières par exemple, les personnes que nous rencontrons ne sont pas partisans de la construction de digues de protection de la ville car, disent-elles, cela entraînera une perte de la culture locale de la vidourlade, tradition qui permet, à chaque débordement de la rivière, de retrouver les gestes de protection de la part du public. Autour de Cuxac d'Aude, le débat public est aussi engagé sur la question de la construction de nouvelles digues de protection, alors même que celle de Sallèles d'Aude et le pont de chemin de fer ont été reconstruits à

---

<sup>14</sup> M. Sugawara, « Les catastrophes. Point de vue d'un japonais », in *Bulletin d'information*, Direction de la météorologie, numéro 42, janvier 1979.

l'identique et qu'ils représentent une menace constante pour la plaine en aval. Dans ce dernier cas, c'est la mémoire active du public qui permet à ce dernier de porter des appréciations d'aménagement du territoire, et de faire des propositions. Cette dimension intermédiaire est moins présente dans le cas de la tempête, parce qu'on imagine mal un équipement public qui pourrait protéger de la tempête. Par contre, et cela vaut aussi pour les inondations, on peut ranger dans ce registre toutes les discussions sur les dispositions d'alerte, et sur les relations plus ou moins efficaces entre le public et les organismes officiels qui sont chargés d'informer des risques d'une catastrophe (météo, services préfectoraux, municipalités, radio, télévision).

Cette question peut également se poser à un niveau plus structurel d'aménagement et d'exploitation du territoire par la société concernée. Jusqu'à quel point les activités qui se déploient sur les zones concernées intègrent-elles ou non les risques que représentent les conditions naturelles de l'environnement ; jusqu'à quel point les sociétés locales, qui se situent sur des zones à risques, sont-elles alertées sur ces risques ; jusqu'à quel point les infrastructures d'aménagement du territoire ou d'urbanisation tiennent-elles compte de ce potentiel menaçant <sup>(15)</sup> ; jusqu'à quel point n'a-t-on pas affaire à une sorte d'apathie culturelle, qui conduit à faire confiance à des services spécialisés, à baisser la garde et à inscrire à même le territoire des formes d'occupation des sols qui peuvent être incompatibles avec les précautions minimales appelées par l'éventualité prévisible de phénomènes climatiques exceptionnels. Dans l'Aude, on pense bien sûr à l'aménagement de lotissements et même d'équipements publics (comme des gendarmerie, des casernes de pompiers, des centraux téléphoniques) dans des zones réputées inondables ; dans le Limousin, c'est l'organisation de la plantation forestière dans l'immédiat après-guerre qui est remise en cause après le passage de la tempête, ces plantations n'avaient pas intégré le risque de tempête et se sont avérées très vulnérables aux effets du vent.

Ainsi donc, par défaut, ces situations révèlent l'importance du rôle de la mémoire publique dans la négociation d'une catastrophe naturelle

---

<sup>15</sup> Les tempêtes de vent de 1999 ont engendré une réflexion interne à EDF (et publique) sur l'avantage et le coût d'enterrer les lignes de distribution de l'énergie électrique. En ce qui concerne les communications téléphoniques, le débat a porté sur l'évolution technologique qui permet de plus en plus de se passer d'une infrastructure de lignes matérielles (vers une communication satellitaire).

(comme on dit qu'on négocie un virage). L'amointrissement de cette mémoire incarnée, inscrite à même ceux qui ont à voir avec le territoire, parce qu'il y habitent, parce qu'ils y exercent une activité ou une responsabilité, qui ont donc à voir avec ce qui est fait du et sur le territoire, traduit une perte de contact entre la société dans son ensemble et l'environnement physique et naturel auquel elle est associée. L'intérêt public comme entité de référence est certes au cœur des politiques institutionnelles de protection par rapport aux événements naturels exceptionnels. La notion de sécurité civile, de sécurité territoriale intègre cette dimension de la protection des populations, de préservation des infrastructures économiques, urbaines d'une région. Mais le développement d'une relation de confiance/dépendance du public avec les "autorités compétentes" qui ont en charge ce service public conduit paradoxalement à saper l'assise sur laquelle se fonde en définitive cette action publique. C'est comme si, plus l'Etat ou les assurances se chargent de la sécurité des populations et des territoires, plus cette fameuse mémoire indicielle du milieu s'amenuisait. On se reporte sur les services, sur les remboursements garantis, et on perd une vigilance qui dépend de sa propre activité. Le public, dans la situation de catastrophe, n'est pas inactif. Nous avons au contraire montré tout ce qu'il est amené à faire, à assurer. Mais il peut être amené à le faire dans l'urgence, dans l'improvisation, sans répétition, sans connaissance préalable. Comme s'il devait tout découvrir à chaque fois. Même les exercices d'alerte, parce qu'ils sont des exercices développés à l'initiative de ces mêmes autorités, ne peuvent remplir qu'en partie leurs objectifs. En participant à ces exercices, le public reconnaît, alors même qu'on lui demande de participer aux gestes de précaution, que le principe même de protection est délégué aux organisations dont c'est le métier ou du moins l'activité permanente.

### \* Les limites des retours d'expérience

Ce même paradoxe se retrouve dans les tentatives menées publiquement pour faire retour sur l'expérience de la catastrophe, pour en tirer les leçons et prendre des mesures. Dans l'Aude, la suite immédiate de l'événement a été abondamment nourrie de réunions, de rapports, de comptes rendus, de commissions, de colloques, destinés à tirer les leçons, à échanger l'expérience, à faire un bilan et amorcer des mesures de correction. En ce qui concerne la tempête, ces réunions de retour



d'expériences ont été centrées autour des professions ou des activités touchées (milieu forestier, EDF, France Télécom). Participent bien sûr à cette suractivité post-catastrophique, les organisations de secours et d'assistance (sécurité civile, pompiers, gendarmerie, armée, organismes associatifs). Le public en tant que tel, nous voulons dire les personnes qui ne sont pas forcément "engagées", à quel titre que ce soit dans une activité permanente ou semi permanente, militante, associative, professionnelle, ce public captif participe peu à ces réunions de travail. Y assistent les membres des services concernés, à plusieurs niveaux de hiérarchie, des élus, des permanents de structure, des militants, des responsables associatifs. L'expérience de la catastrophe y est donc « médiée » par un réseau de positions, de places, les membres présents parlant tout autant de leur propre expérience et de leur propre responsabilité, que de l'expérience publique en tant que telle.

Ces retours d'expérience, la plupart du temps publicisés par exemple dans la presse régionale et dans les médias, peuvent paraître pour le public comme assez éloignés de leurs préoccupations et constatations personnelles. Comme si leur propre expérience était "accaparée" et transformée en paroles publiques par des spécialistes, des responsables. La catastrophe y apparaît comme des sources de conflits, d'enjeux, souvent ressourcés aux oppositions habituelles qui reprennent le dessus (entre administrations, entre partis politiques, entre localités), alors même que l'expérience de la catastrophe portait avec elle une implication commune dans un même événement, une solidarité de fait, au-delà des clivages traditionnels.

A ces formes assez "administratives" des retours d'expérience, qui ne portent pas forcément la vertu d'accumuler et de transmettre un capital-mémoire du public, qui pourrait renforcer une culture publique de vigilance (la publicité de tels retours d'expérience peut faire l'effet inverse : cette fois-ci ils ont compris, ils prennent les mesures qu'il convient, cela ne se reproduira pas), on peut opposer des formes plus locales du type "réunion publique". Ces formes de retour d'expérience, très proches du public, sont le prolongement naturel de discussions qui peuvent avoir lieu dans des espaces privés ou semi privés (par exemple entre amis, dans les cafés, sur les places publiques). Ces réunions, tenues dans un temps rapproché après l'épisode sensible de l'événement catastrophique, répondent la plupart du temps à l'initiative des élus locaux. Maires, conseillers municipaux, élus départementaux voire

régionaux, proposent alors de mettre à plat ce qui s'est passé, en passant en revue ce qui a bien marché (on remercie au passage les renforts extérieurs, les bonnes volontés locales, les bénévoles) et ce qui a moins bien marché. Ces réunions sont sensibles en ce sens qu'elles ouvrent après la catastrophe une nouvelle scène, celle des responsabilités. Or c'est précisément cette question délicate des responsabilités qui peut être masquée ou "faussement" ouverte dans les procédures officielles de retour d'expérience.

Alors même que cette mise à plat des responsabilités fait complètement partie du principe de retour d'expérience, au sens où ce dernier permet de mobiliser et d'inscrire dans le long terme une mémoire agissante du public (car il s'agit bien de savoir s'il y a eu des facteurs aggravants et qui doit en répondre en fin de compte, afin que justice soit faite et que l'éventualité d'un retour à l'identique soit sinon impossible du moins préparée), les "responsables" hésitent à mettre en débat public l'ensemble de l'action des institutions, de peur que la discussion ne leur échappe et qu'il y ait des retours non prévus en termes d'accusation publique voire judiciairisée. La mémoire du public est ici prise en relais par l'institution judiciaire.

### \* Les procès en responsabilité

Au titre des associations de victimes, des procédures sont engagées contre les responsables et les services publics ou préfectoraux qui n'auraient pas mobilisé à bon escient les moyens dont ils disposent (procédures d'alerte, Météo France, lancement du plan Orsec, répartition des secours...). Des procédures de ce type ont été lancées sans suite dans l'Aude, elles sont en cours d'instruction dans le Gard. Les rapports officiels, plus ou moins confidentiels, font état de ces limites du retour d'expérience, qui pourraient donner prise pour des mises en cause judiciaires. Et en effet, cette prudence est justifiée tant il est possible de retrouver dans les faits incriminés, des questions portées par le public, sous une forme organisée ou non.

La question n'est pas, dans le cadre de ce rapport, de prendre parti pour ou contre la mise en place de telles procédures judiciairisantes suite à des événements catastrophiques. Il s'agit plutôt de relever ce fait, d'en rendre compte et de tenter de l'interpréter. D'une part, et dans la continuité du

point précédent, nous pouvons relier ces tendances à la montée en puissance d'une relation assurantielle à l'Etat et aux collectivités territoriales. Des riverains inondés et sinistrés du fait du débordement de la rivière peuvent s'interroger sur les conditions dans lesquelles ils ont été prévenus de la crue ou des dangers que comportait leur situation à proximité du lit de la rivière. Ils peuvent tout à fait considérer que le contrat de confiance sur lequel ils s'appuyaient vis-à-vis des responsables, quant aux conditions de constructibilité ou de procédures d'alerte, n'a pas été respecté. Ils peuvent alors se retourner vers les premiers responsables proches, désignés par la loi comme leurs "protecteurs", les maires. Ces derniers se retournent alors vers les échelons supérieurs de l'Etat (services préfectoraux, Météo France), échelons qui sont sensés leur donner les éléments qui leur permettent d'assurer dans de bonnes conditions leur mission légale de protection de leurs administrés.

Nous renvoyons ici à l'important travail de Geneviève Decrop sur les mobilisations judiciaires des associations de victimes et sur les vertus de la scène judiciaire pour mettre à distance les affects et opérer ce que nous avons appelé une élaboration de l'événement. Cependant notre propos est un peu différent et nous pouvons préciser cette différence. D'une part, il n'est pas sûr qu'il soit pertinent de coupler victimisation et examen des responsabilités. Car ce serait établir une coupure (qui se comprend dans le fonctionnement de l'appareil judiciaire mais qui n'est pas forcément pertinent en logique de débat public et de compréhension sociologique) à l'intérieur du public, ou à l'intérieur des zones atteintes par une catastrophe, entre les "victimes" et les "non victimes". Ce serait reprendre, du moins au compte de la recherche, une distinction opérée par exemple en termes de poids médiatique et en termes de retombées des aides et des secours. On montrera à la télévision les lotissements où il y aura eu des victimes, alors même qu'une zone lourdement touchée mais sans mort d'hommes sera passée sous silence. L'Etat est plus généreux dans les zones les plus touchées en termes de pertes humaines, ce qui est compréhensible, mais qui peut aussi avoir des effets pervers de mise en concurrence entre localités touchées.

D'autre part, le retour d'expérience, qui porte sur l'examen des responsabilités, ne consiste pas forcément à porter des accusations. Le partage des responsabilités engage notamment un spectre assez large de niveaux, de moments, d'enchaînements réciproques. Il montre à

l'évidence que, le plus souvent, ce qui est riche dans le débat, c'est « l'ouverture » sur l'enquête, sur la prise en compte de tous les facteurs aggravants, faisant intervenir des niveaux temporels ou de connaissance insoupçonnés si on garde le regard centré sur le seul caractère circonstanciel de l'événement. Et non pas la « fermeture » sur l'accusation d'un seul responsable, d'une seule faute. Cette manière d'ouvrir le procès en responsabilité en élargissant l'enquête sur les causes à l'ensemble des comportements sociaux, est quelque part irrecevable dans une logique judiciaire qui fonctionne à l'établissement des preuves de culpabilité et à la mesure des réparations à obtenir. Ce n'est pas que la justice ne prenne pas en compte le public comme sujet de droit et comme acteur responsable. Au contraire, c'est bien à ce titre que seront examinées les pratiques qui conduisent à une conduite aggravante, comme par exemple de prendre la route alors même que des consignes de sécurité avaient été données. Mais le rôle de la justice est de circonscrire un événement précis, sur lequel elle peut statuer et mesurer. A ce titre, elle croise, elle touche, en limites, des questions qui relèvent du fonctionnement de la société dans son ensemble, mais qu'elle n'a pas pour mission à traiter de front.

C'est sur cette limite sensible que se portent les appréciations du public sur les raisons de la catastrophe et ses interrogations en termes de responsabilité. Il ne s'agit pas forcément de trouver des personnes responsables, mais plutôt de comprendre les logiques responsables, les logiques techniques, administratives, collectives, qui ont rendu possibles des actions, privées ou publiques, qui elles ont fonctionné comme des facteurs aggravants. "Nous sommes tous quelque part responsables" dit un intervenant dans l'Aude au cours de l'émission de Michel Field, celui qui accepte le permis de construire en zone inondable et celui qui y fait construire ; celui qui ne ferme pas la route impraticable et celui qui s'y engage ; celui qui ne donne pas suffisamment tôt l'ordre d'évacuer le village et celui qui ne se renseigne pas.

Bien sûr, cette manière de ramener toutes les responsabilités sur le collectif est irrecevable pour les personnes "victimes". Il est logique de chercher à imputer, de demander réparation. Et ce travail de justice est essentiel. Mais il n'épuise pas le tout de l'impact de la catastrophe naturelle et des questions qu'elle suscite. Cela ne rend pas compte du fond sur lequel se détachent, comme des grains cristallisés, les mises en accusation d'instances ou de personnes. Ces procédures judiciaires ne

sont pas des épiphénomènes isolés, détachés de ce qui fait et importe au public. Elles y sont insérées, elles y sont inscrites. Les réflexions du public prennent en compte, peut-être moins les cas personnels, singuliers, que les conditions générales, collectives, qui ont rendu possibles ces cas singuliers, ces drames individuels ou semi-collectifs. La responsabilité du public se porte à une échelle collective, dans ce qui réunit ce qui se passe pour tout un chacun. Contrairement à la logique de la justice, chaque cas ne sera pas examiné pour lui-même ; mais s'il est pris en compte, c'est en tant qu'il manifeste, qu'il représente une logique collective qui a fait défaut, qui a été insuffisante ou qui a provoqué une aggravation de l'événement.

Car en définitive, ce qui apparaît comme déterminant, c'est la question de la prévoyance publique, à la fois au niveau réparti de chaque individualité et au niveau des instances collectives. Une catastrophe naturelle n'en devient une, selon cette logique, que dans la mesure où le public (au double sens de la population mais aussi des intérêts publics) n'a pas été protégé ou ne s'est pas protégé. Une tempête en mer ne devient une catastrophe qu'à partir du moment où le navire ne résiste pas. Avant ce moment critique, c'est une tempête. De même s'il pleut abondamment dans une région et que les rivières débordent, mais que chaque maison est indemne ou légèrement touchée, ce n'est pas une catastrophe ; cela ne le devient qu'à partir du moment où la violence de la crue emporte des biens, voire des personnes, s'en prend aux maisons, aux infrastructures, aux édifices publics. Il ressort donc que l'établissement de la "catastrophéité" de l'événement naturel, le jugement qui permet de lui attribuer ce qualificatif, requièrent de mobiliser des cadres spécifiques d'enquête qui ne coïncident pas avec ceux de la responsabilité au sens judiciaire du terme. C'est qu'en arrière plan, se joue une autre question : celle de l'appropriation de l'événement, d'un événement qui se donne comme inappropriable.

\* A qui appartient la catastrophe naturelle ?

Il peut paraître saugrenu de poser, en fin de parcours, cette question insolite, comme si un événement naturel pouvait relever d'une appropriation. On n'a jamais vu quelqu'un ou quelque institution revendiquer un droit de propriété sur une tempête, sur une inondation, sur un cyclone. Quel paradoxe ce serait en effet, si on considère qu'il ne

s'agit que de phénomènes naturels qui, par construction, échappent à toute imputation anthropique : cela appartient au ciel, au monde physique, aux éléments, à la Nature... Pourtant, si on a accepté de nous suivre jusqu'au point précédent, la question se pose de manière beaucoup plus évidente, même si cela n'est pas dit explicitement, si on prend en compte non plus le seul événement naturel exceptionnel mais la catastrophe naturelle elle-même, c'est à dire ce mixte de naturel et d'anthropique, ce mélange de privé et de public, ce phénomène limite où se partage de manière indécise l'imputable et le non imputable. La question, alors, est bien ouverte de savoir qui est dépositaire du discours de vérité sur cet événement, qui peut légitimement dire ce qu'il est, qui peut en droit statuer sur son sort et sur les mesures à prendre vis à vis de cet événement inclassable.

Il y a ici plusieurs réponses possibles. Nous en rappelons deux avant de présenter celle qui correspondrait à notre approche en termes de public. La première ressort d'une approche en termes d'intérêt public et de prise en charge de la sécurité du territoire par l'Etat et les collectivités publiques. Selon ce point de vue, tout ce qui touche aux questions de prévision, de précaution, de protection, tout ce qui a trait aux dispositions de secours, d'assistance, tout ce qui relève de la réhabilitation, de la reconstruction, tout ceci relève en fin de compte de l'action publique et de la responsabilité des autorités légales. La part du public est ici résiduelle, encadrée par les dispositions et les informations données au public, la responsabilité de ce dernier n'étant engagée qu'à la hauteur des initiatives qu'il prend de lui-même en dehors des prescriptions officielles auxquelles il est sensé avoir accès et se conformer. Dans ce modèle, la catastrophe naturelle est "appropriée" par la puissance publique, qui prend cette circonstance exceptionnelle comme une expérience unique, qui met à l'épreuve les procédures, les institutions, les réglementations, les légitimités, qui lui permet de renouveler ses propres organisations, ses propres compétences, ses propres moyens.

Le deuxième modèle, que nous pourrions qualifier de "libéral", reporte sur l'ensemble des acteurs saisis dans leur propre logique privative la question de l'appropriation de la catastrophe naturelle. Cette dernière est certes une épreuve commune, qui touche simultanément toutes les composantes de la société, à la fois institutionnelles et personnelles, mais cette épreuve n'impose pas forcément la réunion des intérêts, la

coordination des actions. Chaque acteur, dans son domaine de compétence et de fonctionnement, est renvoyé à sa propre organisation, à son action, à ses décisions, tant au niveau de la précaution, de l'attitude pendant l'événement critique, que des décisions de réhabilitation. Ce modèle, fortement marqué par le principe assuranciel mais aussi le principe judiciaire, fait de l'individualité (privée ou publique) le pivot de la responsabilité, l'intérêt public résultant de la conjonction de toutes les actions individuelles prises au nom des intérêts de chacun. Dans ce point de vue, le public est renvoyé à l'individualité de ce qui distingue chaque personne, chaque foyer, chaque groupe séparé, et la responsabilité publique apparaît comme le résultat d'un processus généralisé de co-responsabilité.

Pour tenter de préciser ce que pourrait être la formule d'appropriation de la catastrophe naturelle pour le public qui y prend part, rappelons ici les deux sens du mot "public" que nous entendons réunir. D'une part, le public représente l'ensemble distribué des personnes, des individualités qui ont à faire l'épreuve de l'événement commun : ces individualités sont reliées par leur commune implication dans une même tempête, dans une même inondation. Ils font partie du public parce qu'ils endurent ensemble le même événement, parce qu'ils sont corrélés par la catastrophe. D'autre part, le public représente l'intérêt ou l'espace public, ce qui interfère avec les intérêts de chaque individualité mais qui dépasse les compétences ou les attributions de chacun. Le public est justement, dans ce deuxième sens, porté par ce qui est présent dans l'épreuve de chaque individualité mais qui n'est pas saisissable ou résolu par l'activité de tout un chacun. Le public ici relève de ce qui est commun, de ce qui appartient et qui regarde tout le monde, de ce qui est mis en oeuvre au nom du bien commun ou du bien public.

Nous posons que la catastrophe naturelle fait se réunir ces deux sens du mot public. Non pas à partir de deux définitions stabilisées qui trouveraient là l'occasion de se réunir, de se retrouver, de confirmer des liens préalables, *a priori* ; plutôt en tant que la catastrophe naturelle ouvre un espace d'interrogation, d'enquête, dont l'objet est précisément de stabiliser, sur des processus singuliers, non seulement cette relation mais par là même les termes qui sont mis en relation. La catastrophe devient un événement public, non pas en tant qu'il serait approprié et retenu par une entité qui serait le public, mais au sens où il devient le lieu de la mise

à l'épreuve publique de la relation entre la société et l'environnement naturel.

Soumise aux contraintes de l'événement naturel exceptionnel, cette relation est activée de manière indépendante, en tant que telle, et la société est alors conduite à répondre de ses actes ou de ses manquements à agir. Ce dont le public fait alors l'expérience, c'est de découvrir que son environnement sensible, mis en cause par la catastrophe, s'institue objectivement comme un bien commun. La solidarité nécessaire qui s'opère alors, au-delà des signes mêmes de la solidarité des secours, c'est la nécessité de faire quelque chose de l'événement, de s'en débrouiller. La catastrophe n'est pas seulement un phénomène étranger, extérieur, qu'il s'agit d'appriivoiser. Elle devient, au sens donné par le philosophe Esposito à ce terme, un *munus*, c'est à dire une chose qui implique une prise en charge commune, un foyer de communitarisation pour ceux qui se reconnaissent dans l'impératif de prise en charge.

Dans ce sens, la catastrophe naturelle n'est à personne en particulier parce qu'elle est à tout le monde, parce qu'elle regarde tout le monde, et que tout un chacun, à la place qui est la sienne, est sensé avoir un point de vue reconnaissable et légitime. Il n'y a pas de contradiction entre l'action publique et l'action du public, entre les mesures relevant des autorités ou des organisations en place et les initiatives du public, entre ce qui est fait du point de vue de la place publique et ce qui est fait du point de vue des espaces privés. La passibilité dans l'expérience collective devient alors le fond sur lequel se détachent les figures de l'intérêt public, du bien commun. Mais c'est tout autant la reliance qui fait de chaque expérience privée une part de l'expérience commune. Cette passibilité fondatrice est exacerbée au moment de la catastrophe naturelle et de ses prolongements dans le temps. La mémoire de l'événement, qui transporte dans le public l'affectivité liée aux moments critiques vécus, prend en charge non seulement l'événement dans sa factualité, mais également l'événement dans sa portée sémantique et collective. Le public sort "grandi" de l'épreuve, pour peu qu'il se reconnaisse ou qu'on l'aide à se reconnaître, dans cette identité de sujet passible et non pas impassible.

A ce niveau aussi, l'actualité de la catastrophe naturelle ne se ramasse pas dans sa seule événementialité. La durabilité de l'événement, dont nous avons vu comment elle transitait par la mémoire du public et la



mémoire publique, correspond à une inscription dans le milieu, dans le territoire, qui n'est pas relevable d'une seule relation à l'événement. Le public n'est pas seulement le public de l'événement, il est le public d'un territoire touché par l'événement critique. Par le biais de la catastrophe, le public fait l'épreuve de lui-même, dans sa capacité à faire face à un danger, qu'il apprend à reconnaître comme familier.

C'est alors de l'événement lui-même, dans la singularité de ses péripéties, que se découvre l'échelle qui mobilise les faits. L'échelle pertinente n'est pas à rechercher dans un *a priori* qui serait le fait de l'interprète et de son modèle. Il s'agit, dans chaque situation, de rentrer en résonance avec ce qui active l'événement et d'ajuster de manière dynamique le point de vue qui en rend compte. Le public ne fait pas autre chose, quand il cherche à comprendre ce qui lui arrive. Son problème n'est pas de prendre parti, mais de comprendre. Afin d'ajuster au mieux sa réactivité. De ce point de vue, la catastrophe naturelle n'est pas seulement une épreuve ancrée dans le monde physique, mais tout autant un événement qui porte avec lui les conditions mêmes qui le rendent compréhensible dans sa dimension publique.

## Leçons : Renforcer la vigilance publique

Si l'on nous a suivi dans notre développement, et même si notre statut de chercheur nous habitue à une certaine réserve face aux demandes qui nous sont faites de "faire des propositions", il est possible de dégager de notre enquête quelques leçons que nous livrons ici de manière assez libre, et qui pourraient être reprises ou débattues, tant par des décideurs intéressés que par le public, si l'occasion se présente. La philosophie d'ensemble consiste à reconnaître la place importante tenue par le public dans le déroulement d'une catastrophe naturelle, tant dans le cours même de l'événement, que dans son élaboration et son inscription dans une culture du risque. Cette dernière permet de dégager un public aguerri, au sens où il sera lui-même à même de prendre les précautions utiles, de faire les gestes importants, de comprendre les raisons de l'exceptionnalité de ce qui a lieu et d'ajuster ses réactions aux seuils de criticité. Le travail de mémoire et d'éducation permet aussi d'inscrire l'événement dans un temps long, dans une sérialité d'événements du même type sur le territoire habité, et donc quelque part de désingulariser chaque fait exceptionnel pour en faire une occurrence particulière dans un ensemble de péripéties comparables.

\* Rapprocher l'action des services publics et le public : en partant de la constatation que le public est engagé, à son compte propre, dans l'action imposée par la catastrophe naturelle, se trouvent posées les bases permettant des relations beaucoup plus abondantes et constructives entre ce que fait le public et ce que font les services publics de secours, de prévision, de réhabilitation. Pourraient par exemple être pensées des rencontres entre des professionnels et le public, au cours même des événements ou *a posteriori*, où les uns et les autres pourraient s'apprendre mutuellement. Nous pensons également, ceci a été proposé lors de l'émission de Michel Field à Lézignan, que des liens plus continus soient établis entre les services spécialisés de la Sécurité Civile et les communes particulièrement soumises à des risques naturels, de manière à ce que des liens soient établis en continu, de manière régulière entre ces communes, leurs maires, leurs services techniques, et les professionnels de la protection. En cas d'événement exceptionnel, ces liens préalables seraient activés d'emblée, sans qu'il faille les construire dans l'urgence. En effet, les mairies, qui sont responsables légalement de la sécurité,

peuvent être démunies devant l'impératif du bon choix, notamment face à l'avancée technique des dispositifs d'alerte et des méthodes de secours.

\* Eduquer le public sur les petites alertes : ce principe nous avait été présenté lors d'un séminaire sur les risques sismiques, par Alberto Marcellini, géophysicien italien <sup>(16)</sup>. L'idée est que des spécialistes se rendent sur le terrain, au moment des événements de moindre amplitude, mais appartenant à une série pouvant comporter des événements exceptionnels, afin de faire un travail d'explication, de pédagogie auprès du public, en s'appuyant sur l'expérience en cours. L'avantage de s'appuyer sur des événements peu graves, c'est que la pression est moins forte à la fois pour le public et pour les services spécialisés, et que le temps peut être mis à profit pour mettre en perspective ce qui est en train de se passer. Un autre avantage d'ouvrir les relations entre spécialistes et public au moment d'un événement de moindre importance, c'est de diminuer les obstacles qui tiennent à une possible judiciarisation des responsabilités. Les retours d'expérience à partir des catastrophes sont toujours grevés par cette hypothèque que tout ce qui est dit, sur les fautes reconnues, sur les limites des dispositifs en place, peut être repris comme argument pour ou dans un procès. En l'absence de conséquences graves, cette hypothèque est largement amoindrie. Cela permet d'ouvrir le débat et de l'orienter sur une base de confiance.

\* Relier mémorisation et précaution : nous avons vu comment le public pouvait être l'opérateur d'une culture du risque, à la fois porteur dans son expérience, ses souvenirs, ses affects, des événements passés ; à la fois conduit à se mobiliser dans un nouvel événement et à prendre des précautions à son niveau. Ce travail de mémorisation du public pourrait être accompagné et traduit par les collectivités publiques et les services spécialisés, en autant de prises possibles pour améliorer la logistique des organisations de secours et d'assistance. Nous pensons, par exemple, que dans l'espace public pourraient être marqués, sans crainte de déqualifier les villages ou les quartiers, des signes présentant le niveau des crues ou des destructions issues des événements précédents. Cela aurait le double avantage de constituer le territoire comme un territoire où potentiellement des événements de ce type peuvent avoir lieu, donc de maintenir les signes d'un impératif de vigilance ; cela permettrait aussi, à

---

<sup>16</sup> Séminaire GRESIS, Grenoble, 27 juin 2000.

l'occasion d'épisodes plus ou moins importants, de doter le public de prises qui lui permettent d'apprécier le seuil de criticité, par comparaison avec les épisodes de référence. La conservation de la mémoire des événements exceptionnels, qui pourrait faire partie d'un travail patrimonial (y compris par une traduction artistique) serait tournée vers l'avenir, vers une veille active du public.

\* Des "Enquêtes d'Utilité Publique" rétroactives : nous avons mis l'accent sur l'existence, dans le public, sous des formes individuelles ou de petits groupes, d'une expertise alternative tout à fait originale, basée sur un savoir d'acointance, qui pourrait prendre sa place en complémentarité de l'expertise générée et orientée par l'action publique institutionnelle. Cette expertise porte notamment sur les infrastructures du territoire (ponts, digues, aménagement routier ou ferré), sur l'entretien des lits de rivière, sur les formes d'urbanisation en zone sensible, sur les dispositifs de prévision et de secours (dans une moindre mesure). Les associations (de riverains, environnementalistes) portent une partie de cette expertise, mais pas toute. On pourrait imaginer que soient mises en place des formes du type Enquêtes d'Utilité Publique, à la suite d'événements exceptionnels, qui permettrait à cette expertise exercée par le public de trouver une manière de publicité. Relayée par les médias régionaux, ces savoirs enracinés dans une connaissance intime du milieu, ne seraient pas forcément présentés comme détenant la vérité, mais cela aurait l'avantage de leur donner une existence reconnue. Et, qui sait, de permettre un dialogue enrichi entre cette expertise de base et l'expertise officielle des ingénieurs.

\* Favoriser l'élaboration continue de l'événement : les retours d'expérience, les suivis psychologiques, le travail de réhabilitation territorial se déroulent dans l'ensemble dans l'année qui suit la catastrophe naturelle. Nous pouvons attester, par notre enquête largement postérieure, que la présence de l'événement se poursuit dans le public et que cela ne s'oublie pas. Il y a une certaine retenue à "revenir" sur un événement ancien, comme si l'ancienne cicatrice pouvait s'ouvrir à nouveau, alors qu'il vaudrait mieux "oublier". En trouvant des formes adaptées, qui éviteraient de cultiver le catastrophisme, mais qui permettraient de donner à ces présences affectantes non dites le pouvoir de se dire et de se dire dans des cercles collectifs, semi publics, un travail continu d'accompagnement pourrait être poursuivi, bien au-delà de l'année de reconstruction, qui rendrait possible une intégration de ces

affects toujours présents dans une culture du risque. L'élaboration de l'événement ne s'y présenterait pas comme une affaire close ou à clore, mais comme un processus continu et utile. Tout un chacun, par la part qu'il y prendrait, s'y retrouverait comme faisant œuvre commune. L'événement exceptionnel trouverait là une forme de reconnaissance publique à longue portée, qui pourrait conduire à une manière de réhabilitation morale de la catastrophe dans l'histoire collective du territoire.

## Note complémentaire

Jacques Roux  
Christian Magro  
Philippe Brunet

Septembre 2004

*Jacques Roux, responsable scientifique du projet, est l'auteur de la présente note.*

- 1 – Evolution du protocole de recherche
- 2 – Le public dans sa pratique d'enquête
- 3 – Donner un contour social au public
- 4 – Accéder à l'expérience du public
- 5 – La catastrophe : un événement prolongé
- 6 – La comparaison de deux territoires-catastrophes (inondations, tempête)
- 7 – Recueil des données et traitement de l'information
- 8 – Retour sur l'enquête vidéo dans l'Aude

La présente note nous a été demandée par le Conseil Scientifique du Programme EPR, à partir de l'expertise de notre rapport de synthèse remis en août 2003. Il nous a été demandé de préciser les conditions d'effectuation de notre recherche, de justifier le protocole effectivement mis en œuvre, d'explicitier les méthodes de collecte et de traitement de l'information sur le terrain, enfin de préciser le sens que nous donnions à la notion de « public ». Ce travail complémentaire nous a permis de prendre la mesure du chantier que nous avons ouvert dans l'approche sociologique des situations de catastrophe naturelle et nous avons bien conscience de n'avoir pas pu suivre toutes les pistes dont certaines ne sont que suggérées. Pour autant, nous estimons que le mouvement de fond qui anime notre travail (et dont nous n'avons pas trouvé à ce jour d'équivalent, y compris dans la littérature anglo-saxonne) devrait pouvoir dans les mois à venir trouver un accomplissement dans un projet éditorial sur lequel nous travaillons actuellement.

## 1 – Evolution du protocole de recherche

Notre programme de recherche, dans sa version initiale, était portée par deux problématiques différentes. D'une part, nous proposons de travailler sur la « mobilisation citoyenne », entendue alors comme ce qui nourrit *par le bas* les dispositifs de secours et de solidarité au moment de la catastrophe. Nous avions en tête d'étudier, pour en prendre la mesure et en analyser les modalités, le « mouvement » de la société civile vers une prise de part dans l'événement de catastrophe naturelle : action des « petits » responsables (maires, pompiers, services techniques communaux, services sociaux de base, cadres des services publics), mais aussi mobilisation des bénévoles, des résidents, des personnes privées, qui, de leur propre initiative, s'engagent dans les opérations de secours et de réhabilitation dans les territoires touchés. Aux côtés des recherches qui s'attachent à rendre compte de l'action publique du point de vue des services publics institutionnels et professionnels de sécurité (sécurité civile, armée, gendarmerie, plan ORSEC), nous entendions apporter un éclairage inédit sur l'engagement de la société « de base », impliquée non seulement comme « victime » dans la catastrophe, mais surtout comme *actrice à part entière* de l'événement.

Nous avons aussi envisagé un deuxième versant d'enquête, à savoir l'implication de la science dans le formatage de la catastrophe comme phénomène public. Notre idée était de voir comment les organismes publics de prévision du temps (Météo France) ou d'alerte (Service d'annonce des crues), en dotant les événements naturels exceptionnels d'une qualité de prévisibilité relayée vers le public (les autorités mais aussi le grand public), contribuent à transformer un phénomène météorologique anormal et menaçant en un événement socialisé, attendu et public, lui faisant perdre du même coup de sa « naturalité » et peut-être même de son caractère catastrophique. Cette deuxième question était reliée à la première (la mobilisation du public) car, en tant que destinataire des informations publiques diffusées par les médias, le public mobilise de telles informations pour se construire un jugement, pour adapter son activité, pour attribuer un sens à l'événement lui-même.

Dès la première année, nous avons été conduits, suivant en cela les recommandations du Conseil scientifique du programme EPR, à privilégier la première de nos entrées et donc à réajuster notre protocole de recherche autour de l'approche du public. Nous détaillerons ci-dessous ce que nous entendons par cette notion (point 3), mais nous pouvons déjà ici souligner deux points. D'une part, nous avons élargi et repensé la question de la mobilisation citoyenne (ou civile). Ces qualificatifs ne nous paraissent pas suffisants pour prendre en compte la réalité des activités du public que nous avons répertoriées. Dans les faits de catastrophe, il n'y a pas une coupure réelle, pertinente, entre ce qui relève des dispositifs institutionnels et professionnels et ce qui relève de l'action des bénévoles, des individus ou des groupes de base. Les premiers, pour mener à bien leur mission publique, doivent nécessairement s'appuyer sur la participation des seconds, en les associant dans les opérations de secours, de déblaiement, de réhabilitation des territoires touchés. Et le public, dans son engagement pour la défense de ses propres intérêts et du bien public, rencontre nécessairement les appareils publics de secours et de prise en charge. Le point de vue à partir duquel il existe une séparation entre société civile et services de l'action publique est compréhensible dans l'organisation du travail des agences centrales de sécurité qui distribuent les moyens de la collectivité à l'échelle du territoire national. Mais il n'a pas sur le terrain la valeur d'un *en soi*, qui s'imposerait dans la conduite même de l'investigation du chercheur. Au contraire, à partir du moment où les enquêtes sont menées avec le point de vue du public, ce qui ressort, ce sont les relations qui s'établissent entre le civil et l'institutionnel, entre la communauté locale et le territoire national, entre le bénévole et le professionnel. Nous avons donc élargi notre protocole d'enquête du côté des agents impliqués, pour prendre en compte les *relations pragmatiques* engagées entre le public et l'action publique, qui permettent à chacun de tenir sa place. En ce sens, nous avons eu le souci de collecter et de comprendre non seulement les opérations pratiques elles-mêmes qui mettaient en présence des acteurs de « niveaux » différents, mais également les opinions sur ces pratiques, les significations et les conclusions réfléchies à partir des expériences pratiques, opinions récoltées auprès du public lui-même.

Ce faisant, nous avons découvert, en travaillant de manière approfondie les entretiens auprès des personnes rencontrées, l'importance de l'activité menée par le public pour connaître, comprendre et interpréter le phénomène catastrophique. Les questions de prévisibilité, mais plus largement de compréhension de la nature de l'événement, de ses causes, de son déroulement, sont des questions qui n'impliquent pas seulement des professionnels de la science (météorologues, hydrologues, géographes, politologues), mais elles mobilisent aussi le public qui est amené, en situation d'adversité, à se poser la question du pourquoi, du comment, et ceci à travers une expérience directe du phénomène. La question de la « science du temps » et de son implication dans le déroulement du processus catastrophique apparaît en effet de manière récurrente dans notre matériau d'enquête (que ce soit l'enquête de presse ou l'enquête auprès des personnes). Du coup, nous avons pu voir resurgir, mais différemment, les questions de relation à la connaissance publique que nous avons initialement considérées de manière séparée (comme relevant des organismes spécialisés). Les pratiques du public



comme la réflexivité qui permet de les exposer au chercheur, sont en relation avec l'analyse de la prévision météorologique des tempêtes ou des précipitations, de l'annonce des crues, de la compréhension des phénomènes de vague, de la question des ouvrages d'art, des formes d'urbanisation, de l'évolution des manières d'habiter...

Cette relation à *la connaissance par accointance* portée par le public (Roux, 2004b) , nous l'avons également expérimentée dans le cours de notre enquête à propos de la relation du public à la dimension politique de l'événement catastrophique. La catastrophe naturelle soulève la question du bien public, de l'organisation du vivre ensemble sur un territoire donné, de l'affectation des moyens au service de la sécurité des personnes et des biens. Pas plus que la science, le politique n'apparaît ici comme le domaine réservé des organisations spécialisées (partis politiques, institutions, organismes professionnels). Le public, dans son implication dans l'agir et dans la réflexion qu'il mène sur ce qui fait son expérience, s'empare du débat, porte des critiques, apporte des suggestions. Il contribue par là même à instituer l'événement comme posant une question publique, tout en conservant à ce dernier sa qualité de vécu, d'affectif, d'émotionnel, d'incarné. La catastrophe n'est pas « réduite », dans les propos des personnes rencontrées, à des problèmes de dispositifs de secours, de mesures à prendre, de répartition des aides, de justesse et de justice vis à vis des travaux de réhabilitation. Le débat engagé par les personnes enquêtées l'est à partir de leur propre expérience personnelle (y compris quand il s'agit des personnes ayant des responsabilités publiques). C'est en tant qu'elles ont été et sont toujours d'une certaine manière aux prises avec l'événement, qu'elles fournissent au débat public une contribution originale et singulière.

## 2 - Le public dans sa pratique d'enquête

Notre premier mouvement de recherche, entamé dès le printemps 2000, moins de quatre mois après les deux événements dans l'Aude et le Limousin, est porté par les données rendues publiques à l'époque par la presse nationale, qui mettaient en avant la mobilisation des habitants, des bénévoles, des volontaires, dans les opérations de premier secours, de sauvetage, de déblaiement des voies de communications, de nettoyage des forêts.... Nous pensions nécessaire d'une part de rapporter une preuve documentaire de ce mouvement pratique, preuve qui ne pouvait pas s'établir, nous devons le vérifier par la suite en cours d'enquête, sans intégrer dans le même temps le mouvement réflexif du public lui-même sur sa propre activité, sur son propre engagement, dans la situation catastrophique et post-catastrophique.

Cette approche du public dans les situations de crise fait l'objet de recherches spécifiques, notamment à l'étranger. Dans la recherche anglo-saxonne, par exemple, il faut citer les travaux du Disaster Research Center de l'Université du Delaware (Quarantelli ed, 1998, Jasanoff, 1994), mais aussi ceux menés à l'Université de Leiden aux Pays-Bas (Hart, 2002). Des enquêtes monographiques sur des situations de catastrophes, menées sous le titre « communities in disaster », permettent de repérer des lignes communes aux différentes situations. Une partie de ces travaux mettent

l'accent sur la question de la mobilisation des populations touchées, de leur prise de part active dans la conduite des opérations de secours et de reconstruction des territoires atteints (référence). En France, les travaux sur cette thématique ne sont pas absents, mais ils sont menés avec des lignes problématiques à chaque fois spécifiques. On peut citer ici les travaux menés par C. Gilbert (Gilbert, 1992) ou C. Dourlens (Dourlens, 1992), avec un questionnement plutôt centré sur les modèles de l'action publique mis à l'épreuve en situation de catastrophe. On peut citer également les travaux de P. Lagadec (Lagadec, 2000), qui met l'accent quant à lui sur l'organisation de l'action des services d'urgence et de la coordination des acteurs dans des situations où précisément manque tout appui sur des routines établies (gestion de crise). On peut également citer les travaux conduits et coordonnés par B. de Vansay (Laboratoire de Psychologie Environnementale) qui prennent en compte la dimension vécue par les habitants (notamment psychologique) dans des situations de catastrophe naturelle.

Ceci étant, il ne s'agissait pas pour nous de reproduire tel ou tel modèle en l'appliquant à des situations particulières, mais plutôt de tester, à travers l'enquête, un renouvellement possible de la notion même de catastrophe naturelle entendue comme phénomène public. Nous ne pouvions d'autant moins nous limiter à une science des communautés sinistrées (même si nous pouvons citer ici les travaux très ouverts de G. Decrop sur les associations de victimes), que tout dans notre matériau tend à ouvrir la délimitation entre la communauté touchée et son extériorité, entre sa *passibilité* (Quéré, 2002) et son activité, entre ce qui se passe au niveau des personnes et ce qui se passe au niveau collectif des territoires, des publics, des ensembles impliqués.

Nous pensons avoir trouvé une référence pertinente à notre approche dans la lecture du philosophe pragmatiste américain J. Dewey. Rappelons ici que pour cet auteur le public se constitue dans un double mouvement : d'une part, en tant que principe s'imposant du fait que toutes les actions menées dans les cadres privatifs sont en interférence mutuelle et qu'elles ont à ce titre des conséquences réciproques qui imposent la mise en place de règles, de normes, de fonctionnaires spécialisés, pour prendre en charge ces fonctions publiques ; d'autre part en ce sens que le public expérimente les situations relevant du public, qu'il n'en a pas une connaissance a priori, qu'il se constitue en tant que sujet réflexif qui prend part à l'enquête (Dewey, 2003).

Ce travail du passible et de la réflexivité dans le public s'atteste déjà de manière pourrait on dire « primaire » avec la dimension des affects. Sur le terrain, les personnes rencontrées plusieurs années après l'événement traumatique attestent d'une trace de cette dimension de choc, et du travail d'élaboration que cela nécessite de la part du public pour accepter cette histoire, cette épreuve, et parvenir, au moins relativement, à se l'approprier comme partie intégrante de sa propre histoire. Les psychologues et psychiatres rencontrés (sapeurs pompiers de l'Aude, organismes caritatifs), mais également des sinistrés, des professionnels de santé, attestent que l'impact de l'événement collectif n'est pas seulement d'ordre matériel, économique, politique ou social, mais également d'ordre psychique. En l'occurrence, cette dimension n'est pas seulement renvoyée à l'espace privé, personnel de chaque

personne ; elle prend place dans des univers partagés, associatifs, professionnels, voire publics (par exemple l'installation de cellules de soutien psychologique sur les sites de catastrophe). En tant que telle, elle fait l'objet d'une mise en commun, d'une expérimentation, d'une confrontation entre ce que chacun fait pour soi et ce que la collectivité fait pour chacun. Cette dimension accède au caractère public au sens de Dewey. La situation y apparaît comme problématique, et elle engage à l'enquête. Ce travail de prolongation réfléchi du choc, nous l'avons appelé *travail de la répercussion de l'événement*, et notre propre enquête en atteste la vivacité.

Avec la dimension politique de la catastrophe naturelle, nous sommes en terrain déjà bien balisé par la recherche française. Nous faisons ici référence aux travaux conduits par Claude Gilbert (Gilbert, 1992), même si dans le cadre du Programme Risques collectifs les recherches sur les crises sont apparues comme moins développées que celles sur les risques (<sup>17</sup>). A la lumière de Dewey, la conduite de notre enquête nous a conduits ailleurs. Notre idée est que la mise en cause de la catastrophe naturelle comme question publique ne se réduit pas à une question de délégitimation/relégitimation des pouvoirs en place, mais tout autant à une mise en question de la nature même de l'événement comme événement commun. Nous rencontrons, dans le public interrogé, un questionnement très vif sur la nature même de ce qui fait public dans l'événement, sur la distribution des responsabilités, des rôles, sur ce qui est attendu des uns et des autres dans une telle situation. Ce dont nous prenions conscience, au contact des personnes enquêtées, c'est que l'événement, considéré dans toute sa dimension sensible, ne laisse certes pas indemnes les cadres du pouvoir de l'action publique (ce que C. Gilbert appelle d'une formule heureuse « le pouvoir du pouvoir »), mais d'une certaine manière aussi - et peut-être, si on suit Dewey, « avant » -, les fondements mêmes de l'expérience partagée au décours de l'événement, en tant qu'expérience relevant du public.

Nous avons alors décidé de laisser de côté, pour un temps, la question des responsabilités publiques entendues comme les attributions des organisations publiques de secours et de réhabilitation des territoires et les appréciations portées à leur sujet, pour nous concentrer sur les modalités par lesquelles les personnes rencontrées formataient le récit des événements et les leçons qu'elles en tiraient. Sans aborder frontalement la question politique, nous pensons avoir réussi à mettre en phase notre propre enquête avec celle du public. Une catastrophe « naturelle », parce qu'elle laisse dans un indéterminé relatif la question de la responsabilité (affaire des éléments, affaire anthropique), représente une situation expérimentale paradigmatique de ce que Dewey appelle une situation problématique, appelant à une avancée résolutive de la question du public. Il n'est pas « naturel » de considérer qu'une catastrophe naturelle en est bien une, parce que tout de suite surgit l'enquête pour savoir s'il aurait été possible de la prévenir, de prévenir la population, de prendre des précautions, pour apprécier si les dégâts matériels ou les pertes en vies humaines, relèvent d'une responsabilité anthropique ou peuvent être mis sur le compte des éléments et de la

---

<sup>17</sup> - Le recueil regroupant les interventions du colloque de clôture du programme (Gilbert, 2002), souligne cette différence de l'investissement de la recherche française entre risque et catastrophe : trois communications pour les catastrophes dont deux en langue anglaise.

force majeure. Ce qui s'enclenche dans les situations de catastrophe naturelle, c'est précisément l'enquête sur le politique au sens de Dewey, à savoir sur l'interférence entre les actes décidés et conduits dans une logique du proche, du familial, du privé, délimitant une zone relevant du public. La situation catastrophique, et en cela nous rejoignons le diagnostic de C. Gilbert, met en cause les routines politiques qui tendent à confier la gestion de ces questions publiques à des personnes attitrés, à des représentants, des institutions, à des fonctionnaires du public. En situation d'urgence, ces routines ne fonctionnent pas ou mal. Ce qui s'expérimente de manière directe c'est la re/fondation de l'ancrage du principe public dans la situation réelle : qui fait quoi, pourquoi, est-ce pertinent, est-ce légitime, est-ce dans ses attributions, quelle est la place réservée à la nécessité et à l'expérimentation du public, quelles solutions trouver de manière pragmatique pour faire face à l'événement ?

C'est au cours notre enquête sur l'enquête menée par le public sur la nature publique de la situation catastrophique que nous avons été mis en présence avec la question de l'expertise ou de la connaissance partagée par/dans le public. Les questions de science posées par les catastrophes naturelles ne relèvent pas seulement d'approches relevant des disciplines techniques ou naturalistes établies sur un plan académique (météorologie, géographie physique, hydrologie), mais aussi de connaissances se situant bien plutôt dans des croisements de disciplines, voire dans des espaces inconnus ou mal connus de la science « normale ». Quand les éléments naturels se déploient avec violence sur un territoire donné, les circonstances exceptionnelles elles-mêmes déstabilisent les modèles habituels d'interprétation. Il y a des niveaux de seuil à partir desquels les lois stables de laboratoire sont rendues instables (ou mieux métastables), et où l'intervention d'un petit événement peut provoquer en chaîne un phénomène de grande ampleur. C'est le cas par exemple des phénomènes de rupture de digue ou de vague, des phénomènes d'accélération locale des vents, qui ne sont pas modélisables en généralité, simplement parce qu'ils sont trop attachés à la topologie singulière d'un lieu, à la relation concrète qu'y établit le passage du phénomène naturel exceptionnel. Ces éléments de complexité - on pourrait parler de la complexité d'un milieu soumis à une contrainte exceptionnelle provenant d'un agent exogène -, ce sont ceux auxquels ont à faire les habitants d'une région soumis à une tempête ou au débordement d'un fleuve. Ils n'ont pas à faire avec la réalité de laboratoire, telle qu'elle se plie docilement aux modèles sensés les interpréter ; ils se coltinent avec la réalité impétueuse, imprévisible, désordonnée, chaotique des éléments qui passent, qui doivent nécessairement passer <sup>(18)</sup>.

Cette mobilisation de la connaissance du public pour comprendre le milieu atteint et sa réhabilitation constitue aussi le sujet de l'enquête, le public lui-même. Le public s'éprouve dans l'activité même de comprendre ce qui se passe, ce qui s'est passé, ce qui pourrait se passer si les circonstances identiques venaient à se reproduire. C'est à partir de cette posture de comprendre que sont interrogées les compétences (ou les incompétences) des expertises officielles, la fiabilité des dispositifs de prévision et de prévention des catastrophes, la pertinence de l'attitude des autorités au cours de

---

<sup>18</sup> - Cet impératif du passage de l'eau en crue est une thématique récurrente des entretiens recueillis, la violence étant formalisée comme résultant des obstacles empêchant la fluidité de l'écoulement.

l'événement et dans le temps de la réhabilitation des territoires. Ici la connaissance n'est pas mobilisée pour elle-même, elle a une portée directement politique, au sens où elle s'adosse à un travail critique de compréhension, d'analyse, voire souvent de proposition. Nous retrouvons ici, à travers ce que font et disent les acteurs que nous rencontrons, les éléments d'observation et de compréhension qui ont été mis en évidence par ailleurs sous l'intitulé de la démocratie technique (Callon, 2001). Sans constituer à proprement parler un forum hybride, notre dispositif de recherche, en mettant en série des témoignages singuliers qui sont sollicités pour donner leur version des faits, leur interprétation des événements, constitue une scène sur laquelle se donne à voir et à entendre une forme de *compétence distribuée* relative à une science des catastrophes naturelles. Le public est porteur, à partir de sa propre place, d'une partie de cette science. Mais, à l'instar de certaines des recherches sur la démocratie technique (notamment celles portant sur des associations de malades), les circonstances dans lesquelles sont mobilisées ces connaissances sont des circonstances de crise, de réaction par rapport à des situations d'engagement direct dans l'action. Nous retrouvons ici, dans un contexte différent, notre formulation initiale qui parlait d'implication de la science dans la socialisation de l'événement. Nous ne sommes plus dans les réseaux de la science normale ou institutionnelle (les enceintes de détection des alertes météorologiques, les réseaux techniques de diffusion des alertes, les relais politiques de prise en charge publique de la précaution territoriale), nous sommes dans les activités de connaissance profane développées par des acteurs ordinaires, de collecte et d'interprétation de données en relation sensible avec leur environnement, aux prises avec un événement surgi de manière inopinée et incompréhensible.

### 3 – Donner un contour social au public de la catastrophe

Etant donné ce qui précède nous pouvons nous demander si nous sommes armés pour tenter de répondre à la question qui ne manque pas de nous être formulée : mais enfin, en tant que sociologue, quelle est la réalité sociale qui se cache pour vous derrière cette notion de public : faut-il entendre les habitants de la zone touchée, les sinistrés, la société civile en tant qu'elle se distingue des institutions ? l'ensemble des intervenants qui font bloc par solidarité avec les sinistrés ? ou encore tous ceux qui, sur place ou en position d'extériorité, se sentent concernés par l'événement et d'une manière ou d'une autre y prennent une part ? Où passe la ligne de distinction entre ce qui constitue le public et ce qui lui est extérieur ? Et cette limite est-elle objective ou dépend-elle elle-même des investigations menées, des dispositifs de documentation, des postures de recherche ? Avant de tenter de préciser quelle est notre position, rappelons rapidement les conditions qui encadrent notre appréhension de la référence au public.

D'une part, nous avons mis l'accent sur l'affectivité. Le public représente déjà à ce titre, d'une manière ou d'une autre, l'ensemble des personnes, des groupements, des réseaux sociaux, des associations, des institutions qui sont mis en cause dans leur intégrité physique et psychique, du fait même du déroulement de la catastrophe. Cette mise en cause peut également être d'ordre symbolique ou moral, dans la mesure où un territoire touché, c'est une communauté de vie qui est marquée par la violence de la

situation, au-delà de la seule individualité des personnes et des lieux affectés. On pourrait dire qu'avec cette première définition se circonscrit ce qu'on pourrait appeler le *noyau dur* du public au sens sociologique du terme : la réunion de ce qui constitue à un moment donné les forces vives d'un territoire, d'une commune, d'une vallée, d'un pays. Notons tout de suite que ce premier cercle ne se réduit pas aux seuls sinistrés. Nous y incluons les « forces locales » (les élus, les responsables d'association, les pompiers volontaires, les bénévoles) qui sont engagées dans les opérations de secours et de protection du territoire et de la population.

Mais l'événement catastrophique est aussi une force attractive qui draine sur le site des forces *a priori* extérieures, qui viennent sur place contribuer à l'organisation des secours, à l'assistance aux personnes, à la réhabilitation des lieux. Ces forces peuvent relever d'un fonctionnement institutionnel (comme les services de l'Etat, la Protection civile, la Gendarmerie ou l'Armée) ou d'une logique plus associative (comme les volontaires des associations caritatives ou humanitaires), voire d'une logique de simple solidarité (comme ces personnes qui se présentent d'elles-mêmes, à partir de ce qu'elles ont vu à la télévision, pour offrir leur aide). Ce *deuxième cercle* du public peut aussi être en situation d'affectivité du fait de la catastrophe. Même s'ils ont une relation plus distanciée avec le territoire et que leur passage sur place ne se prolonge pas forcément au-delà de la période dans laquelle ils sont engagés dans les opérations de secours et d'assistance, ces personnes font également l'expérience, directe ou indirecte, de la catastrophe. Ils peuvent par exemple être conduits à prendre des risques pour eux-mêmes en portant secours, ils peuvent aussi être témoins des difficultés rencontrées par la population locale touchée et être marqués par cette expérience déstabilisatrice.

On peut enfin considérer un *troisième cercle* du public, dans une acception affective, rassemblant toutes les personnes ou les groupements qui, d'une manière ou d'une autre, se sentent concernés à distance par l'événement, qui sont dans une posture de passibilité (de non indifférence), et qui font mouvement ou peuvent faire mouvement pour apporter une contribution, un soutien, ne serait-ce qu'une demande d'information, un souci.

Mais, dans la perspective deweyenne qui est la nôtre, le public ne se constitue pas seulement dans le pâtre. Il ne suffit pas d'être éprouvé objectivement par un événement catastrophique pour faire partie du public. Encore faut-il être engagé dans une activité de réflexivité, d'enquête, voire d'agir ou de réagir, qui confirme pratiquement que le sujet enregistre la situation comme dépassant son propre espace privé d'action, qu'il prend conscience que ce qui sera fait ou pas aura des conséquences sur tout ou partie des espaces mis en cause. Le sujet accède alors à une dimension proprement politique en tant que foyer de sensibilisation, de réflexion critique, voire de mobilisation (Quéré, 2002). Cette prise de part attentive à l'événement catastrophique, qui peut se traduire mais pas nécessairement par des prises de position publiques (des actes, des déclarations, des pétitions, des actions collectives), se déploie aussi dans des espaces privés (cercle de famille, réseaux amicaux ou de voisinage). A notre sens, une catastrophe naturelle n'agit que potentiellement pour constituer un public. Ce dernier,

en fonction des traditions culturelles, des habitudes de représentation, et même tout simplement de la distribution préalable dans la population concernée d'une expérience de l'intervention en public, se manifesterà ou ne se manifesterà pas dans l'espace public. L'absence d'une extériorisation du public sous la forme d'une manifestation, d'une association, d'une mobilisation, ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas de public. Cela peut simplement signifier que toutes les conditions de sa formalisation au-delà des cercles privatifs n'ont pas été réunies. Le public prend sa consistance dans le couplage entre une expérience de passibilité et une expérience d'enquête, une mobilisation active pour comprendre, pour documenter, pour connaître ce qui se passe, pour étayer les circonstances de l'événement et les responsabilités y afférentes. Le public se constitue dans l'expérimentation des problèmes rencontrés, dans le travail nécessaire pour passer de l'épreuve « subie » à l'épreuve « assumée », en tant que lieu d'un faire ensemble, d'un être ensemble, d'une forme de communauté d'appartenance qui s'affirme dans et par l'événement.

Deux caractéristiques du public peuvent d'ores et déjà être soulignées ici. D'une part, c'est sa distribution dans l'espace social. Pas plus dans le régime du passible que dans celui de la réflexivité, le public d'une catastrophe naturelle ne requiert, pour parvenir à la consistance, d'impliquer une collectivité. Si l'on s'accorde à reconnaître que la personne et son milieu (pour dire vite le cercle de famille plus ou moins élargi aux réseaux amicaux proches) constitue la base de l'individuation du public, il n'y aura pas de seuil quantitatif à partir duquel il y aurait ou pas constitution d'un public. De même que la catastrophe naturelle se déploie dans l'espace dont elle s'empare sans précaution préalable du point de la qualité des sous espaces investis (l'eau ne choisit pas de s'écouler dans les rues ou dans les maisons, sur les places publiques ou dans les propriétés privées), de même le public ne se manifeste pas exclusivement dans l'ordre d'une collectivité ou d'une communauté préalable. Bien plutôt, on peut parler d'une distribution du public comme sujet, impliquant à la fois des individualités, des réseaux d'individualités, mais aussi des formes plus collectives comme des groupes de voisinage, des associations, des villages, voire des entités politiques déjà constituées comme des municipalités, des partis politiques au niveau local. Cette morphologie du public (la manière par laquelle il accède à une forme et se transforme) n'est pas une donnée *a priori* et valable en tout lieu, en tout temps. C'est un des objets de l'enquête constitutive du public menée par ses membres que d'expérimenter les contours de ce qui les réunit, de les analyser, de les reconnaître comme tels, et partant d'y prendre une place.

La deuxième caractéristique du public, qui nous concerne aussi au premier chef dans ce travail, c'est sa distribution dans le temps. Pas plus qu'il ne prend une consistance dans le seul moment paroxystique de la catastrophe naturelle (dans le seul moment du pâtir), pas plus le public n'existe dans l'après-coup de l'événement, quand les leçons sont tirées, quand l'expérience est réfléchie et se transforme en prise de conscience. Notre enquête tend en fait à démontrer le télescopage de ces deux modalités de l'expérience du public. D'une part, dès l'engagement sensible dans l'événement, et même dans ce qui en constitue les prémices (le moment qui précède la catastrophe), dans la posture d'analyse et d'interprétation des signes annonciateurs, la réflexivité est

déjà là : quels sont les indices qui portent à une situation critique ? peut-on se fier aux alertes officielles ? peut-on comparer cette situation avec une situation précédente déjà vécue ? ... autant de questions pour déterminer à quoi on a affaire et de quelle responsabilité cela relève. D'autre part, à l'inverse, quand nous rencontrons trois ans après l'événement des personnes qui ont vécu la catastrophe, l'événement est toujours présent dans leur corps, dans leur émotion, dans leur affect. Le pâtir continue à se prolonger comme expérience sensible, agissant dans le public comme la raison de fond qui relance en continu la nécessité de l'enquête, de la réflexion, de la précaution. C'est la raison pour laquelle la notion de trace, qu'elle se manifeste à un niveau individuel ou collectif, en privé ou publiquement, dans le domaine psychique ou dans celui des paysages, de l'urbain, de ce qui est visible sur les murs, dans les maisons, dans les rues ou de ce qui ne se voit pas dans les consciences individuelles, cette notion de trace est centrale dans notre propos. L'événement catastrophique existe dans ses traces, se perpétue dans la vivacité de son pouvoir traçant. Et cette « tracéité » de l'événement (la qualité qui indique sa capacité de laisser une trace) est distribuée. Le public représente la manifestation réflexive, potentielle ou réelle, de cette présence traçante de la catastrophe dans l'espace du politique.

#### 4 – Accéder à l'expérience du public

La problématique du public que nous venons d'exposer pose de délicats problèmes méthodologiques au chercheur. Comment s'y prendre pour essayer de respecter et de restituer cette connexion intime et fondatrice entre l'affect personnel et la réflexivité sur les affaires communes qui institue le mouvement même du public à son niveau élémentaire ? Comment inférer logiquement le passage entre le recueil d'expériences telles qu'elles peuvent être formulées à titre personnel, à ce qui pourrait constituer un réseau, une chaîne, une communauté de réactions personnelles, sans pour autant gommer ce qui se manifeste dans chaque expression singulière ? Comment résister à cette perte en ligne possible, au nom de l'établissement d'une figure moyenne du sinistré, de l'habitant, du riverain, alors même que la personne et l'enquêteur sont investis mutuellement dans l'explicitation de l'expérience, non pas au titre d'une raison privée, mais au titre d'un témoignage qui peut servir, qui peut s'avérer utile pour le bien public, pour la mémoire ? Notre question méthodologique n'est pas seulement une question scientifique : comment répondre logiquement de notre démarche ? Elle est aussi d'ordre politico-déontologique. Les personnes qui témoignent devant notre caméra, trois ans après, le font de bonne volonté, avec un espoir. Une catastrophe d'une certaine ampleur, surtout si elle est médiatisée comme c'est le cas dans l'Aude, est suivie, dans l'année qui suit, d'une vague d'enquêtes, de missions, de colloques, d'expertises, que cela vienne des médias, des instances gouvernementales ou régionales, des chercheurs universitaires. La catastrophe intéresse, et le public est sollicité pour donner son opinion, pour raconter son expérience, pour faire des propositions. Dans l'immédiat post-catastrophe, cette demande expressive est perçue par le public comme l'occasion de faire capitaliser au nom du bien commun une épreuve qui peut être au moins utile à l'avenir : faire en sorte que cela ne se reproduise pas, que les erreurs passées puissent être corrigées, que



des leçons puissent être tirées. Quand nous intervenons dans l'Aude, trois ans se sont écoulés, et les interrogations demeurent : qu'est-ce qui a été fait et qu'est-ce qui n'a pas été fait ? ce qui a été fait est-il porteur de bonification ? a-t-on retenu les leçons de l'événement ? la collectivité est-elle prémunie contre un retour du danger ? Ceci suppose un travail d'enquête, de questionnement, d'évaluation. Mais aussi un travail de communication : la parole que nous recueillons nous est confiée comme si nous sommes à notre tour des médiateurs qui peuvent répercuter ces témoignages publiquement, en haut lieu, là où cela sera nécessaire, mais également dans les villages, localement. Les témoignages recueillis sont pour nous *impliquant*. Ils appellent une restitution, un retour, dont nous sommes les répondants.

Il nous faut préciser ici le déroulement d'une enquête qui a pris aussi du temps. Dans l'Aude comme dans le Limousin, nous avons entrepris de collecter de manière classique, dès les premiers jours de la catastrophe, l'ensemble des documents publics correspondants : coupures de presse, enregistrements d'émissions de télévision ou de radio, bulletins d'information diffusés par les collectivités, rapports officiels, photographies. Nous avons également enquêté sur le terrain, par l'intermédiaire de visites qui nous mettaient en présence des lieux touchés, des paysages, et qui nous donnaient également l'occasion de rencontrer des personnes résidentes avec lesquelles nous engageons le dialogue. Cette première manière de faire a été complétée par des enquêtes de type classique, par l'intermédiaire d'enregistrement audio ou de prises de notes, auprès d'acteurs de la catastrophe, tant du côté des habitants que de professionnels ou de militants. Nous pouvons attester ici du travail en deux temps d'étudiants de sociologie de l'Université de Limoges, qui ont recueilli et retranscrit trente témoignages à deux ans d'intervalle (avril 2000 et avril 2002), et du travail d'enquête mené auprès des membres de la station de radio régionale Radio France Limoges (devenue France Bleue par la suite). Dans l'Aude des enquêtes similaires ont été menées auprès de certains représentants associatifs (associations de sinistrés) et nous avons également mené, à titre de comparaison, des entretiens dans le Gard au moment des inondations de 2002 (association de sinistrés de Comps, groupe de résidents à Sommières), entretiens également retranscrits. Tous ces matériaux, recueillis selon des méthodes « classiques » en sociologie, sont présents dans notre réflexion, à titre de référence et de comparaison.

Le principal matériau documentaire que nous mobilisons dans notre compte-rendu est d'un autre type. Nous voudrions ici, tout en le présentant, montrer que sa présence est congruente avec notre problématique du public et de l'événement catastrophique comme expérience distribuée. Il s'agit d'une enquête menée par l'un d'entre nous (Christian Magro) dans l'Aude (dans le triangle Carcassonne, Lézignan, Cuxac), auprès d'une quinzaine de personnes qui ont accepté de répondre aux questions du chercheur devant une caméra vidéo, le plus souvent à leur domicile. Le principe était de raconter les faits, comment cela s'était passé pour eux, et de développer à partir de ce récit des événements, les réflexions, les questions, les propositions que cela pouvait leur inspirer. Les personnes en question ont été contactées à la fois sur la base d'une enquête de presse (les journaux locaux, au moment de la catastrophe et dans l'immédiat qui a suivi ont donné la parole à des acteurs de terrain, et cela nous

permettait de les repérer, de les situer et de les joindre) et également sur une base de relations qui s'établissaient par proximité. Elles représentent un spectre d'engagement dans l'événement suffisamment ouvert, allant de la personne sans engagement *a priori* (une simple sinistrée de Luc-sur-Orbieu ou de Cuxac) à des personnes beaucoup plus investies et de longue date dans l'engagement public (que cela soit militant, que cela soit dans des organismes caritatifs), de professionnels (comme le psychiatre des sapeurs pompiers de l'Aude ou le pharmacien de Cuxac), d'élus ou anciens élus. A ce dernier titre, nous pouvons mentionner le film tourné avec le maire de Comps, moins de 6 mois après l'inondation du village en septembre 2002. D'une manière systématique, les entretiens filmés sont conduits avec le souci de tenir simultanément l'expérience personnelle du témoin et sa vision « publique » de l'événement (comment il le caractérise, comment il l'impute ou non à des responsabilités, comment il le replace dans l'histoire du territoire, comment il capitalise à son niveau à lui cette expérience personnelle comme une pièce d'une expérience collective). Autant que faire se peut, et de manière différenciée selon les types d'entretiens, les dimensions de la catastrophe naturelle telles que nous les avons exposées (dimension psychique, politique, de connaissance) sont abordées lors des entretiens, de telle sorte que la collection des films constitue une modalité collective d'expression incarnée de ces dimensions.

Il nous faut dire ici quelque chose sur le statut de l'image filmée. La personne qui répond de ce qu'elle dit est ici cadrée dans son lieu de vie (domicile, cadre de travail, bureau de la mairie). La parole n'est pas ici donnée et recueillie en elle-même (comme elle peut l'être par un entretien audio qui plus est retranscrit et où le propos se ramasse dans un pur « contenu » mis en forme). Ici l'image restitue le visage, le corps, les gestes, la présence de la personne dans son environnement familier, dans son lieu d'être. La parole est ici inscrite dans une réalité vivante et cet effet de réalité est restitué par le document filmé : la présence du corps parlant et répondant par sa présence de ce qu'il dit prend une dimension objective, dans un film que l'on peut voir, reproduire, étudier de manière distanciée. Cette expérience documentaire représente, pour nous chercheurs, un équivalent fondateur à ce que peut représenter une expérience de l'événement catastrophique pour celui qui le vit. Non pas que nous nous sentions nous-mêmes en danger devant ces documents, mais en ce sens que ces films nous mettent *en présence* de l'événement. Les personnes rencontrées, les témoins qui acceptent d'être filmés, sont ici des médiateurs, des « re-présentant » de la catastrophe (qui la présentent à nouveau, L. Marin, 1981), des passeurs. Ils ne transmettent pas ce qu'elle a été, dans le passé, comme s'il s'agissait d'un objet clos, objectif, qu'il s'agirait de reconstruire dans son essentialité. Ils font moins que cela (la collection des personnes rencontrées n'est en aucune manière construite pour être représentative, pour saturer tous les possibles, tous les points de vue) et plus que cela. Plus que cela, au sens où ils acceptent de participer à une entreprise à la fois mémorielle et prospective, à une opération d'activation de la catastrophe comme événement traçant, et ceci en transformant leur expérience personnelle, leur point de vue, en contribution pour une perception du public. Avec la réunion de ces témoignages filmés, nous n'avons pas seulement accès à des points de vue singuliers sur un événement, mais à ce qui réunit ces points de vue, à ce qu'il y a entre eux, à

savoir une expérience éprouvante qui appelle une réflexivité, une compréhension, une élaboration qui déborde le seul régime des espaces privés, qui regarde l'espace collectif, l'espace des décisions qui sont prises au nom du public.

Bien sûr, on l'aura compris, ces films tiennent beaucoup, par leur réalisation individuelle et par leur interprétation en tant que collection, au dispositif de recherche que nous avons mis en place. Ils ne prétendent pas, encore une fois, être représentatifs d'un territoire, d'une population. Ils sont ce qu'ils sont, trace de la conduite de l'entretien, des questions qui ont été posées, des personnes qui ont été contactées. Mais cette montée en singularité de l'expression du public, dépendante du dispositif de recherche, ne constitue pas à nos yeux une disqualification de ce matériau comme document de recherche. Certes, en référence à la distinction classique qui veut que la science établisse des lois, des catégories valables indépendamment des circonstances, ces matériaux sont marqués par l'ancrage singulier de leur élaboration. Mais nous pouvons nous référer à d'autres régimes de scientificité, et notamment à ces régions de la recherche qui laissent une part centrale à la notion d'événement situé (Roux, 2004a). La singularité d'un document perd de son intérêt heuristique quand le régime de son élaboration et de son interprétation est clos sur lui-même, dans un système auto-constitutif et auto-référentiel. Il en est tout autrement quand la matière du document est traversée par des préoccupations, des occurrences qui dépassent la singularité des cas. Ce n'est pas en l'occurrence telle ou telle expérience restituée qui est intéressante, mais c'est ce qu'elle documente de l'événement commun : pour elle, pour lui, pour moi, pour toi, la catastrophe c'est ça, voilà comment cela s'est passé là où j'étais, voilà ce que je peux en dire aujourd'hui, à toi qui est venu me le demander (sur ce travail de la singularité dans l'enquête en sciences sociales, cf. le travail de l'anthropologue cinéaste E. de Latour, 1996). Cette relation de confiance, de partage, cette simplicité des conditions du témoignage affleurent à même les entretiens filmés. Cette sensibilité commune, au titre d'une recherche généralisante, ce n'est rien, ce n'est pas perceptible, ce n'est pas significatif. Au titre de notre problématique, c'est essentiel, c'est le fond épistémologique et méthodologique qui nous porte au moment de répondre de notre enquête. Le pacte relationnel qui s'est établi à cette occasion, nous ne pouvons pas le dénouer autrement qu'en le faisant partager, en le faisant circuler. Et, ce faisant, nous ne pensons pas déroger à notre travail de chercheur, au contraire. L'enquête sur la catastrophe naturelle est aussi une expérience engageante, une manière de documenter la vivacité toujours à l'œuvre de l'événement.

Nous voudrions clore provisoirement cette présentation méthodologique par une réflexion. Pas plus que l'expérience du public dans la catastrophe naturelle ne se donne comme l'homogénéisation des réactions sous couvert d'une attitude commune, pas plus la pensée de l'événement ne se laisse réduire à la mobilisation de catégories générales comme : le public pense ceci, les sinistrés pensent cela, les habitants ressentent cela. La catastrophe comme événement public ne s'accomplit qu'en mutualisant des expériences singulières : c'est au sens propre une expérience de *mutualisation des singularités*. Et cette qualité de l'événement est résistant, il est irréductible à toute interprétation ou documentation généralisante. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons travaillé non pas à ignorer mais à contourner les

régimes d'énonciation de représentants attitrés du public (par exemple des élus ou des militants associatifs). Non pas que ces points de vue soient sans valeur, mais au sens où ils présentent le risque (qui peut être levé dans le courant de l'entretien) de clore prématurément ce qui est précisément au centre de l'enquête, de l'expérimentation : l'événement comme chose publique n'est pas une donnée *a priori*, indiscutable, à partir de laquelle se répartissent les rôles, les positions, les engagements. Une des leçons de notre enquête, c'est au contraire de montrer que le public est engagé dans une mise en cause de ces indiscutables, par exemple sur le caractère catastrophique de l'événement, sur l'intitulé de naturel qui peut lui être associé, sur les questions de responsabilité, donc sur sa qualité publique. Les témoignages recueillis, par l'effet de présence singularisante et irréductible de l'image vidéo, apparaissent comme autant de points singuliers, mutualisables, d'une expérience publique, commune, que chacun expérimente en propre, à sa place, en son nom. *La mutualisation du passible trouve ici son correspondant dans la mutualisation du réflexif*. Et l'interprétation scientifique, au risque précisément de perdre sa pertinence heuristique, engage aussi, sur sa scène spécifique, à cette mutualisation des singularités. Une science du public dans l'événement de catastrophe naturelle a ce prix et aussi cette valeur.

## 5 – La catastrophe : un événement prolongé

La catastrophe naturelle se donne pour ainsi dire « naturellement » comme une forme qui se déploie dans le temps. Un chercheur comme Patrick Lagadec distingue par exemple le temps des prémices de la crise, le temps paroxystique, le temps de l'après-crise (Lagadec, 2002). La catastrophe n'échappe pas à la règle. Le sens commun comme les représentations à l'œuvre dans les organisations professionnelles de secours ou d'assistance, distingueront autant d'étapes jalonnant le temps de l'événement, depuis les premiers signes annonciateurs jusqu'aux temps de la reconstruction, des retours d'expérience et de la réhabilitation, du souvenir et de la mémoire. Notre enquête, de ce point de vue, nous a engagé dans une réflexion problématique, visant non pas à renverser cette perspective pragmatique de l'événement, mais en lui donnant une résonance méthodologique et théorique qu'elle n'a pas forcément dans le cadre d'une science des événements catastrophiques. Il se trouve que nous avons conduit notre enquête souvent en décalage temporel par rapport à la succession formelle des étapes de la crise. Prenant contact avec les personnes et le territoire souvent 2 voire 3 ans après la période critique de 1999, nous nous situons largement au-delà de la période post-crise. Pour une large part, les travaux de réhabilitation et de reconstruction étaient accomplis, tant dans l'Aude que dans le Limousin, et les catastrophes de 1999 avaient depuis longtemps disparu des rubriques de la presse régionale, les commémorations prenant, au fil des années, une dimension de plus en plus réduite. Nous nous sommes donc présentés dans l'après après-coup, comme des enquêteurs sur des traces de l'événement plus que sur l'événement lui-même. Nous avons co-produit, avec les personnes rencontrées, des fragments de reviviscence, mélanges de souvenirs, d'émotions toujours présentes, de visions, de faits mémorisés, mais aussi d'éléments de réflexivité, de distance, d'interprétation, au vu de ce qui s'est passé depuis, de ce qui s'est dit, de ce qui a été fait ou pas fait pour tenir compte de

l'expérience passée. L'événement, dans cette démarche d'enquête, s'est révélé toujours présent, toujours actif, toujours opérant dans l'expérience actuelle des personnes rencontrées. La situation d'entretien atteste ici de cette vivacité de l'événement, plusieurs années après son accomplissement effectif. C'est sur cette piste de *l'événement prolongé*, agissant à distance, véritablement distribué dans la durée, que nous nous sommes engagés. Nous y avons trouvé une exemplification pratique de ce que le philosophe Claude Romano note dans sa réflexion théorique sur la notion d'événement (Romano, 1999). Il propose notamment deux approches de l'événement : l'une qui se clôt sur elle-même, comme l'ensemble des faits d'une même actualité qui sont organisés selon une cohérence événementielle ; l'autre comme une mise en série temporelle, continue dans le temps, de faits significatifs qui peuvent être reliés à la fois objectivement et subjectivement autour d'une même évènementialité.

Du coup, la catastrophe « naturelle » prenait dans cette perspective une nouvelle configuration ontologique. Ce que nous captions dans nos entretiens, ce n'était pas des traces extérieures, des résidus, des bribes éclatées, des débris de l'événement, c'était l'événement lui-même, la catastrophe, qui continuait à agir, à opérer à travers les personnes rencontrées, à travers la relation d'échange qui engageait l'enquêteur et la personne sollicitée. L'entretien lui-même devenait surface d'enregistrement, de captage, de révélation de la vivacité toujours active de l'événement, sa présence toujours là. *La catastrophe n'avait pas eu lieu, elle avait toujours lieu*. C'est cette présence qui se met en récit, en forme, au moment de l'entretien. Ce qu'attestent ces témoignages, ce n'est pas un C'est comme cela que cela s'est passé, ce qui renverrait à une vérité, une exactitude, mais un Ce qui s'est passé est toujours actif dans notre corps, dans notre existence, individuelle et collective. Bien des personnes rencontrées nous ont remercié de notre démarche, de venir longtemps après, comme si cette présence continuée, importante à leurs yeux, était aussi importante à faire partager, à faire connaître.

Cette narrativité *ex post* de la catastrophe – cette potentialité du récit de révéler une matière catastrophique qui se prête à une mise en récit -, telle qu'elle s'atteste dans les témoignages recueillis, nous permet de reprendre à nouveaux frais la question de la multidimensionnalité de la catastrophe naturelle. En effet, à travers la mise en histoire de la catastrophe, nous pensons que se déploie en arrière plan quelque chose d'essentiel, à savoir l'histoire du territoire qui a été affecté par l'événement, qui pourtant a surmonté son épreuve, un territoire où par la suite l'habiter a été possible et se perpétue. La mise en histoire de l'événement, tant à travers l'anecdotique qu'à travers les commentaires, les réflexions, les propositions qui accompagnent les récits, est une manière collective d'affirmer que sur place un avenir est possible, qui n'a pas été détruit par la catastrophe. C'est ainsi que nous pensons retrouver cette fonction du chœur dans la tragédie antique quand, lors de la dernière scène, les représentants du peuple de la cité s'emparent de la scène pour tirer les leçons de la tragédie (la mort des héros, la défaite d'une bataille, la fin d'une ville), de manière à ouvrir un avenir commun en prévenant un retour du funeste. *La cata-strophe*, au sens propre la chute de l'histoire, est aussi l'ouverture de l'histoire, de ce temps où le public du théâtre retourne dans la cité, dans la vie urbaine, et aura à prendre des décisions qui

impliqueront l'avenir de la vie commune. La collection des entretiens que nous avons réalisés et réunis constitue le territoire touché comme *un territoire tragique*, comme la terre d'une fiction réelle, d'une histoire qui s'est passée là et qui mérite qu'on y revienne, qu'on y pense, qu'on en parle. Cette histoire est toujours active et il ne faut pas cesser d'y revenir si on ne veut pas que les éléments ne frappent à nouveau la communauté sans préparation. Ce travail sur le récit est autant un travail sur les affects que sur la dimension politique de l'épreuve passée. En quoi ce qui est marqué dans les corps, dans les souvenirs, dans les émotions toujours vivaces, peut servir un propos utile pour l'avenir du territoire, pour les années à venir, pour les générations à venir. Accepter de revenir sur les faits, de rappeler ce qui s'est passé, c'est moins s'en tenir à un souci de vérité historique, que de contribuer à une mémoire, à une trace collective, publique, qui pourra servir de repère, qui pourra nourrir une culture de la vigilance, de la précaution. Donc, là aussi, d'engager le public dans une posture politique, d'intervention dans la cité, afin que les épreuves funestes ne se renouvellent pas.

## 6 – La comparaison de deux territoires : Aude-inondations, Limousin-tempête

Nous avons conservé de notre protocole initial le principe de mettre en vis à vis deux enquêtes, l'une sur les inondations dans l'Aude (12/13 novembre 1999), l'autre sur la tempête dans le Limousin (27 décembre 1999). Cette mise en contraste avait au moins deux objectifs. D'une part, nous éviter d'ériger en valeur absolue ce que nous constatons sur un seul terrain. L'enquête dans l'Aude fait par exemple ressortir l'importance de l'histoire croisée de ce territoire avec les phénomènes de crues. L'événement se détache sur un fond de culture du risque (Zanzi, 2002), inscrite dans des pratiques, dans une mémoire, dans des dispositions plus ou moins conservées par le public. La question qui est soulevée d'emblée, dès les prémices de l'événement, c'est sa comparabilité avec d'autres événements du même type, sur les responsabilités incombant à un territoire habitué aux phénomènes dits cévenols, aux crues de l'Aude et de ses affluents. Les événements de référence sont connus, cités. Et c'est sous cet éclairage que la catastrophe est vécue par le public, commentée, réfléchi, inscrite dans l'histoire collective.

Dans le cas du Limousin, la situation est quasiment inversée. De mémoire générationnelle, il n'y a pas d'expérience équivalente à ce qui se passe fin 1999. Non pas que cette région ne soit pas sujette à tempêtes de vent, à orages, à inondations. Mais d'une part, les phénomènes climatiques équivalents présentent des périodes d'espacement plus longues que dans l'Aude. Pour les tempêtes de vent, des textes d'historiens comparent la catastrophe de 1999 avec ce qui s'est passé en Limousin plus d'un siècle avant. Il n'y a pas de mémoire générationnelle conservée. Mais il y a un autre facteur qui contribue à faire des tempêtes de 99 un événement isolé ou orphelin par rapport à l'histoire. C'est que la tempête a marqué le territoire par la médiation de dispositions anthropiques de tradition récente. C'est au niveau des « conséquences » sur l'organisation du territoire, sur les réseaux techniques d'approvisionnement en énergie et en information, sur la place du patrimoine forestier, que la tempête s'impose comme affectante. Il se trouve que ces réalités sont

de constitution récente, datant pour beaucoup de moins d'un demi-siècle. C'est dire si la comparaison avec d'autres phénomènes climatiques du même ordre est biaisée par le fait que le territoire lui-même, les modes de vie, la place prise par certains services publics n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui. Même si on retrouve cette question sur d'autres sites catastrophiques (et notamment dans l'Aude), c'est ici dans le Limousin qu'elle prend toute son ampleur. Alors que les inondations dans l'Aude prennent leur place dans une série, la tempête de vent fait irruption sans passé attestable, sans expérience préalable. Cette différence de situation se retrouve d'une part dans le vécu des personnes rencontrées, mais aussi dans les débats publics qui suivent l'événement critique. La mise en contraste des deux situations catastrophiques fait ainsi ressortir la dimension d'ancrage historique et culturel de l'événement – un cadre préalable ou non – qui contribue à formater le contenu et les formes de mobilisation du public.

D'autre part, le travail comparatif entre nos deux terrains d'enquête a eu aussi un versant méthodologique. Nous n'avons pas sur chacun des territoires les mêmes ressources, les mêmes contacts, les mêmes réseaux d'approche des personnes à rencontrer. Dans l'Aude, nous avons essentiellement travaillé à partir d'un dossier de presse qui nous a permis de sélectionner des personnes relais auxquelles nous avons proposé des entretiens approfondis. Dans le Limousin, outre le travail de presse sus mentionné, nous avons bénéficié d'enquêtes réalisées par des étudiants de l'Université Limoges auprès de personnes impliquées par la tempête de vent (sinistrés, responsables, élus, agents techniques). Nous avons complété ces matériaux par des enquêtes auprès de l'agence régionale de Météo France et de la station de radio FR3 (Radio France Limoges en 1999).

Cette constatation peut faire retour, *in fine*, sur le protocole de recherche que nous avons mis en place et sur sa relation avec les terrains de recherche. Nous n'avons pas suivi dans les deux cas la même méthode. D'un côté, dans le Limousin, nous mettons l'accent sur des témoignages de "personnes ordinaires", d'acteurs professionnels, dont nous recueillons un témoignage sans plus de questionnement sur le débat public. De l'autre, dans l'Aude, nous sélectionnons un échantillon de personnes dont nous pensons qu'elles ont quelque chose à dire sur la question du bien public, parce qu'elles se sont d'une manière ou d'une autre (par la presse, par les réseaux que nous suivons) signalées comme porteuses de ce souci. Mais cette différence de méthode ne relève pas seulement d'un choix de chercheur. Ce sont les terrains eux-mêmes, la différence de "nature" entre les deux catastrophes, qui offrent des prises différentes (des « affordances », dans le langage de la sociologie réflexive), parce qu'elles sont différentes : d'un côté, dans l'Aude, une forte tension du point de vue des responsabilités, qui provoque des engagements, des débats ; de l'autre, dans le Limousin, un accent mis sur la solidarité, sur le rétablissement des communications, sur les aides à la forêt et à sa reconstruction, le débat se situant moins par rapport à la responsabilité collective vis à vis de la prévision ou de l'aménagement du territoire, que sur les modalités de justice post-catastrophique (par exemple aider les propriétaires de forêt plus que les agriculteurs). Comme si le public n'était pas une entité en soi qu'il s'agirait d'enquêter avec une méthode objectiviste, mais que la

constitution du public dépendait à la fois de la morphologie de l'événement lui-même (tel type de catastrophe sur tel type de territoire) et de la relation de recherche appliquée à cet événement (quelles sont les questions pertinentes, celles qui font débat, qui font tension, qui apportent du contraste, du *drama*).

## 7 – Recueil des données et traitement de l'information

- Enquête dans l'Aude (notes de C. Magro)

### *Enquête de presse et télévision*

Reprise les coupures de presse depuis le 7 novembre 1999 au sein de la presse quotidienne régionale : L'Indépendant, Midi Libre (édition de Carcassonne pour la moyenne vallée de l'Aude, et édition de Narbonne pour les basses plaines de l'Aude) jusqu'au 31 janvier 2000. Pourquoi à partir du 7 novembre ? consultation de la rubrique météo quotidienne afin de vérifier quelles étaient les prévisions annoncées par les services de Météo France. En effet, le problème de l'alerte/prévision est une des polémiques majeures. Pourquoi jusqu'au 31 janvier 2000 ? Le bilan humain de ces inondations est de 35 morts pour l'ensemble des 4 départements (sud du Tarn, P.O., ouest de l'Hérault et Aude) dont 24 pour le seul département de l'Aude, 228 communes déclarées sinistrées CATNAT sur 441 communes (soit 52 %), des dommages qui s'élèvent à 620 millions d'euros (chiffres : Caisse centrale de réassurance). Les images qui s'imposent sont celles d'un pays en guerre, victime de bombardements intensifs, titres des journaux. Jusqu'aux fêtes de fin d'année, la presse quotidienne met l'accent sur la solidarité, les polémiques, l'action des secours, explications du phénomène climatique, le vécu personnel de particuliers, d'entrepreneurs.

Nous avons également traité de manière approfondie une émission de télévision (Prise directe, à Lézignan, le 19 novembre 1999), dont nous avons fait l'objet d'une communication au colloque sur Catastrophes naturelles et média, Grenoble (Roux, Magro, 2004c). En travaillant aussi bien par séquences isolées (en analysant comment le discours de témoignage était cadré, introduit, conclu par l'animateur) que sur le montage lui-même de l'émission (qui se donne comme une circulation au milieu d'un collectif de représentants du territoire touché), nous avons proposé de considérer ce matériau de télévision comme un matériau scientifique qui donne accès à des données sur le travail d'expressivité du public et de mise en forme de l'événement d'un point de vue collectif.

### *Enquête vidéo*

Cette enquête a été conduite sur le terrain par C. Magro, en collaboration avec J. Roux. Autant que faire se peut, elles donnent lieu à un enregistrement vidéo. Les cassettes sont dupliquées ensuite dans le cadre du service audio-visuel de



l'Université de Saint Etienne. Quand il s'agit d'enregistrement audio, elles sont retranscrites par le secrétariat du laboratoire. C. Magro conduit les entretiens sur une base qualitative, la trame tenant à la fois du témoignage (comment cela s'est passé pour vous ?) et de l'interprétation (comment vous comprenez ce qui s'est passé ? comment vous le nommez ?). Les enquêtes touchent à la fois des professionnels, des associations, des groupes locaux de solidarité, des personnes individuelles, des élus, des responsables de dispositifs de secours.

Par le biais de la presse, de rapports (universitaires, des pouvoirs publics), d'ouvrages, des actualités télévisées (régionale, nationale), vidéos et photos d'amateurs. Importance des articles de la Presse Quotidienne Régionale : repérage de personnes sinistrées, présidents et membres d'associations de défense de sinistrés, journalistes, responsables ou acteurs des secours : institutionnels, associations caritatives : Croix-Rouge, Secours Populaire, Secours Catholique, psychologues. Trouver leurs coordonnées, les contacter par voie de courrier présentant la recherche et ses objectifs. La rencontre des personnes ayant accepté permet d'être aiguillé vers d'autres.

Personnes rencontrées :

- \* HYGOUNET André et son épouse (retraité agriculteur) 11590 SALLÈLES-D'AUDE
- \* CASTRO André ( président association Village au sec) 11200 CANET
- \* BOSQUE Louis et son épouse ( président association) 11200 LUC-SUR-ORBIEU
- \* ZELLER Lucette et son époux (ECCLA et association d'environnement Nord-Cuxanais)  
11590 CUXAC-D'AUDE
- \* NESTI Hélène (directrice école maternelle à Lézignan) 11 600 LUC-SUR-ORBIEU
- \* BELLONDRADE Yves (retraité EDF) 11600 CONQUES-SUR-ORBIEL
- \* ROCHE Fabienne, résidente, 11200 LEZIGNAN-CORBIERES
- \* MISSIER Isabelle (présidente association départementale des sinistrés)
- \* TÉCHENÉ Claude et Martine 1200 CANET D'AUDE
- \* GRALL Jean-Pierre (responsable Secours Catholique Aude) 11000 CARCASSONNE
- \* BLET Dominique (évaluation et traitement de la douleur, membre du Collège National des Médecins de la Douleur) 11000 CARCASSONNE
- \* BONAVIDA Georges 11590 CUXAC-D'AUDE
- \* CLARY Paulette (Secours Populaire) 11600 CONQUES-SUR-ORBIEL
- \* SIAUD Georges 11590 CUXAC-D'AUDE
- \* POURTIER Philippe et son épouse 11590 CUXAC-D'AUDE
- \* GARCIA Alain 11590 CUXAC-D'AUDE
- \* GARCIA Gilbert 11590 CUXAC-D'AUDE
- \* MICHEL Jacqueline (maison de famille à Sallèles-d'Aude) 34000 MONTPELLIER
- \* CORNAILLE Valérie (psychologue pompiers Aude)
- \* BOULET-BAQUERO Stéphanie (département Urgences opérationnelles Secours Catholique) 75341 PARIS Cedex
- \* BLOCH Pitch (association ECLA) 11100 NARBONNE

- \* GARCIA Pierre 11590 CUXAC-D'AUDE
- \* BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE L'AUDE 11855 CARCASSONNE  
Cedex 9
- \* SALVETAT Jacques (retraité Marine) 34360 SAINT-CHINIAN

### Type et conduite des entretiens

A forte connotation émotionnelle, les entretiens ont révélé, 3 ans et 1/2 après, un besoin de parler, de faire trace, de porter la parole, qui peut se révéler de l'ordre de la répétition, tant les faits, détails, horaires et lieux où se trouvaient les personnes sont précis. Jamais il ne s'agit de mettre en avant sa position de victime pour provoquer de la compassion. L'émotion est toujours présente : mort, agression au sein de son habitation (souillure ou perte des objets, souvenirs, photos, de ce qui a une valeur sentimentale). Des questions semi-ouvertes qui permettent de diriger l'entretien avec une grande souplesse. Choix de filmer avec un caméscope VHS, ou magnétophone avec l'accord des personnes. Le système de prises de notes manuscrites présente le désavantage de ne pas regarder la personne entretenue constamment, la restitution fidèle des paroles peut être simplifiée, reformulée et donc dénaturée, Un enregistrement vidéo ou audio permet de restituer la parole parlante, d'être plus attentif à celle-ci, permettant au chercheur de demander une précision, un approfondissement, de s'arrêter sur un mot, un terme-clé.

### Lignes directrices d'un entretien

- déclinaison de l'identité, profession, responsabilité,
- originaire du pays ?
- où étiez-vous ce jour-là ?
- le récit de ces journées (nuit du 12 au 13 novembre),
- le temps (au sens météorologique), quelque chose de singulier ? souvenir d'une alerte météo : presse régionale, informations régionales, consultation du service téléphonique de Météo France, autres ?
- comment qualifiez-vous ces événements ? nota : celui de « catastrophe » est citée à 90 % : renvoie-t-il à un terme utilisé par les médias, à un sentiment personnel ?
- si le mot de « catastrophe » est prononcé, peut-elle être qualifiée de « naturelle » ?
- l'immédiat catastrophe : solidarité ? de quel type : de voisinage, extérieure ? sa durée ?
- le besoin de créer une association, ou d'en faire partie : dans quel but ? mutualiser les compétences pour constituer les dossiers d'indemnisations ?
- une démarche à long terme : des solutions et aménagements à formuler ?
- sur le thème de la mémoire : perte de l'implication personnelle dans le système de surveillance ? délégation de la surveillance ?
- un oubli du risque ?
- 1999 : une prise de conscience ? ce type d'événement, de même intensité peut-il revenir? (sous-entendu : que signifie le terme de crue décennale, centennale)

- les sinistrés ayant déclaré vouloir déménager l'ont-ils faits ? ceux qui restent : prise de risque ? ceux qui rachètent des habitations inondées : prise de risque? Inconscience ? minimisation de ce que peut être une inondation car ne l'ayant pas vécu ?

Les personnes rencontrées sont très engagées soit au sein d'associations, ou à titre personnel hors de toutes structures : noyau de connaissances, voisins (exemple dans le quartier des Garrigots à Cuxac-d'Aude). Une constance chez ces personnes au sens donné à leur démarche, leur réflexion, leurs recherches: le « bien public » (terme employé).

- Enquête dans le Limousin

Cette enquête dans le Limousin est conduite par P. Brunet. Outre la revue de presse et la collecte de divers notes et rapports administratifs (comme dans l'Aude), l'enquête a porté d'une part sur le rôle et le fonctionnement de la station Météo France à Limoges, sur le courrier des lecteurs du journal *L'Echo du Centre*, d'autre part sur la station de Radio France Limoges (devenue aujourd'hui France Bleue Limousin). Cette radio régionale a été au cœur du service public d'information au moment de la tempête. P. Brunet conduit ces enquêtes, avec en tête de recueillir à la fois des enregistrements radiophoniques, et des témoignages de journalistes, d'animateurs de la station, plus de trois ans après les événements.

Personnes rencontrées :

- un entretien avec le responsable de Météo France Limoges
- un entretien avec le directeur de France Bleue Limousin (ancienne Radio France Limoges au moment de la tempête)
- un entretien avec la responsable des archives de France-Bleue
- un entretien avec une animatrice de France Bleue
- un entretien avec une journaliste de France Bleue

L'ensemble des personnes interviewées à France-Bleue ont la particularité d'avoir vécu en direct l'événement de la tempête à la station et ses suites.

Par ailleurs, P. Brunet, dans le cadre de son enseignement de sociologie à l'Université de Limoges, a fait travailler deux vagues d'étudiants (enquêtes en 2000 et 2002) sur des témoignages de personnes sinistrées, d'élus locaux, d'intervenants sur la tempête (agents EDF, France Télécom,...). La première vague d'enquêtes a permis de récolter 34 entretiens dont 21 retranscrits à partir d'un enregistrement audio ; la seconde vague 10 entretiens retranscrits à partir d'un enregistrement audio. La structuration de l'entretien est la même que pour l'enquête « Aude ».

Les premiers résultats de notre enquête dans le Limousin peuvent s'établir autour de trois pôles. D'une part, à l'opposé des inondations dans l'Aude, nous l'avons déjà mentionné, l'accent est mis ici sur l'absence d'une culture du risque. La deuxième caractéristique comparative avec l'Aude tient à la question de la prévisibilité. La tempête prend de plein fouet la capacité anticipatrice de Météo France. Par la

rapidité de l'impact (celle de Lothar dure 6 heures, ce qui est considéré comme long), tout se joue dans la possibilité d'annoncer à l'avance l'heure et la violence du vent. Nos documents attestent (y compris ceux publiés par Météo France) de la difficulté d'intégrer dans les modèles d'analyse des phénomènes d'une telle qualité irruptive. Du coup, l'absence de signes avant-coureurs qui permettent de prendre des dispositions, d'interpréter le phénomène à son début comme un phénomène exceptionnel, est dans le cas du Limousin une question rencontrée par les habitants eux-mêmes, par les services publics, par les mairies. Comment faire la part entre un fort coup de vent et une tempête exceptionnelle ? A quels signes se fier ? Notre enquête montre par exemple le rôle tout à fait exemplaire et public joué à ce titre par la station de Radio France Limoges. C'est en décidant de tenir antenne ouverte, au moment même où la tempête se déclenche, que ce service public joue le rôle de déclencheur d'alerte. En entendant ce qui se dit sur l'antenne régionale, par la mise en commun des témoignages qui rapportent en direct ce qui se passe ici et là, l'ensemble du territoire est mis au courant de l'exceptionnalité de la situation. Pour beaucoup de personnes, ce n'est que le lendemain matin, au réveil, que l'on prend conscience de l'importance de l'événement.

La troisième caractéristique de cette catastrophe, ce sont les enjeux, parfois conflictuels, qui portent sur la répartition de l'aide publique post-catastrophe et plus généralement sur les enjeux « politiques » qui suivent l'événement. De ce point de vue, l'émission de Michel Field, *Prise Directe*, réalisée le 13 janvier à Limoges sert de caisse de résonance. D'une manière massive, les grands services publics, et notamment EDF, saisissent l'occasion de la catastrophe pour investir dans la communication d'entreprise. En faisant valoir la mobilisation du personnel pour rétablir rapidement la distribution d'énergie, l'entreprise publique à la fois consolide ce qui pourrait apparaître comme une vulnérabilité, à savoir la dépendance de l'intégrité du territoire à la fiabilité du réseau de fourniture d'énergie électrique, et aussi renverse à son avantage une situation de mise à mal de sa capacité à faire face à une condition climatique exceptionnelle (sans parler des problèmes juridiques, des demandes de dédommagements...).

D'un autre point de vue, il apparaît également de notre enquête que le milieu forestier, durement touché par la tempête, s'empare aussi de l'événement pour faire avancer ses propres intérêts, ou du moins d'une partie du milieu qui entend promouvoir une professionnalisation de la filière. Les agriculteurs, dont les prises en charge assurantielles sont limitées en cas de tempête, ne reçoivent pas forcément de manière neutre l'annonce des sommes publiques consacrées à la prise en charge des dégâts au patrimoine forestier. La répartition de l'effort collectif est ici, dans une situation de grande sensibilité, un enjeu non négligeable, avec à la clé des effets positifs ou négatifs de mobilisation conjointe des énergies au niveau du territoire. De ce point de vue, les effets d'annonce n'ont pas opéré de la même manière dans l'Aude, et nous n'avons pas noté des débats aussi aigus entre des intérêts concurrentiels face à l'aide publique.

- Enquête dans le Gard

Nous avons enquêté dans le Gard, au moment des inondations de septembre 2002 (entretien avec des résidents à Sommières, J. Roux) et également en février 2003 (entretiens avec le maire d'Aramon et avec le président de l'association des sinistrés de Comps, mais également avec la psychologue du Secours catholique chargée des interventions dans les situations de catastrophe, qui est intervenue à la fois dans l'Aude et dans le Gard, C. Magro). A Sommières, le long entretien et l'enquête sur place a permis de mettre en évidence l'existence d'une culture du risque qui joue un rôle majeur dans la manière par laquelle la cité enregistre et se comporte face à la catastrophe naturelle, faisant la preuve d'une vigilance collective entretenue sur place (Roux, 2005). Par ailleurs, C. Magro a réalisé deux entretiens à Comps (Gard) qui mettent en évidence l'importance du problème des responsabilités. Un des points sensibles porte sur l'aménagement du Gardon et sur la relation au Service d'annonce des crues du Gard. Les mises en cause se font en cascade, les sinistrés portant plainte contre X pour non assistance à personne en danger, les communes se portant à leur tour en justice en mettant en cause les services de l'Etat qui ne leur auraient pas donné les moyens de pouvoir exercer de manière fiable leur responsabilité de sécurité des biens et des personnes sur leur commune.

## 8 – Retour sur l'enquête vidéo dans l'Aude

Plusieurs caractéristiques de ces enquêtes peuvent dorénavant et déjà être soulignées. D'abord la disponibilité des personnes interviewées. Le fait de revenir plus de trois ans après l'événement est perçu comme une bonne chose. Nous l'avons dit, les inondations dans l'Aude ont été largement médiatisées. Sur le coup et dans l'immédiat après catastrophe, le milieu local a été fortement sollicité pour raconter ce qui s'était passé, pour donner son point de vue. Les images et les commentaires faisaient la une de la presse et des médias nationaux. Puis, progressivement, l'événement perd de son actualité publique, il ressurgit à propos des commémorations annuelles (qui perdent année après année de leur importance), et il disparaît de la scène collective (avec des résurgences singulières, sur la modalité desquelles nous reviendrons, par exemple à propos de la tempête, au moment de l'accident de l'arbre à Strasbourg). Mais l'oubli public qui semble envelopper progressivement l'événement catastrophique, ne correspond pas à un effacement total des mémoires privées. Au contraire, ces dernières restent les meilleurs *conservatoires de l'événement* dans sa vivacité. Non seulement elles conservent, elles peuvent restituer, mais aussi elles peuvent commenter, donner la profondeur temporelle, personnelle, qu'accompagne le témoignage. C'est cette qualité du témoin qui est mise en valeur par notre enquête, et qui explique pour une large part la manière positive avec laquelle nous sommes reçus : nous n'avons pas essuyé de refus de parler parce que tout cela serait du passé et qu'il ne faut pas y revenir. Au contraire, ce qu'on nous a dit c'est que de ces choses il faut parler, qu'on n'en parle pas assez, que c'est bien de revenir demander ce qu'on pense, au moment où plus personne n'en parle.

La deuxième caractéristique, que nous avons détaillée dans notre article pour l'ouvrage du CERAT « Le recours aux experts » (Roux, 2004), c'est l'engagement du public pour connaître et comprendre les événements auxquels il fait face. Nous sommes ici dans une région à tradition inondable, il y a une culture du risque, il y a la connaissance transmise par les anciens de ce qui s'est passé de comparable dans les décennies précédentes. Individuellement ou par petits réseaux de connaissance, s'exprime un point de vue critique sur les responsabilités collectives face à ces événements. La critique porte peu ou pas du tout sur la question des secours, de la solidarité : dans l'ensemble, on salue l'efficacité et l'engagement des secours, même si on pointe ça et là l'idée que la promptitude des dispositifs d'assistance peut dans certains cas conduire à un sentiment de dépossession, de désappropriation de sa propre histoire. C'est sensible par exemple sur la question du nettoyage des maisons. La directrice d'une école primaire de Lézignan insiste sur le travail qu'elle a réalisé de ce point de vue avec des collègues et des parents d'élèves, comme un temps important pour prendre la mesure de ce qui s'était passé, pour prendre sa part dans le travail de réhabilitation des lieux.

La critique s'exprime beaucoup plus nettement dans deux directions. D'une part le travail de l'alerte. Nombreux sont les témoins qui expliquent que les dispositifs prévus soit n'ont pas ou mal fonctionné, soit ne sont pas adaptés, et qu'on a perdu l'usage de dispositifs traditionnels qui permettaient de prendre les premières mesures de précaution. Un retraité météorologue se mobilise contre les prévisions de Météo France, comme n'ayant pas suffisamment rapidement pris la mesure de l'ampleur de la catastrophe. De même pour le système d'annonce des crues. L'autre critique concerne plus l'aménagement du territoire. Bien sûr les permis de construire en zone à risque sont pointés du doigt, mais aussi la construction et la reconstruction à l'identique d'ouvrages d'art qui ont déjà, dans le passé, été la cause d'inondations catastrophiques. C'est le cas par exemple à Sallèles d'Aude, du pont de chemin de fer et de la digue du canal de jonction avec le canal du Midi. Cette dernière fait barrage, transformant toute la plaine amont en une vaste retenue d'eau, qui menace d'une part le village de Sallèles lui-même, et quand la digue cède, qui fait se déverser avec une grande puissance l'eau accumulée dans la plaine de Cuxac. Le pont de chemin de fer, construit avec des portées pleines de chaque côté, est aussi incriminé comme présentant un danger pour l'aval. D'une manière générale, la question débattue est celle de la protection et de la précaution. Comment faire collectivement pour que, dans le cas de répétition de tels événements, et il y en aura d'autres, avec la même amplitude, qui ne sont donc pas exceptionnels, comment faire pour que les dégâts matériels et humains soient minimisés. On est ici vraiment dans une posture de culture du risque, mais avec une notion de risque prise non seulement du point de vue de la responsabilité des pouvoirs publics, mais aussi du point de vue et de l'implication des savoirs publics.

La dernière caractéristique de cette enquête par entretiens filmés, porte sur l'opérativité de l'image. Et aussi sur le statut de la collection de témoignages réunis. Sur ce second plan, l'enquête ne vise pas à l'exhaustivité ni à la représentativité. Les

témoins ont été sollicités sur une base de relais, soit parce que leur nom avait paru dans la presse, soit parce qu'ils avaient été indiqués par des témoins précédents, soit par relations personnelles. Pour certains, il s'agit de responsables d'associations publiques, et ils étaient contactés à ce titre. Ce qui est intéressant, c'est que s'ils parlent à titre individuel, le dispositif de l'enquête vise à les saisir dans leur collectivité. C'est en tant que réseau de personnes qui s'expriment devant la caméra qu'ils constituent pour nous la trame documentaire. Entre la collection de points de vue individuels et la non représentativité de tout le territoire touché, de quoi cette série est-elle représentante, quel est le référent dont elle répond ? Cet accomplissement de la dimension publique de l'événement dans le moment de la collecte et de l'interprétation du témoignage collectif fait partie de notre corpus hypothétique. Ce qui se documente ici, c'est le territoire touché, la catastrophe faite corps, non pas dans une relation d'objectivité (comme peuvent le faire des géographes, des politologues, des économistes, des psychologues) mais dans une relation analogique, d'attestation référentielle. C'est la catastrophe en acte qui se donne ici un visage, des visages, des corps témoins.

Nous répondons de cette descente dans l'individualité des corps témoignant (et de leur mise en série) pour étayer notre dispositif d'enquête comme dispositif traceur. L'événement n'est pas seulement considéré dans sa dimension physique, géographique, climatique, hydrologique ; il n'est pas non plus arraisonné en termes narratifs, comme une histoire qui se déroule, qui a des étapes ; non plus comme un phénomène qui a des conséquences sur le territoire, sur les collectivités, sur les psychismes. Cette enquête nous met sur une nouvelle voie théorique, qui vise à prendre l'événement catastrophique dans sa *potentialité traçante*. La catastrophe se manifeste comme une énergie qui se déploie simultanément dans la complexité des dimensions du monde, et qui s'inscrit, qui laisse une empreinte, dans ces différents régimes d'existence. La catastrophe s'origine dans cette valorisation du dépôt d'elle-même dans les matérialités, dans les collectivités, dans les institutions, dans les psychologies. Effet démultiplicateur de la trace, de la traçabilité, des tracés de la catastrophe : phénomène traçant, qui laisse des traces, plus ou moins visibles, plus ou moins reconnues comme telles, toujours présentes et agissantes (à la manière de l'inconscient freudien : on sait mais on ne sait pas qu'on le sait). Présence-trace de la catastrophe, à l'état de traces, qui exigent pour être connues, reconnues, identifiées comme telles, des dispositifs de révélation, qui donnent accès à des signes identifiés.

## Bibliographie

Callon M. (avec P. Lascoumes et Y. Barthe) (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.

de Latour E. (1996), *Si bleu, si calme – la prison intérieure*, film sur 8 détenus de la prison de la Santé.

Dewey J. (2003, *Le public et ses problèmes* (présenté par J. Zask), Publications de l'Université de Pau, Farrago/Scherrer.

Dourlens C. (1992), *La ville au risque de l'eau*, Paris, L'Harmattan (avec P. Vidal Naquet)

Gilbert C. (1992), *Le pouvoir en situation extrême. Catastrophes et politique*, Paris, L'Harmattan.

Gilbert C. (2002), *Risques collectifs et situations de crise. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan.

Hart P. (2002), « Trend in Crisis Management Practice and Crisis Management Reserach », in Gilbert C. (ed), *Risques collectifs et situations de crise. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan.

Jasanoff S. (1994), *Learning from disaster, Risk management after Bhopal*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.

Lagadec P. (1995), *Cellules de crise. Les conditions d'une conduite efficace*, Paris, Editions d'Organisation

Lagadec P. (2002), « La recherche confrontée à la question des crises. POUr des ruptures créatrices », in Gilbert C. (ed), *Risques collectifs et situations de crise. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan.

Marin L. (1981), *Le portrait du roi*, Paris, Les éditions de Minuit.

Quarantelli, E. L. (ed) (1998), *What is a disaster ?, Perspectives on the question*, London, Routledge.

Quéré L. (2002), « La structure de l'expérience publique d'un point de vue pragmatiste », in D. Cefaï, I. Joseph, *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, La Tour d'Aigues, L'aube éditions.

Romano C., (1999), *L'événement et le temps*, Paris, PUF.

Roux J. (2004a), *La condition de fragilité. Entre science des matériaux et sociologie* (avec T. Magnin, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne.

Roux J. (2004b), « L'expertise par accointance. La portée politique de la connaissance sensible », in *Le recours aux experts. Raisons et usages politiques*, CERAT, à paraître.

Roux J., Magro C., (2004c), « Une émission de télévision peut-elle devenir l'archive vivante d'une catastrophe naturelle ? Réflexions à partir de l'enregistrement de « Prise



directe » à Lézignan Corbières (Aude), le 18 novembre 1999 », in HESOP, *Le traitement médiatique des catastrophes dans l'histoire*, Grenoble, MSH-Alpes, CNRS, à paraître.

Roux J. (2005), « La leçon de Sommières. Quand la vigilance collective s'entretient par la tolérance d'un risque gradué », in Roux J. (ed), *La vigilance, une expérience publique distribuée*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, à paraître.

Zanzi L., (2002), « Les Etats alpins et extra-alpins face aux risques de catastrophe naturelle dans les Alpes », in R. Favier (sous la direction de), *Les pouvoirs publics face aux risques naturels dans l'histoire*, HESOP, Grenoble, MSH-Alpes.